



Rapport financier  
Comptes combinés  
de Groupama  
**2005**



Groupama

# Sommaire

## COMPTES DE GROUPAMA

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA	1
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	22
ANNEXE	27
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	107
TABLEAU INFORMATIONS SOCIALES	109
TABLEAU INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	112

# Rapport du conseil d'administration sur les comptes combinés de Groupama exercice 2005

## 1 ENVIRONNEMENT

### 1.1 ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

L'année 2004 avait fini sur une légère décélération de l'activité au plan mondial. La hausse des cours des matières premières et le début de la remontée des taux d'intérêt américains laissaient entrevoir un ralentissement sensible de la croissance mondiale en 2005.

Le début de l'année 2005 a certes bien enregistré un léger tassement, mais l'activité a ensuite réaccélééré à partir de l'été. Avec une progression du PIB mondial estimé à + 4,4 % (contre + 4,9 % en 2004), l'année 2005 présente finalement de nombreuses analogies avec le profil observé un an plus tôt :

- la croissance mondiale est forte et est tirée par le dynamisme des locomotives américaines et asiatiques ;
- le redressement japonais se poursuit ;
- l'Europe et plus particulièrement la zone euro semblent encore à l'écart ;
- la croissance reste peu inflationniste et les taux longs ont continué de voir leur écart avec les taux courts se réduire ;
- les cours des matières premières se tendent toujours ;
- les déséquilibres se creusent : déficit extérieur américain, endettement des ménages et dégradation des finances publiques dans la majorité des pays de l'OCDE.

#### ÉTATS-UNIS

La croissance américaine est restée très dynamique en 2005. Elle a atteint 3,7 % en moyenne annuelle, contre 4,2 % un an plus tôt. Comme en 2004, elle s'est appuyée sur tous les postes de la demande interne. L'investissement productif a tiré parti du niveau record atteint par les marges des entreprises américaines. Cette performance a notamment pour origine la régularité des progrès de productivité.

La consommation des ménages est restée soutenue, s'appuyant sur la baisse du taux de chômage et de nombreuses créations d'emplois : sur l'ensemble de l'année, le nombre d'emplois créés aux États-Unis a dépassé encore les 2 millions, après 2,2 millions en 2004.

Les exportations sont aussi demeurées dynamiques avec une progression en volume proche de 7 % sans que ceci ne suffise toutefois à enrayer l'accroissement du déficit commercial. Il ressort à près de 700 Mrds USD (représentant environ 5,7 % du PIB), renforçant à terme les pressions baissières sur le dollar.

#### ZONE EURO

La zone euro était restée à l'écart de la reprise mondiale en 2004. L'appréciation du change de la devise avait pesé sur la compétitivité et avait nui à la production industrielle et à l'emploi. Pas de rupture en 2005 : la croissance économique a encore été particulièrement molle (environ 1,5 % en moyenne annuelle, contre 1,8 % un an plus tôt). Le repli de l'euro n'a pas empêché un nouveau recul des parts de marché. En hausse de 4 %, les exportations ont à nouveau progressé moins vite que le commerce mondial. En outre, la demande intérieure est restée faible sous l'effet d'une progression très limitée du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages et d'un redressement encore trop récent du marché de l'emploi.

Au-delà de ce tableau d'ensemble, il faut cependant relever de fortes disparités nationales :

- croissances très faibles et tirées exclusivement par l'extérieur en Allemagne, au Benelux ou en Italie ;
- croissance moyenne en France où le dynamisme de la consommation des ménages a permis de compenser la faiblesse de l'investissement des entreprises ;
- croissance soutenue en Espagne.

Pour autant, ces évolutions annuelles ne doivent pas faire oublier les signes de redémarrage de l'activité apparus depuis l'été, après un premier semestre plutôt décevant. Favorisées par le recul de la devise européenne, les exportations européennes se sont vivement redressées au troisième trimestre, en hausse de près de 15 % sur un an. Ce redressement trouve écho dans les enquêtes de conjoncture, toutes désormais orientées plus favorablement.

#### JAPON

Comme en 2004, le Japon figure parmi les bonnes surprises de l'année. L'économie japonaise connaît une période de croissance économique robuste, basée principalement sur la progression de ses performances à l'export (moteur chinois) ainsi que du côté de l'investissement productif. Cette bonne tenue de l'investissement illustre la meilleure santé des entreprises nippones dont la rentabilité n'a cessé

de croître ces dernières années et dont l'endettement s'est nettement réduit. On observe également un redressement encourageant de la demande domestique (croissance d'environ 2 % en 2005), en raison de la bonne tenue du marché de l'emploi et des salaires.

### PAYS ÉMERGENTS

Après des performances historiquement dynamiques en 2004, – soit 8,1 % en Asie (5,7 % hors Chine), 5,3 % en Europe de l'Est et 5,8 % en Amérique latine – les principales zones émergentes ont vu leur taux de croissance légèrement fléchir en 2005. Un assez bon pilotage économique a permis le maintien d'une croissance assez élevée sans déséquilibres majeurs. En particulier, dans la majorité des pays considérés, l'inflation est restée sous contrôle, en dépit de la flambée des prix pétroliers.

**Asie :** le dynamisme de la zone tient toujours à la vigueur de la croissance chinoise. Le ralentissement attendu de l'économie chinoise en 2005 ne s'est pas produit. Selon les statistiques officielles, la croissance ressortirait à près de 10 % l'an. La Chine est devenue la cinquième économie mondiale en convertissant les PIB nominaux aux taux de change courants.

**Amérique latine :** l'année 2005 s'est traduite par un fléchissement de la croissance. Si la performance est moins brillante, elle n'en reste pas moins satisfaisante, avec une moyenne annuelle au-dessus de 4 %. Par ailleurs, son caractère plus équilibré constitue un progrès essentiel qui devrait permettre aux principaux pays de la zone de se maintenir sur un sentier de croissance plus solide et plus pérenne qu'auparavant.

**Europe de l'Est :** la croissance s'est poursuivie en 2005 à un rythme un peu moins soutenu qu'en 2004, avec des taux de croissance de l'ordre de 4 à 6 % en moyenne. Dans l'ensemble de ces pays, le climat des affaires a été satisfaisant, ce qui a permis à l'activité économique de rester soutenue dans un contexte de tensions inflationnistes globalement modérées.

## 1.2 LES MARCHÉS FINANCIERS

### MARCHÉS DE TAUX

L'énigme des taux longs a continué de susciter des interrogations. Ni la forte croissance de l'activité mondiale en 2004, ni les inquiétudes sur l'évolution de l'inflation dues à la hausse des cours des matières premières en 2005 ne se sont traduites par la remontée, pourtant attendue, des taux longs. Les taux gouvernementaux américains finissent l'année en hausse modérée et leurs équivalents européens affichent un nouveau repli à 3,3 %, contre 3,7 % un an auparavant.

Avec la poursuite du resserrement monétaire aux États-Unis et en Europe, les courbes de taux se sont alors aplaties de façon importante. Le phénomène s'explique

par l'effet conjoint des décisions et anticipations monétaires (par exemple le premier relèvement de taux de la BCE en décembre) et des pressions acheteuses sur la partie longue des courbes (forte liquidité mondiale, achats des banques centrales asiatiques et réformes comptables et réglementaires en Europe).

Les anticipations du marché monétaire européen ont suivi l'évolution des indicateurs conjoncturels en 2005. Face à l'émergence encore diffuse de craintes inflationnistes, la BCE a entrepris un premier relèvement de son taux directeur, en le portant de 2 % à 2,25 %. Sur l'année 2005, les taux de la Réserve fédérale américaine sont passés de 2,25 % à 4,25 %.

Du côté des signatures privées : les primes de risque sur les émetteurs ont été dans l'ensemble assez stables sur l'année (les signatures BBB s'établissant à 75 points de base au-dessus des taux interbancaires sur le marché euro contre 70 fin 2004) mais masquent une grande disparité au sein des secteurs et des valeurs (par exemple dans le secteur automobile avec les difficultés des constructeurs américains GM et Ford).

Dans l'ensemble, la performance des actifs obligataires aura été correcte en 2005. Pour les titres souverains de la zone euro, elle est de l'ordre de 5,2 %. Le compartiment des obligations convertibles affiche une performance élevée proche de 10 %, ayant tiré parti de la hausse des marchés d'actions et de la volatilité sous-jacente.

### MARCHÉS D' ACTIONS

Les marchés boursiers ont affiché de très bonnes performances en 2005 et ont fortement rebondi après deux courtes vagues de pessimisme au début du printemps et en octobre. Les places boursières ont tiré parti des révisions à la hausse des marges bénéficiaires ainsi que de la baisse des taux d'intérêt, notamment en zone euro. À l'exception des places américaines, les marchés actions ont connu des hausses à deux chiffres, en phase avec l'évolution des résultats estimés des sociétés cotées.

En monnaies locales, le S&P 500 a gagné 3 % et le Nasdaq 1,4 % ; au Japon l'indice Nikkei a gagné plus de 40 % ; enfin, le CAC 40 progresse de 22 % entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2005. Comme en 2004, ce sont les Bourses des pays émergents qui affichent les meilleures performances. Pour la deuxième année consécutive, ce sont les places colombiennes et slovaques qui obtiennent les meilleures performances, avec des hausses supérieures à 100 %. En Russie, l'indice RTS a gagné plus de 80 %. Seuls quelques pays, dont la Chine, n'ont pas été touchés par ce mouvement de hausse généralisée.

### MARCHÉS DES CHANGES

Après trois années de nette dépréciation face aux principales devises de la planète, le dollar a amorcé dès le début 2005 un net mouvement de remontée qui s'est poursuivi tout au long de l'année. Le resserrement monétaire engagé à l'été 2004 et la constance affichée par la Réserve fédérale dans ce processus ont finalement eu raison des craintes suscitées par l'accroissement des déficits

américains sur la période précédente : l'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et la zone euro est resté favorable aux placements en dollars. Au total, l'euro s'est déprécié de 13 % contre le dollar en 2005. La devise américaine s'est aussi appréciée de 13 % par rapport au yen.

Les économies des pays asiatiques dont les monnaies ne sont pas arrimées par un lien fixe au dollar, se sont efforcées de limiter l'appréciation de la valeur extérieure de leur change au moyen du gonflement de leurs réserves. Les pressions à l'ajustement du yuan chinois ont abouti à une réévaluation symbolique de 2 % durant l'été.

Au regard de l'envolée du déficit bilatéral des États-Unis avec son partenaire commercial chinois, ces pressions devraient rapidement revenir à l'ordre du jour.

### MARCHÉS IMMOBILIERS EN FRANCE

La liquidité abondante et l'accroissement des crédits ont aussi soutenu la dynamique immobilière dans plusieurs pays de l'OCDE, avec l'apparition de situations très tendues dans certaines zones géographiques (États-Unis, Europe du Sud). En France, les prix de vente des maisons individuelles et des appartements ont progressé respectivement de 7 % et 10 %. Cette dynamique, nourrie par le faible niveau des taux longs et le recours à l'endettement, a soutenu la demande domestique. Les achats de biens d'équipement du logement ont très fortement progressé en 2005.

## 2 FAITS MARQUANTS

### 2.1 ORGANISATION DU GROUPE

#### NOMINATION D'ADMINISTRATEURS EXTÉRIEURS

L'assemblée générale de Groupama S.A. du 24 février 2005 a approuvé la nomination de trois administrateurs extérieurs au sein du conseil d'administration de Groupama S.A. pour une durée de 6 ans. Ces nominations portent le nombre d'administrateurs de 13 à 16, soit 11 représentants des caisses régionales actionnaires de Groupama S.A., 2 administrateurs élus par les salariés de Groupama S.A. et 3 administrateurs extérieurs.

### 2.2 DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

#### PLACEMENT D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE PERPÉTUEL

Groupama a placé, fin juin 2005, 500 millions d'euros dans le cadre d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel. Le coupon est de 4,375 %. Cet emprunt est assorti d'un « call à 10 ans » qui permet à l'émetteur, s'il le désire, le remboursement par anticipation à partir du 6 juillet 2015. L'opération a reçu un très bon accueil de la part des investisseurs. Le carnet d'ordres, constitué en moins de deux jours, a été largement sur-souscrit, émanant de près de 70 investisseurs de première qualité.

#### ASSURANCE RÉCOLTES

Groupama a lancé en mars 2005 climats, l'assurance multi-risques climatiques destinée aux exploitants agricoles. La gamme Climats s'adresse à tous les exploitants, quelle que soit leur taille et leur orientation économique. Elle s'inscrit dans le système à trois niveaux envisagé par les pouvoirs publics :

- pour les aléas de faible ampleur, une incitation à l'épargne dans le cadre défiscalisé de la « déduction pour aléas » ;
- pour les aléas plus importants, une assurance privée. La garantie couvre l'équivalent des charges incompressibles de production estimées à 65 % du chiffre d'affaires de l'exploitation ;
- pour les sinistres exceptionnels, une aide publique est maintenue.

#### EXTENSION DES ACTIVITÉS AU VIETNAM

Le gouvernement vietnamien a autorisé Groupama au mois de janvier 2005 à étendre ses activités à tous les secteurs de l'assurance de dommages au Vietnam et ce sur l'ensemble du territoire. À la demande du groupe, les autorités gouvernementales ont ainsi accordé une extension de la licence qui avait été délivrée en 2001 et qui concernait uniquement l'assurance agricole dans le Sud du Vietnam.

#### ACQUISITION DE L'ASSUREUR BRITANNIQUE CLINICARE

Groupama Insurances a acquis fin 2005 l'assureur britannique Clinicare, spécialisé dans l'assurance santé et filiale du groupe d'assurance mutualiste français Azur-GMF. Cette société emploie 70 personnes et a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros. À noter que Clinicare a remporté le prix de *Health Insurance Company of the year 2005* lors des *Health Insurance Awards*. Il s'agit du prix le plus important décerné en Grande-Bretagne dans le secteur de l'assurance santé.

#### PLANS D' ACTIONS COMMERCIALES COMMUNAUTAIRES

Groupama a mis en œuvre en 2005 des plans d'actions commerciales communautaires visant à favoriser le développement du chiffre d'affaires. Ils reposent sur des actions communes à toutes les Caisses régionales, selon un calendrier et des modalités partagés par tous. En 2005, quatre actions communautaires ont été réalisées sur les thèmes de la banque, de l'assurance et du financement automobile, de la santé, de la prévoyance et de l'épargne. Les objectifs de ces campagnes orientées sur la commercialisation d'offres globales, ont été largement atteints ; elles ont permis d'améliorer sensiblement les performances commerciales du groupe. Le principe de réalisation d'actions communautaires sera pérennisé au cours des prochaines années.

## 2.3 AUTRES ÉLÉMENTS

### GROUPAMA INSURANCES, COMPAGNIE DE L'ANNÉE EN GRANDE-BRETAGNE

Lors de l'*Insurance Day Awards 2005* organisé par *Insurance Day Magazine* le 9 décembre 2005, Groupama Insurance a été désignée comme *company of the year*. Cette récompense traduit la reconnaissance de la progression de la société au cours des dernières années.

### GUIDE DES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE

Trois produits Groupama ont recueilli au mois de janvier 2005 un label d'excellence dans le guide 2005 « Santé Prévoyance » des dossiers de l'épargne : Groupama Santé Active (Santé), Capital Référence (Prévoyance) et Avenir Autonomie (Prévoyance).

### CORBILLE ÉPARGNE SALARIALE

Le 29 septembre 2005, le magazine *Mieux Vivre Votre Argent* a récompensé une nouvelle fois la gestion financière des fonds proposés par Groupama Épargne Salariale et gérés par Groupama Asset Management en décernant la meilleure note de la corbeille Épargne Salariale.

## 3 MISE EN APPLICATION DES NORMES IFRS

Le groupe a publié pour la première fois ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2005 selon les normes internationales (IFRS). Pour des besoins de comparaison, l'année 2004 a été retraitée et est présentée selon les normes IFRS. La date de transition aux normes IFRS est le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les capitaux propres nets part du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2004 s'élèvent à 3 985 millions d'euros en normes IFRS contre 3 664 millions d'euros en normes françaises. À cette date, cette variation se décline par norme de la manière suivante :

(en millions d'euros)

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 2004 EN NORMES FRANÇAISES		3 664
Normes IAS 32/39 - Instruments financiers		1 937
Normes IFRS 4 - Comptabilité « reflet »		- 1 339
Normes IFRS 4 - Provisions d'égalisation		276
Normes IAS 27/28 - Périmètre de consolidation		- 247
Normes IFRS 1/3 - Regroupement d'entreprises		- 446
Norme IAS 12 - Impôts différés		194
Norme IAS 19 - Avantages au personnel		- 87
Normes IAS 16/40 - Immobilier		16
Autres impacts		18
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 2004 RETRAITÉS EN NORMES IFRS		3 985

## 4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### 4.1 INTERNATIONAL

#### ACQUISITIONS EN ESPAGNE

Groupama Seguros a acquis le 24 janvier 2006 les deux filiales du groupe Azur-GMF en Espagne : Azur Multiramos en dommages (chiffre d'affaires de 30 millions d'euros en 2004) et Azur Vida (chiffre d'affaires de 15 millions d'euros en 2004).

L'Espagne représente un enjeu majeur dans la stratégie internationale de Groupama.

#### ACQUISITION EN TURQUIE

En Turquie, au terme d'un processus de privatisation, Groupama a acquis début 2006, sous réserve de l'accord formel des autorités turques, 56,67 % de la compagnie d'assurance dommages Basak Sigorta (222 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004) et 41 % de la compagnie d'assurance vie Basak Emeklilik (46 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004) détenue à 38 % par Basak Sigorta.

Grâce à cette acquisition, Groupama devient le sixième assureur du marché turc, qui connaît l'un des plus forts taux de croissance mondiaux.

Par ailleurs, en Turquie, Groupama conserve sa participation de 36 % au capital de Günes Sigorta.

### 4.2 ORGANISATION

#### AUTORISATION D'OUVERTURE DU CAPITAL DE GROUPAMA S.A.

L'assemblée générale de la Fédération nationale Groupama du 24 février 2006 a donné son accord à l'ouverture du capital de Groupama S.A., en vue de satisfaire un besoin de financement ou de refinancement total ou partiel de Groupama S.A. sur le marché, qui trouverait son origine dans un ou plusieurs investissements de croissance externe majeurs, ou de mettre en œuvre un partenariat stratégique, en France et/ou à l'étranger.

## 5 ANALYSE DES COMPTES

### 5.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2004 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

#### Entrées de périmètre

L'entité Clinicare, acquise fin 2005, est entrée dans le périmètre de consolidation.

#### Fusions, réorganisations et sorties de périmètre

Fusion absorption de Groupama Gestion par Groupama Asset Management.

### 5.2 ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

#### CHIFFRE D'AFFAIRES COMBINÉ

**Au 31 décembre 2005, le chiffre d'affaires combiné Assurances de Groupama atteint 13,2 milliards d'euros, en hausse de 4,6 % par rapport à l'exercice 2004 en variation courante. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires 2005 du groupe s'élève à 13,5 milliards d'euros, en augmentation de 4,8 % par rapport à celui de l'exercice 2004.**

**À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires combiné Assurances s'établit à +3,8 % par rapport au 31 décembre 2004. Le chiffre d'affaires total du groupe à périmètre et taux de change constants progresse quant à lui de 4,0 %.**

Au cours de l'année 2005, le chiffre d'affaires Assurances en France, hors activités non poursuivies, s'accroît de 4,7 % en variation courante et 3,8 % en variation constante. Il représente 83,1 % de l'activité globale du groupe. Celui de l'international (14,8 % du chiffre d'affaires total) est en hausse de 7,4 % en variation courante et 7,3 % en variation constante, hors activités non poursuivies. Les autres activités du groupe représentent 2,1 % du chiffre d'affaires total.

Le groupe enregistre une augmentation significative du chiffre d'affaires en assurance de personnes de 6,9 % en variation courante et en variation constante. En France, l'assurance de personnes enregistre une performance de 6,3 % toutefois inférieure à celle, très forte, du marché. L'international réalise une progression soutenue de l'activité assurance de personnes de 14,0 % en variation courante et 13,5 % en variation constante. Les filiales de l'Europe du Sud contribuent fortement à cette évolution.

En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,4 % en données courantes et de 1,9 % en données constantes. En France, cette activité se

développe modestement (+3,1 % à périmètre courant et +1,2 % à périmètre constant) alors que l'international voit son chiffre d'affaires sur ce marché augmenter de 4,7 %.

#### ASSURANCE EN FRANCE

##### (83,1 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France augmente de 3,8 % au 31 décembre 2005 par rapport à 2004. La progression du groupe en assurance de biens et de responsabilité (47,9 % du chiffre d'affaires France) est de 1,2 %, légèrement inférieure à celle du marché qui s'établit à +2,5 %. L'assurance de personnes (52,1 % du chiffre d'affaires France) présente une croissance 6,3 % (hors activités non poursuivies) comparée à celle de +14 % du marché.

La branche dommages corporels progresse par rapport au 31 décembre 2004 de 7,9 % comparée à une croissance du marché de 7 %. En épargne et retraite individuelle, l'activité est en augmentation de 8,6 % par rapport à 2004 (14 % pour le marché), tirée par la hausse des versements sur les supports en unités de comptes de 64,3 % (47 % pour le marché).

#### Caisses régionales

Les Caisses régionales commercialisent via un réseau de salariés et de mandataires tous types de contrats d'assurance.

**Les Caisses régionales** enregistrent une contribution au chiffre d'affaires combiné de 4 360 millions d'euros, en hausse de 2,2 % (hors assurance crédit / caution dont l'assureur unique est désormais Groupama Assurance Crédit). Les évolutions par branche sont contrastées. La croissance observée sur les risques santé (+7,9 %) et autres assurances de la personne (+6,0 %) résulte en majeure partie des hausses tarifaires en santé et de la poursuite du fort développement du risque garantie accidents de la vie (+30,9 %). A contrario en automobile, la baisse des tarifs dans un contexte de concurrence forte et le léger tassement du portefeuille de véhicules (-0,6 % en nombre) sont à l'origine de la baisse des émissions. Après une forte diminution de 1,5 % en 2004 du chiffre d'affaires incendie, et notamment sur le marché agricole (-6,0 %), l'activité se redresse en 2005 avec une progression de 2,3 %. Les risques atmosphériques présentent un chiffre d'affaires en légère diminution de 0,4 %, conséquence de l'érosion du portefeuille récoltes et tempête non compensée par les mesures tarifaires favorables réalisées sur cette dernière branche. À souligner la réussite du lancement de l'assurance multirisques climatiques dont le chiffre d'affaires s'établit à 32 millions d'euros en 2005 qui permet à Groupama de consolider sa position sur ce marché en France. Il est à noter également une légère diminution des primes relatives aux risques lourds (-3,9 %) du fait des effets de la révision de portefeuille.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de personnes progresse sensiblement de 7,3 % alors que celui de l'assurance de biens et responsabilité stagne.

### Groupama S.A.

Groupama S.A. est le réassureur des Caisses régionales au travers d'une convention de réassurance interne. Elle centralise et organise également la protection externe du groupe en matière de réassurance.

L'évolution du chiffre d'affaires de **Groupama S.A.**, hors réassurance interne, d'un montant de 28 millions d'euros n'est pas significative. Il est rappelé qu'il subsiste dans les comptes combinés la part des affaires directes et des quotes-parts dans les pools professionnels.

### Groupama Vie

Groupama Vie est la filiale hébergeant les contrats d'assurance vie commercialisés par le réseau des Caisses régionales.

**Groupama Vie** réalise un chiffre d'affaires de 1 752 millions d'euros, en hausse de 9,0 % par rapport à décembre 2004. Cette variation est liée à la progression de l'activité tant en assurance individuelle (+ 8,7 %) qu'en assurance collective (+ 13,1 %). En assurance individuelle, la croissance des primes est tirée par les bonnes performances de la branche épargne. Les opérations commerciales à taux garantis (réalisées fin 2004 et 2005) et la bonne tenue des marchés financiers sont à l'origine de l'augmentation de la collecte (essentiellement sur les supports unités de comptes). En assurance collective, le chiffre d'affaires augmente de 13,1 % par rapport au 31 décembre 2004. Retraité du versement sur le contrat retraite EDF, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 24,7 % sous l'effet de versements importants sur des contrats indemnités fin de carrière.

### Gan Assurances

Fort d'un réseau de 1 000 agents généraux, Gan Assurances propose une large gamme de contrats et services adaptés aux besoins des particuliers, des professionnels indépendants et des chefs d'entreprise : automobile, habitation, santé, prévoyance, épargne, retraite, placements et garanties professionnelles. Gan Assurances, 5<sup>ème</sup> réseau d'agents généraux en France, est constitué de deux entités juridiques :

- Gan Assurances IARD dédiée à l'activité d'assurance de biens et de responsabilité ;
- Gan Assurances Vie dédiée à l'activité d'assurance de personnes.

Le réseau des agents généraux enregistre une croissance de son activité de 3,0 % :

- **Gan Assurances Vie** présente un chiffre d'affaires de 1 147 millions d'euros, en hausse de 2,8 % par rapport au 31 décembre 2004. Cette évolution est observée sur le marché de l'assurance individuelle (+ 3,6 %) et dans une moindre mesure sur celui de l'assurance collective (+ 1,1 %). En assurance individuelle, l'accroissement des primes de 3,6 % s'explique par la bonne progression de la collecte en épargne (+ 19,5 %) et par la santé (+ 4,9 %) sous l'effet notamment de hausses tarifaires. Cette progression est néanmoins atténuée par de moindres performances en retraite (+ 0,6 %) et prévoyance (- 4,4 %). L'assurance collective voit son chiffre d'affaires croître de 1,1 % par rap-

port à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement due à des hausses tarifaires réalisées tant en prévoyance (notamment en arrêt de travail) qu'en santé. Une baisse de 6,6 % du chiffre d'affaires est à noter en retraite.

- **Gan Assurances IARD** affiche un chiffre d'affaires de 1 134 millions d'euros en hausse de 3,2 % par rapport à un chiffre d'affaires 2004 corrigé des effets du changement de méthode d'émission des primes. Sur les affaires directes agents (qui représentent plus de 95 % de l'activité de Gan Assurances IARD), l'évolution du chiffre d'affaires s'explique principalement par une progression intrinsèque du portefeuille (+ 28 000 contrats dont 25 400 en automobile). Dans ce contexte, l'automobile affiche une augmentation de ses primes acquises de 3,2 %. En assurance construction, le chiffre d'affaires s'accroît fortement d'environ 44 % et notamment sur la branche dommages ouvrages des risques chantiers. Cette variation s'explique par les opportunités offertes (développement du portefeuille et hausses tarifaires) sur ce marché du fait de la raréfaction des acteurs. En habitation, les primes présentent une évolution favorable de 4,1 % essentiellement due au développement du portefeuille, combiné à l'augmentation des tarifs sur la branche habitation non occupant.

### Gan Eurocourtage

Gan Eurocourtage occupe le 3<sup>ème</sup> rang des compagnies de courtage en France et développe son expertise dans tous les métiers de l'assurance, en travaillant en étroite collaboration avec plus de 2 000 courtiers. Ses produits répondent aux besoins des particuliers, des professionnels, des TPE et des PME/PMI en IARD comme en Vie collective. Deux entités commercialisent ses produits :

- Gan Eurocourtage IARD dédiée à l'activité d'assurance de biens et de responsabilité ;
- Gan Eurocourtage Vie dédiée à l'activité d'assurance de personnes collective.

Le réseau du Courtage a réalisé un chiffre d'affaires de 1 358 millions d'euros, stable par rapport à 2004 (- 0,5 %) :

- **Gan Eurocourtage Vie** affiche un chiffre d'affaires de 591 millions d'euros, en hausse de 4,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution favorable trouve son origine dans les augmentations tarifaires appliquées aux branches santé et prévoyance. Il convient de noter que ces deux branches ont fait l'objet d'un suivi de portefeuille particulier au cours de l'exercice. Le chiffre d'affaires des emprunteurs est, pour la première fois depuis quelques années, en hausse de 12,4 % compte tenu du développement des affaires récentes venant largement compenser le *run-off*. En épargne, le groupe vie voit son activité progresser de 8,6 % sous l'effet principalement de nouveaux contrats. Les régularisations sur exercices antérieurs impactent également favorablement le chiffre d'affaires de la coassurance qui augmente de 8,0 %. Celui de la réassurance est quant à lui en baisse de 5,6 %.
- **Gan Eurocourtage IARD** réalise un chiffre d'affaires de 767 millions d'euros, soit une diminution de 4,1 % par rap-



port à 2004. Par marché, les évolutions sont contrastées. Le développement des produits de groupements, notamment en automobile, impacte de manière très favorable le marché des particuliers et professionnels dont le chiffre d'affaires augmente de 8,9 %. Il est à relever également le bon comportement de la branche immeubles dont le chiffre d'affaires progresse de 19,2 % compte tenu d'un environnement tarifaire favorable et de la hausse du nombre de contrats en portefeuille. Sur le marché des entreprises, le chiffre d'affaires est en forte contraction (-14,1 %) et résulte du retournement du marché redevenu très concurrentiel notamment sur les risques industriels (-19,0 %) et les flottes (-13,8 %). En outre, la résiliation du groupement SFR en téléphonie contribue également à cette baisse. La progression du chiffre d'affaires construction est à noter (+24,4 %), tirée en particulier par la liquidation favorable d'émissions sur exercices antérieurs.

#### Gan Prévoyance

La vocation de Gan Prévoyance est de proposer, par l'intermédiaire d'un réseau de 1 200 conseillers commerciaux, des produits de prévoyance, de retraite, de santé et d'épargne.

**Gan Prévoyance** présente un chiffre d'affaires de 454 millions d'euros en hausse de 5,1 % par rapport à décembre 2004. Cette évolution s'explique en partie par la croissance des primes de 12,0 % en retraite et 6,3 % sur les produits d'épargne à primes périodiques. Comme en 2004, la hausse du chiffre d'affaires en santé se poursuit (+55,0 %) contribuant essentiellement à la progression de l'activité non-vie de cette entité.

#### Gan Patrimoine et ses filiales

Gan Patrimoine est une société spécialisée dans l'épargne et la retraite.

Le chiffre d'affaires de **Gan Patrimoine** et de ses filiales est de 573 millions d'euros et progresse de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent, après une année 2004 en repli de 6,6 %. Conformément à la stratégie mise en œuvre consistant en l'abandon des activités de capitalisation, la croissance des primes du centre de profits trouve son origine dans le fort développement des produits d'épargne/ retraite à prime unique sur les supports en euros. A contrario, le chiffre d'affaires des produits d'épargne/ retraite à primes périodiques se contracte. Bien que le poids de la branche prévoyance soit encore modeste, il est à souligner la hausse des primes de 19,5 % grâce au dynamisme du produit Gan Obsèques.

#### Groupama Transport

2<sup>ème</sup> compagnie du marché français de l'assurance maritime et transport, Groupama Transport propose des contrats sur mesure pour tous les corps de métier (transporteurs, logisticiens, armateurs, pêche, plaisance, portuaire, fluvial et aviation).

En 2005, le chiffre d'affaires de **Groupama Transport** s'établit à 300 millions d'euros. Il progresse de 16,7 % par rapport à l'exercice précédent. La branche marine ainsi que la branche aviation affichent de belles évolutions, respectivement de 15,7 % et 18,7 %. En marine, cette performance est due essentiellement au développement d'affaires nouvelles sur le marché britannique tant en corps qu'en facultés. En aviation, dont le chiffre d'affaires est composé des quotes-parts dans les groupements Réunion Aérienne et Réunion Spatiale, l'évolution des primes est exclusivement liée à un effet de change positif (90 % du chiffre d'affaires en aérien est souscrit en dollars).

#### Autres sociétés spécialisées du groupe

**Groupama Assurance-Crédit** est le spécialiste du groupe en matière d'assurance-crédit, de couverture des litiges commerciaux, de recouvrement contentieux, de caution. La filiale privilégie les PME et s'en est fait une spécialité. Les produits de Groupama Assurance-Crédit sont vendus au travers des 11 Caisses régionales, des 1 300 agents de Gan Assurances, avec l'appui technico-commercial de Groupama Assurance-Crédit. Ses produits sont également commercialisés par le courtage. Groupama Assurance Crédit est devenu l'unique assureur direct du groupe du risque crédit/caution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. À périmètre constant, le chiffre d'affaires (27 millions d'euros) stagne en raison du fort ralentissement du développement commercial et de la contraction de la matière assurable sous l'effet de la conjoncture économique.

**Mutuaide Assistance** exerce tous les métiers de l'assistance pour l'ensemble du groupe (dépannage automobile, rapatriement sanitaire, assurance voyages, assistance à domicile). **Mutuaide Assistance** présente un chiffre d'affaires en forte progression par rapport à l'exercice 2004 (+41,6 %), principalement liée à des effets tarifaires combinés à une progression du parc de cartes (contrat Europay) mais également à une croissance des affaires nouvelles (intégration des nouveaux contrats Zephyr, FMA et April et du traité avec l'Européenne d'Assurances).

**Groupama Protection Juridique** est la filiale du groupe dédiée à la protection juridique des assurés. La contribution au chiffre d'affaires de **Groupama Protection Juridique** est en hausse de 14,4 %, en raison de la poursuite de la croissance sur les contrats distribués par les courtiers et les partenaires hors groupe (en augmentation de 34,3 % par rapport à l'exercice 2004).

#### Activités non poursuivies

Le chiffre d'affaires d'**Assuvie** est en baisse de 6,7 %. Cette entité commune issue d'un partenariat du Gan avec la BNP ne souscrit plus d'affaires nouvelles.

## ASSURANCE INTERNATIONALE (14,8 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

Le chiffre d'affaires combiné du groupe à l'international s'établit à 2,0 milliards d'euros en évolution de + 3,7 % par rapport à l'exercice précédent y compris les activités non poursuivies. En excluant ces activités l'évolution est de 7,3 %. En assurance de personnes, l'activité augmente de 13,5 % tirée essentiellement par l'activité vie. En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires évolue favorablement de 4,7 %. À l'exception de la filiale hongroise, toutes les filiales en activité affichent de belles progressions.

**Groupama Insurances** distribue ses produits par l'intermédiaire de courtiers et intermédiaires sur le marché des particuliers et des petites et moyennes entreprises. La filiale, dont le chiffre d'affaires s'élève à 504 millions d'euros en 2005, après quelques années de restructuration du portefeuille et une politique de souscription rigoureuse, se redresse fortement en 2005 (+ 11,5 %). L'ensemble des branches est concerné par cette progression. En automobile, les primes augmentent de 16,7 % sous l'effet, d'une part de la signature de deux contrats importants avec les courtiers Euclidian et Premier Underwriting, et d'autre part de la baisse des tarifs ayant permis la conquête de nouvelles parts de marché. La branche dommages aux biens et autres risques contribue également à hauteur de 13,9 % à la croissance de l'activité de la filiale, compte tenu notamment du dynamisme observé sur les produits de niche. Dans une moindre mesure et pour respectivement 3,2 % et 2,3 %, le chiffre d'affaires de la santé et de l'habitation est en hausse.

**Gan Italia** est présente sur les marchés généralistes de l'assurance non-vie et se développe sur les branches capitalisation, fonds de pension et contrats en unité de comptes. L'activité en Italie se développe de plus de 3,6 % par rapport à l'exercice 2004 sous l'impulsion de la branche vie. Cette dernière voit son chiffre d'affaires (191 millions d'euros) augmenter de 6,7 % suite, d'une part au bon comportement des collectives, et d'autre part au succès des deux opérations à fenêtre réalisées au cours de la période. La croissance du chiffre d'affaires non-vie (353 millions d'euros) est toutefois plus modeste (+ 2,0 %). Le phénomène de ralentissement du marché automobile en Italie également perceptible au niveau de la filiale est à l'origine de la stabilité du chiffre d'affaires de cette branche. Il est à noter en revanche une hausse de la branche dommages aux biens de particuliers de 7,2 % dopée par les produits multirisques habitation.

**La filiale espagnole**, pour maintenir sa position sur son marché où la concurrence s'est intensifiée en assurance auto, diversifie sa gamme de produits et de services en assurances de la personne, tire le meilleur parti de techniques de gestion très sophistiquées et s'appuie sur un réseau commercial dense bien adapté au développement sur le marché des particuliers. Une augmentation de chiffre d'affaires de 4,6 % par rapport à 2004 de Groupama

Seguros est observée à fin décembre 2005 (707 millions d'euros). L'activité vie affiche une croissance soutenue de 22,2 % stimulée par le lancement au second semestre 2005 du nouveau produit d'épargne Groupama Inversion Activa. L'activité non-vie dont le chiffre d'affaires progresse de 3,1 % est tirée à la fois par les branches des particuliers, des entreprises et de la santé. Cette évolution est à nuancer compte tenu de la contraction observée en automobile (-3,5 %) en raison notamment de la forte pression concurrentielle sur les tarifs et de résiliations d'importants contrats fin 2004 et courant 2005.

**Les filiales au Portugal** présentent une offre généraliste distribuée par des réseaux traditionnels d'agents et d'intermédiaires avec un point fort en assurances santé collectives. La filiale a développé sa position en épargne et en assurances retraite grâce aux accords de bancassurance dont l'apport s'est ajouté à celui des réseaux traditionnels. Groupama Seguros affiche de solides performances en 2005 (+ 37,8 %) notamment en vie dont le chiffre d'affaires (109 millions d'euros) continue son ascension (+ 42,1 %) une fois de plus sous l'impulsion des accords de bancassurance. La filiale vie enregistre une progression sur toutes les grandes familles de produits à l'exception de la retraite individuelle, compte tenu de la suppression de l'avantage fiscal sur ce type de produit. En assurance non-vie, le chiffre d'affaires (15 millions d'euros) est en hausse de 10,8 % principalement sous l'effet de la branche santé dont le chiffre d'affaires augmente de 18,4 %.

**Groupama Biztosito** distribue via un réseau d'agents et par 60 courtiers, des produits d'assurance généralistes. Le produit responsabilité civile automobile est dominant. La filiale hongroise présente un chiffre d'affaires 2005 (43 millions d'euros) en repli de 21,8 % lié à la baisse du nombre de contrats automobile en portefeuille, conséquence de l'assainissement drastique opéré sur celui-ci par le biais de fortes augmentations tarifaires.

L'activité d'assurance non-vie généraliste de **Gan Outre-Mer** s'accroît sensiblement (+ 18,3 %) tant dans les Antilles que dans le Pacifique avec respectivement des hausses de 26,3 % et 10,2 %. Le chiffre d'affaires atteint 71 millions d'euros en 2005. Ces évolutions sont essentiellement attribuables au développement des portefeuilles multirisques habitation, commerce et immeuble. Ces résultats concrétisent le dynamisme du réseau commercial de la filiale.

### Activités non poursuivies

Les activités non poursuivies à l'international ont été isolées dans la présentation du chiffre d'affaires (56 millions d'euros en 2005). Ces activités regroupent les filiales Rampart aux États-Unis, Minster Insurances au Royaume-Uni, Luxlife au Luxembourg et Zenith Vie en Suisse. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2005 est exclusivement constitué de primes en provenance de la filiale suisse dont la mise en *run-off* a été décidée au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### Groupama Banque et Groupama Épargne Salariale

L'activité de **Groupama Banque** avec un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros poursuit son développement en 2005. La hausse de l'encours moyen des prêts à terme et crédits à la consommation ainsi que la croissance du nombre de clients en portefeuille sont à l'origine de cette progression et proviennent notamment du succès des opérations commerciales réalisées en 2005.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'élève à 2 millions d'euros, en augmentation sensible sous l'effet, d'une part de la progression du niveau de l'encours moyen, et d'autre part de la hausse des produits relatifs aux frais de tenue de comptes et droits d'entrée.

### Activités financières

**La Banque Finama** est la banque du groupe, au service des réseaux Groupama et Gan et de leurs clients. Elle se développe aussi auprès d'une clientèle propre. La Banque Finama couvre, en outre, des activités de banque d'entreprises, de trésorerie, de patrimoine et de gestion d'actifs. En 2005, le chiffre d'affaires de la **Banque Finama** (60 millions d'euros) présente une hausse de 11,1 %. Cette progression est stimulée par la croissance des encours moyens de conservation (+ 18 %), des opérations de moyens de paiements (+ 11 %) et des encours de crédits et de comptes gérés de la clientèle de l'agence patrimoniale (respectivement + 35 % et + 62 %). Il est à souligner en outre que les produits relatifs aux activités titres sont en augmentation ainsi que les opérations de change à terme.

Groupama Asset Management est la 7<sup>ème</sup> société de gestion d'actifs française et a pour activité la gestion d'actifs pour compte de tiers. Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** est en progression de 24,7 % par rapport à 2004. Cette hausse s'explique à la fois par la bonne performance des marchés financiers et par l'accroissement des encours collectés. Les encours gérés par Groupama Asset Management s'élèvent fin 2005 à 68,6 milliards d'euros.

### FORMATION DU RÉSULTAT

Le groupe enregistre une progression notable de son résultat de + 138 millions d'euros (544 millions d'euros en 2005 contre 406 millions d'euros au 31 décembre 2004). Cette hausse est imputable en grande partie à la nette amélioration du résultat opérationnel de l'activité non-vie alors que le résultat de l'activité vie est stable. Il est à noter une très forte croissance (+ 446,4 millions d'euros hors ajustements ACAV) des produits financiers nets tant en vie qu'en non-vie qui s'explique principalement par la bonne tenue des marchés financiers en 2005. Les résultats financiers réalisés au travers des fonds mutualisés consolidés (OPCVM) sont en hausse de 72 millions d'euros au net de la participation aux bénéfices des assurés et de l'impôt différé associé.

### Résultat opérationnel courant non-vie

Le résultat combiné de l'activité courante de l'assurance non-vie présente un profit de 774 millions d'euros en 2005 contre 537 millions d'euros en 2004. La progression

sensible des produits financiers nets et l'amélioration des ratios techniques expliquent en grande partie cette forte augmentation.

Le ratio combiné net de Groupama s'élève à 102,4 % au 31 décembre 2005, en baisse de 0,8 point par rapport au 31 décembre 2004. En France, le ratio combiné net de réassurance s'établit à 102,7 % en 2005, en amélioration de 1,0 point par rapport à 2004. Cette baisse s'explique par une diminution à la fois du ratio de frais d'exploitation nets (-0,7 point) et du ratio de sinistralité nette (-0,3 point).

Les ratios techniques par pôle d'activité France du groupe présentent les évolutions suivantes :

- le ratio combiné des Caisses régionales s'élève à 99,5 % au 31 décembre 2005, en baisse de 0,9 point par rapport à 2004. L'amélioration de la sinistralité courante (-0,6 point), en santé notamment, et le bon niveau des dégagements sur exercices antérieurs sont, en partie, à l'origine de cette évolution favorable ;
- le ratio combiné net de Gan Assurances IARD, bien qu'encore très élevé (115,4 % au 31 décembre 2005), s'améliore de 2,6 points. Le ratio de sinistralité nette évolue défavorablement (+ 4 points), principalement lié à la hausse du ratio de sinistralité de l'exercice courant. En revanche, le ratio de frais d'exploitation diminue de 6,6 points ;
- le ratio combiné net de Gan Eurocourtage IARD s'améliore de 0,2 point (102,2 % en 2005 contre 102,4 % en 2004) principalement du fait du repli du ratio de sinistralité nette grâce, notamment, à la liquidation des exercices antérieurs sur la branche particuliers et professionnels. Cette évolution favorable est atténuée par l'augmentation du ratio de frais d'exploitation ;
- le ratio combiné net sur les autres entités s'établit à 89,5 %.

À l'international, le ratio combiné net diminue de 0,2 point et s'établit à 100,8 % au 31 décembre 2005 contre 101,0 % en 2004. Cette évolution est le reflet, d'une part du recul de la sinistralité nette (-0,9 point), notamment celle de la filiale anglaise, et d'autre part de l'augmentation du ratio des frais d'exploitation.

Les frais d'exploitation non-vie nets (2,28 milliards d'euros en 2005) diminuent de 0,3 % par rapport à 2004. Le ratio des frais d'exploitation nets s'élève à 27,2 % au 31 décembre 2005 contre 27,7 % au 31 décembre 2004.

- En France, le ratio de frais d'exploitation nets est en amélioration de 0,7 point et s'établit à 26,7 % au 31 décembre 2005.
- À l'international, le ratio atteint 29,5 % au 31 décembre 2005 se dégradant ainsi de 0,7 point essentiellement sur les filiales espagnole et anglaise.

Les produits financiers non-vie s'élèvent à 1,13 milliard d'euros en 2005 et progressent de 13 % par rapport à 2004. La réalisation de plus et moins-values de cessions nettes de reprise de provisions sur les titres classés en *available for sale* (AFS – actifs disponibles à la vente) s'accroissent sensiblement et expliquent pour l'essentiel

l'évolution des produits financiers. Cependant, il est à noter une diminution des revenus des immeubles, compte tenu des cessions d'immeubles opérées en 2004.

### Résultat opérationnel courant vie

Le résultat opérationnel de l'activité vie fait apparaître un résultat bénéficiaire de 237 millions d'euros au 31 décembre 2005 à comparer à 232 millions d'euros en 2004.

Les primes acquises nettes de cession sont en hausse d'un exercice à l'autre, en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires de l'assurance vie de l'ensemble du groupe. La croissance est cependant plus soutenue à l'international ; les entités françaises affichant des performances plus modérées du fait d'un *mix produit* différent.

Les charges techniques s'élèvent à 4,0 milliards d'euros au 31 décembre 2005 contre 3,71 milliards d'euros au 31 décembre 2004. Le ratio des charges techniques rapportées aux primes acquises nettes s'établit à 96,9 % en 2005 contre 95,0 % en 2004. Bien qu'anticipée en partie en 2004, la baisse du taux d'escompte sur certains types de provisions mathématiques explique partiellement cette évolution.

Les frais d'exploitation des entités vie sont en augmentation. En pourcentage des primes acquises nettes, le taux augmente de 0,7 point. Le ratio des frais d'exploitation rapportés aux encours s'élève à 1,2 % en 2005 contre 1,1 % en 2004.

Les produits financiers vie sont de 2,28 milliards d'euros en 2005 contre 1,97 milliard d'euros en 2004. Cette progression est, comme pour l'activité non-vie, surtout tirée par la hausse de la réalisation des plus et moins-values de cessions nettes de reprise de provisions sur les titres classés en AFS. Il est à noter néanmoins une diminution des variations de juste valeur des instruments dérivés.

Les flux de participations aux bénéficiaires sont en forte progression. Cette croissance est en ligne avec les produits financiers qui suivent la même tendance ; ils représentent 73,0 % des produits financiers nets de charges en 2005 contre 74,7 % en 2004.

### Résultat opérationnel des autres activités, charges de financement et impôts

Le résultat opérationnel combiné du groupe au 31 décembre 2005 représente un profit de 1,01 milliard d'euros contre 741 millions d'euros en 2004. Comme évoqué précédemment, cette croissance est fortement tirée par le résultat de l'activité non-vie, sous l'effet de la croissance des produits financiers mais également de la poursuite du redressement des fondamentaux techniques.

De plus, il convient de souligner que le résultat opérationnel combiné du groupe intègre une perte technique du pôle bancaire de 3 millions d'euros en 2005 contre un déficit de 28 millions d'euros en 2004. Cette progression est liée essentiellement aux activités financières sous l'effet d'un développement du portefeuille combiné à des marchés financiers performants.

Les charges de financement sont en baisse par rapport à l'exercice précédent. Elles passent de 97 millions d'euros

au 31 décembre 2004 à 92 millions d'euros au 31 décembre 2005 et ce en dépit de l'émission d'un TSDI de 500 millions d'euros en juillet 2005 à des conditions avantageuses. L'évolution favorable des taux de la période sur la partie variable du TSR et le remboursement d'emprunts arrivés à échéance fin 2004 ont contribué à réduire les charges de financement.

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de -339 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre une charge de -213 millions d'euros au 31 décembre 2004. La variation de la charge d'impôt combinée s'explique essentiellement par l'amélioration très nette du résultat opérationnel sur la période. Le taux effectif d'impôt est relativement stable par rapport à l'année précédente et s'établit au 31 décembre 2005 à 36,9 %.

Le résultat d'équivalence au 31 décembre 2005 s'élève à 1,8 million d'euros : il correspond à la contribution de la filiale turque Günes Sigorta.

Le résultat revenant aux intérêts minoritaires est de 35 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 29 millions d'euros en 2004. Il s'agit principalement du résultat revenant aux minoritaires de la Silic.

### SYNTHÈSE DU RÉSULTAT NET COMBINÉ

Le résultat net combiné part du groupe s'établit à 544 millions d'euros en 2005 contre 406 millions d'euros en 2004.

La ventilation de ce résultat combiné par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	Part du groupe 2005	Part du groupe 2004
Assurance Banque et Services France	519	484
Assurance Internationale	118	56
Activités financières	26	13
Holdings et autres	- 119	- 147
<b>Résultat net combiné part du groupe</b>	<b>544</b>	<b>406</b>

### Assurance, Banque et Services en France

**La contribution de l'Assurance non-vie en France au résultat combiné représente un bénéfice de 353 millions d'euros**, alors que cette activité enregistrait un bénéfice de 228 millions d'euros en 2004. Cette progression provient essentiellement de l'amélioration des produits financiers et de la baisse du ratio combiné de 1,0 point.

**La contribution de l'Assurance vie en France au résultat combiné s'élève à 203 millions d'euros** et s'inscrit en baisse par rapport à la contribution de 297 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette évolution résulte de l'augmentation des frais d'exploitation, d'une diminution des produits immobiliers et d'une augmentation de la charge d'impôt globale.

### Caisses régionales

Les Caisses régionales (y compris les caisses locales) affichent une contribution de 145,8 millions d'euros en 2005 contre 105,7 millions d'euros en 2004.

Le ratio combiné net des Caisses régionales s'établit à 99,5 % au 31 décembre 2005 en amélioration de près de 1,0 point comparé à 2004. L'évolution favorable de la sinistralité de l'exercice courant (-0,6 point) masque des évolutions contrastées :

- en risques de base, le ratio est stable. L'analyse détaillée montre une amélioration de la sinistralité sur les branches assurance de personnes (-2,7 points) et responsabilité civile générale (-4,0 points). En revanche, en automobile, une dégradation est observée de 1,6 point s'expliquant par la détérioration de la branche responsabilité civile (+4,4 points), compte tenu de la hausse du coût des sinistres corporels et ce malgré une baisse des fréquences. La branche incendie voit également sa sinistralité augmenter (+1,7 point) sous l'effet de l'accroissement de la fréquence des sinistres importants ;
- en santé, la maîtrise constatée lors des deux précédents exercices se confirme avec la poursuite de la diminution de 3,2 points du ratio ;
- en risques atmosphériques, le ratio s'améliore de 7,2 points par rapport à 2004. L'absence d'événement majeur climatique est à l'origine de la très nette amélioration de 17,5 points de la branche tempête. A contrario, les orages de grêle de fin juin ont pesé sur la sinistralité de la branche récoltes (+15,7 points). En risques lourds, la survenance d'un sinistre très important explique en grande partie la détérioration de 15,2 points du ratio. Enfin, en catastrophes naturelles, malgré les inondations de septembre dans le Sud de la France, le ratio de sinistralité reste bas (15,0 % en 2005 contre 9,1 % en 2004).

Les dégagements sur exercices antérieurs des Caisses régionales s'élèvent à 188,2 millions d'euros en 2005 contre 178,9 millions d'euros en 2004. Cette évolution est constatée dans un contexte de rechargements significatifs en risques de base, provenant notamment de la baisse des taux d'intérêts appliqués aux tables de provisionnement des rentes.

Le ratio de frais d'exploitation nets affiche une stabilité. Il s'élève à 22,3 % au 31 décembre 2005.

En 2005, les produits financiers nets de charges (269,6 millions d'euros) progressent de 28,5 % par rapport à 2004 (209,8 millions d'euros) en raison de la forte progression des plus et moins-values de cessions nettes de reprises de provisions sur les titres classés en AFS ainsi que de la baisse des dotations aux provisions pour dépréciation.

### Groupama S.A.

Groupama S.A. est l'entité tête du groupe. Elle assure un rôle de holding en détenant (directement ou indirectement) l'ensemble des filiales françaises et internationales du groupe. Au titre de cette fonction, Groupama S.A. assure le pilotage opérationnel du groupe consolidé et représente le

pivot de financement interne et externe. Elle occupe également un rôle central au niveau technique. Groupama S.A. est, comme indiqué précédemment, réassureur des Caisses régionales au travers d'une convention de réassurance interne. Elle centralise et organise également la protection externe du groupe en matière de réassurance.

La contribution de **l'entité Groupama S.A.** au résultat combiné de Groupama s'élève à 23,8 millions d'euros au 31 décembre 2005 (contre -62 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Le ratio combiné net de réassurance de Groupama S.A. s'élève à 100,6 % en augmentation de 1,6 point par rapport à celui de décembre 2004.

La baisse des résultats techniques de l'entité s'explique par la dégradation de 3,5 points de la sinistralité brute tous exercices en 2005. Sur exercice courant, la détérioration du ratio de sinistralité de 1,0 point provient dans une large mesure de la branche automobile. Sur exercices antérieurs, Groupama S.A. a procédé à des rechargements en dommages corporels. Ces rechargements s'expliquent pour partie par la baisse des taux d'intérêts appliqués aux tables de provisionnement des rentes, mais également par une évolution des coûts médicaux. Le résultat de réassurance externe se solde par une charge de -161,7 millions d'euros. Ce résultat fortement négatif est largement lié à une année 2005 peu sinistrée en tempêtes et catastrophes naturelles. Dans ce contexte, la marge technique conservée en 2005 par Groupama S.A. ressort à +119,1 millions d'euros en 2005 contre +148,4 millions d'euros en 2004. Le ratio des frais d'exploitation nets est stable ; il s'élève à 30,5 % en 2005. Les produits financiers contributifs de Groupama S.A. s'établissent en 2005 à 162,5 millions d'euros en forte croissance (+115,9 millions d'euros) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient de la progression des revenus des valeurs mobilières et de la hausse des plus-values réalisées (nettes de reprise de provisions pour les titres AFS cédés) qu'elles soient gérées en direct ou au travers de fonds mutualisés.

Les charges de financement s'élèvent à 42,5 millions d'euros en 2005 contre 40,0 millions d'euros en 2004. La variation résulte essentiellement de la charge d'intérêts liée à l'émission d'un TSDI de 500 millions d'euros en juillet 2005. Pour mémoire, l'exercice précédent était affecté d'une charge d'intérêts sur un emprunt intégralement remboursé fin 2004.

Enfin, Groupama S.A. présente une charge d'impôt globale (impôt courant exigible et impôt différé) de -29,9 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre un produit de 11,1 millions d'euros l'exercice précédent. Le gain d'intégration fiscale de 135,5 millions d'euros sur l'impôt exigible (Groupama S.A. est société mère de l'intégration fiscale du groupe) est compensé par l'annulation des impôts différés actifs constatés les années antérieures. Cette annulation se justifie par la résorption du déficit fiscal du groupe à hauteur de -143,4 millions d'euros.

D'un point de vue analytique le résultat de Groupama S.A. est décomposé en un résultat opérationnel affecté au pôle assurance banque et services France (sa contribution est

positive de 117 millions d'euros) et un résultat au titre de sa fonction de holding dont la contribution est négative de 93,2 millions d'euros.

### Groupama Vie

La contribution 2005 de **Groupama Vie** au résultat combiné du groupe s'élève à 90,0 millions d'euros contre 93,7 millions d'euros en 2004 après intégration de la quote-part de résultat des sociétés immobilières revenant à l'entité.

- Son solde technique s'établit à 40,0 millions d'euros contre 44,5 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette variation résulte principalement d'une baisse du résultat en prévoyance décès individuelle se caractérisant par une sinistralité technique en hausse et une diminution des bonis de liquidation.
- Les frais généraux et allocations de gestion versées au réseau, en augmentation par rapport à 2004, sont toujours couverts par les chargements de gestion. Il convient de souligner que les coûts des projets et des maintenances informatiques sont à l'origine de l'évolution de ces frais d'exploitation.
- Le solde financier consolidé net de participation aux bénéficiaires affiche un excédent de 88,5 millions d'euros en 2005 contre 82,0 millions d'euros au 31 décembre 2004. Malgré l'impact négatif de la variation de la juste valeur des instruments dérivés, l'accroissement sensible des plus-values de cessions nettes de reprise de provisions est à l'origine de cette augmentation. Néanmoins, du fait de la participation aux bénéficiaires, une partie de la hausse des produits financiers est attribuée aux assurés.
- La charge fiscale globale de Groupama Vie s'élève à -41,6 millions d'euros en 2005 contre -32,8 millions d'euros en 2004.
- L'allocation du résultat des sociétés immobilières à Groupama Vie est en augmentation par rapport à 2004 (14,7 millions d'euros en 2005 contre 10,5 millions d'euros en 2004).

### Gan Assurances

La contribution de Gan Assurances au résultat combiné du groupe s'élève à 44,0 millions d'euros en 2005 contre 90,8 millions d'euros enregistrée en décembre 2004. Le résultat de Gan Assurances était cependant marqué par des plus-values immobilières exceptionnelles en 2004 (63 millions d'euros au net de la participation aux bénéficiaires).

Le résultat contributif de **Gan Assurances Vie** s'élève à 52,6 millions d'euros sur l'exercice 2005 contre 104,5 millions d'euros au 31 décembre 2004. Les plus-values immobilières exceptionnelles évoquées précédemment expliquent la chute de la contribution alors que les autres agrégats du compte de résultat sont en amélioration à l'exception des frais d'exploitation :

- La marge technique en assurance individuelle affiche une progression de plus de 25 % par rapport à 2004. La marge reste positive sur l'ensemble des branches d'activité. L'augmentation de la marge technique en prévoyance et en santé est notamment induite par l'amé-

lioration de la sinistralité. La marge de la branche retraite est en progression en 2005. Il est à noter qu'en 2004 des provisions spécifiques sur les régimes L. 441 et la prise en compte de l'anticipation de la baisse des taux techniques avaient affecté les résultats.

- La branche des assurances collectives enregistre une amélioration de + 24,3 % de la marge technique. En prévoyance et en santé en particulier, la baisse du ratio de sinistralité tant en décès qu'en arrêt de travail, combinée à une liquidation favorable des exercices antérieurs contribue à la progression de la marge technique.
- Les charges d'exploitation nettes augmentent de 10,9 % en 2005 en raison notamment de l'augmentation du taux des commissions de près de 0,5 point et d'un accroissement des frais d'inspection commerciale.
- Les produits financiers nets de charges (y compris réallocation de l'immobilier) sont en nette progression. Les plus-values de cessions réalisées, nettes de reprise de provisions sur titres classés en AFS (soit en gestion directe, soit au travers de fonds mutualisés) et la variation de juste valeur des titres classés en *trading* (actifs de transaction) expliquent cette évolution. Cette variation induit mécaniquement une augmentation de la charge de participation aux bénéficiaires revenant aux assurés.
- La charge fiscale est stable (-24,5 millions d'euros en 2005 contre -25,1 millions d'euros en 2004).

**Gan Assurances IARD** présente une contribution au résultat combiné de -8,6 millions d'euros (-13,7 millions d'euros en 2004). Au 31 décembre 2005, le ratio combiné net de réassurance s'établit au 31 décembre 2005 à 115,5 % contre 118,0 % au 31 décembre 2004.

- Une forte détérioration de la sinistralité brute est observée (74,4 % au 31 décembre 2005 contre 71,6 % en 2004). Cette variation s'explique principalement par une dégradation notable de la branche automobile (+7,7 points). Une hausse des fréquences ainsi que le poids des sinistres graves sont à l'origine de la hausse de la sinistralité courante de cette branche. Les violences urbaines survenues courant novembre 2005 ont également eu des effets défavorables sur la sinistralité courante (+0,6 point). Les branches risques professionnels ont elles aussi été impactées par la survenance de sinistres importants en 2005 détériorant ainsi leur ratio de sinistralité.
- Le montant des dégagements sur exercices antérieurs s'élève à 80,8 millions d'euros et progresse de 39,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Une révision des procédures de suivi des dossiers ainsi que des opérations d'inventaire spécifiques sur les dossiers des exercices antérieurs à 2002 expliquent principalement cette augmentation.
- Le ratio de frais d'exploitation s'améliore de 6,6 points par rapport à celui de 2004 compte tenu notamment des dépenses informatiques liées à la convergence et à la mise en place de l'outil de gestion SIGMA en 2004. Il est à noter une progression de 0,5 point du taux de commissions des agents sur l'exercice.
- Le résultat financier est en repli (137,1 millions d'euros en 2005 contre 152,8 millions d'euros en 2004). Des cessions

d'actifs immobiliers et obligataires avaient été réalisées en 2004 et expliquent en grande partie le niveau plus élevé du résultat financier en 2004. Il faut aussi noter que la variation de juste valeur des instruments financiers est en recul sous l'effet d'un impact négatif de la variation de juste valeur des dérivés.

- Il convient de rappeler qu'en 2004 des opérations de restructurations internes s'étaient traduites par un produit d'impôt non récurrent. Ainsi en 2005, le produit d'impôt de l'entité de 2,9 millions d'euros est en retrait de 9,5 millions d'euros par rapport à 2004.

### Gan Eurocourtage

La contribution de Gan Eurocourtage au résultat combiné du groupe s'élève à 81,1 millions d'euros en 2005 soit à un niveau identique à l'exercice précédent.

La contribution de **Gan Eurocourtage Vie** au résultat combiné du groupe s'élève à 13,4 millions d'euros en 2005 contre 34,4 millions d'euros en 2004 (impactée par des plus-values immobilières exceptionnelles de 18,2 millions d'euros).

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- La marge technique est en très léger recul. Les évolutions varient selon les branches. Tant en prévoyance qu'en santé, les résultats progressent sensiblement sous l'effet d'une amélioration de la sinistralité. L'entité récolte ainsi les fruits de sa politique rigoureuse de suivi de portefeuille menée ces dernières années. A contrario, en groupe vie, l'impact de la baisse du taux d'intérêt technique a pour conséquence une dégradation de la marge technique sur cette branche.
- Le résultat financier net est en hausse de 27 millions d'euros. Cette évolution est due en grande partie aux impacts favorables des plus-values réalisées au sein des OPCVM consolidés et, de la variation de juste valeur des actifs classés en *trading*. À l'inverse, une baisse significative des revenus immobiliers et une diminution des plus-values latentes sur les ventes à terme de devises sont enregistrées. En revanche une augmentation de 34 millions d'euros de la charge de participation aux bénéficiaires revenant aux assurés est observée.
- La charge d'impôt globale s'établit en 2005 à -9,0 millions d'euros contre -6,6 millions d'euros en 2004.

**Gan Eurocourtage IARD** affiche au 31 décembre 2005 une contribution au résultat combiné du groupe de 67,8 millions d'euros contre 46,7 millions d'euros en 2004.

- Le ratio combiné net de réassurance s'améliore très légèrement et s'établit à 102,2 % contre 102,4 % en 2004. Cette baisse est due au recul de 2,5 points du ratio de sinistralité nette sous l'effet de l'amélioration du solde de réassurance alors que la sinistralité brute se dégrade. Le ratio de sinistralité de l'exercice courant s'accroît (+ 1,2 point) tant sur le marché des particuliers et professionnels que sur celui des entreprises. La survenance de sinistres importants sur les branches commerces et risques industriels est à l'origine de cette détérioration (respective-

ment + 16,3 points et + 22,3 points). À l'inverse, il convient de souligner de sensibles améliorations sur les branches automobile du particulier (-2,9 points), responsabilité civile générale (-5,1 points) et construction (-13,8 points en retraitant 2004 d'un sinistre construction d'ampleur exceptionnelle). Les bonis sur exercices antérieurs sont en hausse de 3,6 millions d'euros par rapport à 2004. Les dégagements observés proviennent principalement du marché des particuliers et professionnels et notamment de la branche commerces. A contrario, le marché des entreprises voit ses dégagements sur exercices antérieurs se réduire notamment sur les branches construction et risques industriels.

- Le ratio de frais d'exploitation net s'élève à 33,3 % en 2005 contre 31,0 % en 2004.
- La contribution au résultat financier est en forte progression par rapport à l'exercice précédent (124,8 millions d'euros en 2005 contre 98,7 millions d'euros en 2004). Cette évolution s'explique par l'impact positif de la hausse des plus-values de cessions nettes des reprises de provisions pour dépréciation des titres AFS cédés (soit en gestion direct, soit en gestion mutualisée).
- L'augmentation de la charge d'impôt globale résulte essentiellement de l'amélioration du résultat contributif sur 2005 par rapport à 2004.

### Gan Prévoyance

La contribution au résultat de **Gan Prévoyance** s'élève à 21,7 millions d'euros en recul par rapport au 31 décembre 2004 où elle s'établissait à 37,3 millions d'euros. Comme Gan Assurances Vie, la contribution de Gan Prévoyance était marquée par des plus-values immobilières exceptionnelles en 2004 (pour 14,9 millions d'euros).

- La marge technique de Gan Prévoyance affiche une progression de 1,9 million d'euros en 2005. Cette évolution résulte d'une hausse de la marge technique en vie, atténuée par la diminution de la marge technique en non-vie.
- La progression des frais d'exploitation nets (y compris les frais d'acquisition reportés) est liée à l'accroissement de certaines charges externes (notamment les frais informatiques).
- La réalisation de plus-values de cessions au sein des OPCVM consolidés explique en grande partie la croissance de 26,7 millions d'euros des produits financiers nets en 2005. Cet impact favorable revient cependant en grande partie aux assurés.

### Gan Patrimoine et ses filiales

La contribution en 2005 de **Gan Patrimoine** et de ses filiales au résultat combiné du groupe est quasi identique à celle de 2004 et s'établit à 22,7 millions d'euros.

- La marge technique du centre de profit en 2005 est stable par rapport à celle de 2004. Il est à noter cependant la poursuite du recul des produits d'épargne à primes périodiques et la hausse de la charge des prestations sous l'effet notamment de rachats en augmentation.
- Les frais d'exploitation progressent légèrement par rapport à l'année précédente.
- Le résultat financier net consolidé (hors ajustements ACAV) est en hausse d'environ 1 million d'euros.

L'effet positif lié à la variation de juste valeur des instruments financiers et à la consolidation des OPCVM est totalement compensé par la diminution des plus-values de cession nettes de reprise de provisions.

- La charge d'impôt globale ressort à -10,1 millions d'euros stable par rapport à 2004.

### Groupama Transport

La contribution de **Groupama Transport** au résultat combiné du groupe (20,9 millions d'euros) progresse en 2005 de 40,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le ratio combiné net de Groupama Transport s'améliore légèrement pour s'établir à 91,8 % ; les deux composantes de ce ratio évoluent faiblement (+0,3 point pour le ratio de sinistralité nette et -0,6 point pour le ratio de frais d'exploitation nets). En marine, la sinistralité brute est stable avec un ratio de 58,2 % en 2005 contre 58,6 % en 2004. Sur l'exercice courant, ce ratio est en très légère augmentation (+0,3 point) par rapport à 2004. En aviation, la sinistralité tous exercices, bien qu'à un niveau profitable affiche une dégradation de près de 40 points. Cette variation s'explique par la dégradation des résultats techniques en provenance du pool réunion aérienne compte tenu de la série de catastrophes survenues notamment au cours de l'été 2005. Les autres pools (en *run off*) impactent de manière négative le résultat technique de la branche aviation suite à des rechargements significatifs. Le ratio de frais d'exploitation nets s'améliore. Le résultat de change en forte progression (liée à l'évolution favorable du dollar) ainsi que la réalisation de plus-values exceptionnelles par le pool réunion aérienne concourent à l'accroissement de 9,7 millions d'euros du résultat financier en 2005. La charge d'impôt est en forte augmentation (+7,4 millions d'euros) en 2005 sous l'effet principalement de l'amélioration des résultats de l'entité.

### Autres sociétés spécialisées du groupe

Au 31 décembre 2005, les autres sociétés spécialisées du groupe affichent une contribution globale au résultat combiné du groupe de 9,8 millions d'euros, en hausse par rapport à l'année précédente (8,4 millions d'euros). Elle se décline comme suit :

- **Groupama Assurance Crédit** fait apparaître un résultat contributif de 3,2 millions d'euros en hausse de 1,6 million d'euros par rapport à 2004. Le résultat financier contribue essentiellement à cette amélioration (+2,0 millions d'euros) suite à une externalisation de plus-values, consécutives à une réorientation de la politique de gestion financière. Le ratio combiné se détériore de 8,5 points du fait de la dégradation du solde de réassurance alors qu'une meilleure sinistralité brute est enregistrée.
- La contribution de **Mutuaide Assistance** au résultat combiné du groupe s'élève à 2,8 millions d'euros en baisse de 0,9 million d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Les évolutions des modalités de réassurance du risque assistance, au sein du groupe en 2005 expliquent cette baisse.
- **Groupama Protection Juridique** voit sa contribution s'améliorer de 0,8 million d'euros et atteindre 3,8 millions

d'euros en 2005 sous l'effet conjugué de meilleurs résultats techniques et financiers.

### Activités non poursuivies en France

**Assuvie** contribue à hauteur de 2,2 millions d'euros au résultat combiné 2005 du groupe contre 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

### Groupama Banque et Groupama Épargne Salariale

La contribution de **Groupama Banque** enregistre une perte de 36,2 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre une perte de 39 millions d'euros en 2004. En dépit de la progression du produit net bancaire en 2005 de 39 %, celui-ci est néanmoins insuffisant pour couvrir les charges d'exploitation de cette activité en phase de croissance (55 000 nouveaux comptes).

**Groupama Épargne Salariale** voit son résultat augmenter en 2005 mais reste néanmoins déficitaire à hauteur de 1 million d'euros.

### Assurance Internationale

La contribution de l'**Assurance Internationale** au résultat combiné représente un profit de 117,8 millions d'euros à comparer au résultat de l'exercice 2004 de 56,8 millions d'euros. Cette forte progression s'explique largement par la contribution des entités anglaise et espagnole.

En 2005, le résultat contributif de **Groupama Insurances** poursuit sa progression entamée ces dernières années pour atteindre 48,6 millions d'euros contre 28,5 millions d'euros. Ce bon résultat trouve son origine dans l'amélioration du ratio combiné (-1,7 point) ainsi que dans l'accroissement des produits financiers nets.

Malgré la hausse du ratio de frais d'exploitation bruts de près de 2 points, le ratio combiné diminue par rapport à 2004 grâce à une évolution favorable de la sinistralité brute de 4,9 points. Il convient de noter que la résiliation du contrat SAGA en 2004 impacte à hauteur de 2,8 points l'amélioration de la sinistralité. Toutes les branches, à l'exception de l'habitation, voient leur ratio de sinistralité brute tous exercices diminuer. En automobile, le ratio de sinistralité brute s'améliore de 1,3 point compte-tenu de dégagements importants sur les exercices antérieurs constatés en 2005. Néanmoins, la sinistralité de l'exercice courant a été fortement impactée sous l'effet d'un sinistre grave de 14,6 millions d'euros (avant réassurance).

L'amélioration des résultats techniques s'accompagne en 2005 d'une progression du résultat financier de 7,6 millions d'euros liée exclusivement à la hausse des revenus financiers.

**Les filiales italiennes** enregistrent une contribution au résultat combiné de 17 millions d'euros en 2005 contre 10,4 millions d'euros en 2004.

- En assurance non-vie, le ratio combiné net est stable en 2005 par rapport à décembre 2004 et s'élève à 100,7 %. Il convient toutefois de noter une légère dégradation de la sinistralité brute de 1,5 point sous l'effet principalement de la survenance dans l'exercice de sinistres importants



tant sur les branches automobile, entreprises qu'agricole. Après prise en compte de la réassurance, la sinistralité nette est étale. Le ratio de frais d'exploitation nets s'établit à 26,4 % identique à celui de 2004 traduisant ainsi une maîtrise des frais généraux. Les produits financiers sont quant à eux en forte progression (+ 26,6 %) compte tenu de la réalisation de plus-values de cessions nettes de reprise de provisions. Le résultat contributif de la filiale s'élève donc à 15,5 millions d'euros.

- **Gan Italia Vita** affiche une contribution de 1,5 million d'euros en 2005 contre une perte de 1,9 million d'euros en 2004. Cette évolution est tirée par une amélioration de la marge technique qui s'explique notamment par des charges de provisions complémentaires. Sur le plan financier, le résultat 2005 est en diminution mais il convient de souligner que l'année 2004 avait été marquée par la réalisation de plus-values de cessions exceptionnelles.

**En Espagne**, Groupama Seguros présente un résultat contributif de 34,2 millions d'euros au 31 décembre 2005 à comparer à 21,0 millions d'euros en 2004. Le ratio combiné net augmente de 0,7 point. Cette évolution s'explique par le fait que le ratio de sinistralité nette de la filiale espagnole s'améliore de 0,8 point alors que le ratio de frais d'exploitation nets augmente de 1,6 point. Cette évolution est liée, d'une part, aux dégagements sur exercices antérieurs qui, cette année, progressent sensiblement et, d'autre part, aux charges d'exploitation impactées en 2005 par une campagne publicitaire visant à améliorer la notoriété de la marque Groupama en Espagne. En vie, une amélioration de la marge technique a été enregistrée. La réalisation de plus-values de cessions nettes de reprises contribue principalement à la croissance des produits financiers nets de l'exercice. Il convient enfin de rappeler qu'une dotation aux provisions sur créances irrécouvrables relatives à des soldes de réassureurs avait grevé la contribution 2004 d'environ 10 millions d'euros.

Les **autres filiales étrangères du groupe** présentent les résultats suivants en 2005 :

- **Les filiales au Portugal** enregistrent une contribution de 3,5 millions d'euros en 2005 contre 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2004. En vie, en raison de moindres produits financiers en 2005, la contribution de l'entité est en légère baisse et ce malgré l'augmentation de la marge technique nette. Il convient parallèlement de souligner en non-vie, une amélioration de 3,4 points du ratio combiné.

- **En Hongrie**, suite aux actions menées dans le cadre du redressement de la rentabilité de la filiale, la contribution de cette dernière, bien qu'encore négative, s'améliore sensiblement (-2,3 millions d'euros en 2005 contre -9,3 millions d'euros en 2004). Les effets sont notables au niveau du ratio combiné net (en repli de 20,5 points) et sont tirés exclusivement par le ratio de sinistralité nette (-21,7 points). Dans un contexte de forte baisse du chiffre d'affaires, le ratio de frais d'exploitation nets s'accroît de 1,2 point.

- La contribution de **Gan Outre-Mer IARD** en 2005 s'élève à 8,4 millions d'euros contre 1,9 million d'euros en

2004. Cette progression s'explique, d'une part, par une amélioration de 1,4 point du ratio combiné net et, d'autre part, par la forte croissance des produits financiers nets.

- **En Turquie**, la participation du groupe dans Günes Sigorta se traduit par une contribution de 1,1 million d'euros, en 2005 contre 3,8 millions d'euros en 2004.

Les **activités non poursuivies** à l'international présentent une contribution de 7,4 millions d'euros et s'analysent comme suit :

- **Zénith Vie** affiche un résultat contributif positif de 4,9 millions d'euros en 2005 contre une perte de -7,5 millions d'euros au 31 décembre 2004. Il est rappelé que la contribution négative de 2004 était fortement impactée par des réajustements de provisions techniques. Les produits financiers sont en augmentation suite notamment à des cessions d'immeubles.

- Les anciennes activités américaines du groupe, gérées par **Rampart**, présentent une contribution négative de -2,1 millions d'euros en 2005 contre un profit de 1,8 million d'euros en 2004.

- L'activité en *run-off* anglaise du groupe, cantonnée dans l'entité **Minster Insurance**, dégage un résultat de 5,6 millions d'euros en 2005 en progression de 3,8 millions d'euros par rapport à 2004. Cette variation est imputable à la réalisation de plus-values de cessions.

- Le résultat contributif de **Luxlife**, mise en *run-off* en 2004, est à l'équilibre.

#### Activités financières

La contribution au résultat combiné des activités financières du groupe s'établit à 25,9 millions d'euros au 31 décembre 2005 en augmentation notable par rapport au 31 décembre 2004 où la contribution de ces activités était de 13,3 millions d'euros.

La **Banque Finama** affiche une contribution déficitaire de -2,6 millions d'euros. Elle est en nette amélioration par rapport à celle de 2004 qui s'élevait à -6,5 millions d'euros. Cette progression est liée en grande partie à la hausse du produit net bancaire et notamment à celui relatif à l'activité banque patrimoniale.

Les **filiales de gestion d'actifs** (Groupama Asset Management et ses filiales) enregistrent une contribution en forte hausse (24,5 millions d'euros en 2005 contre 16,1 millions d'euros au 31 décembre 2004). Le développement de la clientèle institutionnelle ainsi que la hausse des encours gérés sont à l'origine de cette performance dans un contexte d'orientation favorable des marchés financiers.

**Finama Private Equity** enregistre un résultat bénéficiaire de 0,6 million d'euros en 2005.

La contribution de **Groupama Immobilier**, filiale de gestion des actifs immobiliers de placements du groupe, s'élève à 3,4 millions d'euros en 2005, comparable à celle de l'année précédente.

## Analyse des Holdings

**Les Holdings** affichent une perte de – 117 millions d’euros au 31 décembre 2005, en amélioration par rapport à l’exercice 2004 (– 135 millions d’euros). Cette perte s’explique surtout par la contribution négative de l’activité holding de Groupama S.A. pour – 93 millions d’euros.

La contribution au résultat de **Groupama International** s’établit en décembre 2005 à une perte de – 10,0 millions d’euros contre un déficit de 6,2 millions d’euros en 2004. Cette évolution s’explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

- une amélioration du résultat financier dans la mesure où aucune dépréciation de titres non consolidés n’a été constatée en 2005 (le provisionnement des titres Groupama Vietnam et Gan Holding Pacifique à hauteur respectivement de 2,9 millions d’euros et 0,9 million d’euros impactait négativement le résultat 2004) ;
- une dégradation du résultat exceptionnel du fait de l’ajustement des provisions sur le *run off* Canada (– 3,1 millions d’euros) ;
- un alourdissement de la charge d’impôt (– 2,9 millions d’euros).

Le résultat de **Gan UK** s’établit à – 12,9 millions au 31 décembre 2005 contre – 6,9 millions d’euros en 2004. Pour mémoire, les engagements de retraites vis-à-vis des salariés des filiales opérationnelles ont fait l’objet d’un réaménagement au cours de l’exercice 2004 qui s’est traduit par une diminution des passifs sociaux de 7 millions d’euros. En revanche, la charge d’emprunt est relativement stable par rapport à l’année précédente.

La contribution de **Groupama Holding** s’établit à – 1,0 million d’euros au 31 décembre 2005 contre un profit de 4,4 millions d’euros l’année précédente. La diminution des charges d’intérêts sur emprunts, suite au remboursement de l’intégralité de sa dette sur l’exercice, a compensé partiellement la baisse des résultats réalisés sur les placements financiers classés en trading. Comme en 2004, le résultat de **Groupama Holding 2** est à l’équilibre.

## BILAN COMBINÉ

Au 31 décembre 2005, le total du bilan combiné de Groupama s’élève à 80,3 milliards d’euros, contre 73,3 milliards d’euros au 31 décembre 2004, soit une croissance de 9,5 %.

## Écarts d’acquisition

La variation du poste d’écarts d’acquisition de 6 millions d’euros entre le 31 décembre 2004 (1,15 milliard d’euros) et le 31 décembre 2005 (1,16 milliard d’euros) résulte d’un écart d’acquisition constaté sur Groupama Insurances suite à l’acquisition de Clinicare.

## Placements (y compris placements en UC)

Les placements d’assurance (désormais en grande partie en valeur de marché) s’élèvent à 68,9 milliards d’euros contre

61,7 milliards d’euros à fin 2004, soit une augmentation de 7,2 milliards d’euros (soit + 11,7 %). Cette variation s’explique principalement par la hausse des marchés financiers, et notamment par la progression de l’indice CAC 40 de plus de 23 % et par la baisse des taux d’intérêts. Les plus values latentes du groupe atteignent 10,3 milliards d’euros en forte progression (+ 3,6 milliards d’euros) par rapport au 31 décembre 2004.

La structure de ces placements est la suivante :

• Obligations et parts d’OPCVM à revenu fixe	65 %
• Actions et parts d’OPCVM à revenu variable	22 %
• Immobilier	6 %
• Placements en Unités de Compte	5 %
• Autres	2 %

## Capitaux propres

Au 31 décembre 2005, les capitaux propres combinés de Groupama s’élèvent à 6,5 milliards d’euros en forte progression par rapport au 31 décembre 2004.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(en millions d’euros)	
<b>CAPITAUX PROPRES À L’OUVERTURE 2005</b>	<b>4 917</b>
Impact de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	2 513
Impact de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	– 1 582
Impact de la réserve de réévaluation : impôt différé	89
Autres	– 22
<b>Résultat</b>	<b>544</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2005</b>	<b>6 459</b>

L’évolution des marchés financiers ainsi que la progression du résultat du groupe sont à l’origine de la variation des capitaux propres. La variation de juste valeur des titres classés dans la catégorie AFS transite en effet par les capitaux propres. Cet effet est toutefois atténué, d’une part par la mise en place de la comptabilité reflet pour les activités vie, et d’autre part par l’impôt différé associé.

## Passifs subordonnés et dettes de financement

Suite à la mise en place d’un emprunt obligataire subordonné perpétuel d’un montant nominal de 500 millions d’euros, les passifs subordonnés ont augmenté au cours de la période et atteignent 1,25 milliard d’euros. Cet emprunt est assorti d’un « call à 10 ans » qui permet à l’émetteur, le remboursement par anticipation.

L’endettement externe du groupe représente un montant de 733 millions d’euros, en hausse de 106 millions d’euros par rapport au 31 décembre 2004. Cette évolution est liée à la foncière Silic qui a souscrit de nouveaux emprunts dans le but de financer son développement.

**Provisions techniques**

Les provisions techniques (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 63,5 milliards d'euros en 2005 contre 58,5 milliards d'euros au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 8,5 %.

**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont en hausse de 57 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 693 millions d'euros au 31 décembre 2005. Cette évolution trouve principalement son origine dans l'actualisation des engagements de retraite vis-à-vis des salariés.

## 6 SOLVABILITÉ

La solvabilité ajustée, incluant les bénéfices futurs des activités vie, se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité des comptes combinés de 291 % en 2005 à comparer à 233 % en 2004.

Le renforcement de la solidité financière de Groupama provient en grande partie de la sensible amélioration des marchés financiers en 2005 ayant contribué à la forte croissance des plus-values latentes. La prise en compte des bénéfices futurs dans ce ratio représente 11 points de base de couverture de la marge (équivalent à 2004).

Le groupe affiche un ratio de solvabilité sur fonds propres durs (hors plus-values latentes) de 131 % soit une amélioration de près de 19 points par rapport à l'exercice 2004. L'amélioration du résultat opérationnel combinée à la mise en place d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel contribuent à cette belle progression.

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserve de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 34,4 % (en progression de 5,4 points par rapport à 2004). Il est à noter qu'une partie significative de cet endettement est portée par la filiale foncière cotée Silic qui a souscrit des emprunts afin de développer son parc immobilier. Corrigé de cet élément, le taux d'endettement Assurance du groupe, qui a été contracté dans le cadre de sa croissance organique (y compris l'endettement lié à certains crédits-baux immobiliers), s'établit à 25,1 % en augmentation de 3,5 points par rapport à 2004.

## 7 CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

## 8 POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales de Groupama S.A. aux risques de marché.

**Risque de taux**

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt (*caps*) d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable (*swaps payeurs*) d'autre part. Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama S.A.

**Risque de change**

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar et yen) est systématiquement couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont systématiquement renouvelées depuis leur mise en place en 2001.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama S.A.

Le groupe suit par ailleurs en permanence l'exposition des filiales d'assurances aux risques de marché (actions), de crédit (obligations privées) et de contrepartie.

## 9 RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité visées par l'article L.225-102 alinéa 4 du code de commerce, sont renseignées, pour des raisons de pertinence, au niveau consolidé. La liste des informations fixées par les articles D. 148-2 et D. 148-3 figure dans le 3<sup>ème</sup> cahier du rapport annuel 2005 Groupama, à la fin du rapport financier consacré aux comptes consolidés. Par ailleurs, il est consacré un chapitre sur la responsabilité sociétale illustrée principalement dans les domaines du contrôle des risques, de la prévention et du mécénat ; ces informations figurent dans la 1<sup>ère</sup> partie du rapport annuel 2005 Groupama.

## 10 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### FONCTIONNEMENT DES INSTANCES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

#### Fonctionnement des instances d'administration et de direction

##### • Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la société est actuellement composé de 16 administrateurs, dont 11 représentent l'actionnaire de contrôle, 3 sont extérieurs au groupe et ont été nommés par l'assemblée du 24 février 2005 pour une durée de 6 ans, et 2 sont élus par le personnel salarié de la société pour une durée de 4 ans. Sur les trois administrateurs extérieurs, deux sont indépendants.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre et contrôle la gestion de la direction ; il peut se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la société, règle par ses délibérations les affaires qui la concernent et procède en outre, aux vérifications et contrôle qu'il juge opportun.

Dans ce cadre, et à effet d'assurer l'efficacité de ses travaux, le conseil d'administration de la société a adopté le 10 janvier 2005 un règlement intérieur destiné à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires de la société, et à préciser les droits et obligations des administrateurs.

Ce règlement intérieur, qui a été signé par l'ensemble des administrateurs, est entré en vigueur le 24 février 2005.

##### • Direction générale

Il est rappelé que la direction générale de la société est assurée par un directeur général exécutif, en application de la loi de mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Économiques (décision du conseil d'administration du 18 décembre 2003, confirmée par la décision du Conseil du 26 août 2004).

#### Fonctionnement des comités spécialisés

Le conseil d'administration a décidé de créer un comité des conventions et d'élargir les missions du comité d'audit et du comité des rémunérations qui sont devenus respectivement le comité d'audit et des comptes et le comité des rémunérations et des nominations.

Ces comités en fonction depuis le 24 février 2005 et dont le fonctionnement est précisé dans le règlement intérieur, sont chargés d'examiner les questions techniques, d'instruire un certain nombre de sujets ou thèmes afin de permettre au conseil de se consacrer, dans toute sa plénitude, à l'examen des affaires sociales, à la stratégie et aux projets de développement.

Le comité d'audit et des comptes a comme principales missions l'examen des états financiers semestriels et annuels avant leur présentation au conseil d'administration, l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques et le respect de l'éthique, l'examen des plans d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne et l'examen, avant qu'ils soient rendus publics, des documents d'information comptable et financière émis par la société. Il participe également à la sélection des commissaires aux comptes.

Le comité d'audit et des comptes est composé de quatre administrateurs, dont deux indépendants. Il est présidé par un administrateur indépendant. Le comité s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2005, les 18 mars, 23 mai, 6 juillet, 17 octobre et 7 décembre. Il a chaque fois rendu compte de ses travaux au conseil d'administration. Le taux d'assiduité s'est élevé à 100 %.

Les principaux sujets traités par le comité d'audit et des comptes au cours de l'exercice 2005 ont été les suivants :

- examen des comptes annuels 2004 et semestriels 2005 et impact des nouvelles normes comptables IFRS sur les comptes du groupe ;
- examen du contrôle interne groupe ;
- examen du programme prévisionnel d'audit 2006 ;
- examen de la situation des commissaires aux comptes au regard de leurs missions, de leur renouvellement, de leur rémunération, de leur équilibre au sein du collège, et élaboration d'une charte régissant leurs missions adoptée par le conseil d'administration le 14 décembre 2005 ;
- examen des principes, règles et options comptables retenus pour l'arrêté des comptes 2005.

Le comité des rémunérations et des nominations a comme principales missions les propositions relatives à la rémunération des mandataires sociaux, à l'attribution et à la répartition des jetons de présence, l'examen des propositions relatives à la composition et à l'organisation du conseil d'administration. Il procède également à l'évaluation annuelle du mode de fonctionnement du conseil d'administration.

Le comité des rémunérations et des nominations est composé de cinq administrateurs, dont un administrateur indépendant. Il est présidé par un administrateur représentant l'actionnaire de contrôle. Le comité s'est réuni

trois fois en 2005, les 10 mai, 12 octobre et 7 décembre. Il a chaque fois rendu compte de ses travaux au conseil d'administration. Le taux d'assiduité s'est élevé à 93 %.

Les principaux sujets traités par le comité des rémunérations et des nominations au cours de l'exercice 2005 ont été les suivants :

- examen de la situation des rémunérations des mandataires sociaux ;
- projet d'aménagement de la répartition des jetons de présence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ;
- projet d'aménagement du régime de retraite complémentaire des dirigeants ;
- projet d'évaluation du mode de fonctionnement du conseil d'administration.

Le comité des conventions a comme missions principales l'analyse des modalités d'application de la Convention de réassurance et, d'une façon plus générale, des conventions intervenant entre Groupama S.A., ses filiales et les Caisses régionales. Il analyse également les conventions intervenant directement ou par personne interposée entre Groupama S.A. et ses mandataires sociaux, ou l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction de droits de vote supérieure à 10 %.

Le comité des conventions est composé de trois administrateurs. Il est présidé par un administrateur indépendant. Le comité s'est réuni trois fois en 2005, les 18 mai, 17 octobre et 7 décembre. Il a chaque fois rendu compte de ses travaux au conseil d'administration. Le taux d'assiduité s'est élevé à 88 %.

Les principaux sujets traités par le comité des conventions au cours de l'exercice 2005 ont été les suivants :

- examen des conventions réglementées ;
- examen du Règlement général de réassurance ;
- examen des relations d'affaires entre les Caisses régionales et la société et ses filiales, et d'une convention cadre régissant l'ensemble de ces relations.

Enfin, nous vous rappelons que la société dispose de procédures de contrôle interne tant au plan opérationnel que financier ; ces procédures sont décrites dans le rapport spécifique du Président du conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce.

#### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par votre société que par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce. Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

- Monsieur Jean-Luc Baucherel : rémunération annuelle brute versée par la société (y compris les avantages en nature) en qualité de Président du conseil d'administration : 319,1 milliers d'euros (dont : rémunération annuelle brute 260,0 milliers d'euros, avantage retraite 35,2 milliers d'euros, avantage logement 23,9 milliers d'euros).

- Monsieur Francis Aussat : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Assurances Vie en qualité de Président du conseil d'administration : 82,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 65 milliers d'euros, avantage retraite 17,6 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Jean Baligand : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2005 par la société en qualité de Président du conseil d'administration de Groupama Vie : 19,1 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 15 milliers d'euros, avantage retraite 4,1 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 12,0 milliers d'euros.

- Monsieur Robert Drouet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Patrimoine en qualité de Président du conseil d'administration : 82,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 65 milliers d'euros, avantage retraite 17,6 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Michel Habig : jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Frédéric Lemoine : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 38,4 milliers d'euros.

- Madame Solange Longuet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Assurances IARD en qualité de Présidente du conseil d'administration : 57,2 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 45 milliers d'euros, avantage retraite 12,2 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Marius Mul : jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Roger Paillès : jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros et Groupama Immobilier : 11,0 milliers d'euros.

- Monsieur Jean-Pierre Rousseau : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par les sociétés Gan Eurocourtage IARD et Gan Eurocourtage Vie en qualité de Président du conseil d'administration de ces sociétés : 57,2 milliers d'euros au global (dont rémunération annuelle brute 45 milliers d'euros, avantage retraite 12,2 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Jean Salmon : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 24,0 milliers d'euros.

- Monsieur Philippe Vassor : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 34,4 milliers d'euros.

- Monsieur Jean-Luc Viet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Groupama International en qualité de Président du conseil d'administration : 57,2 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 45 milliers d'euros, avantage retraite 12,2 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Jean-Luc Wibratte : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la Banque Finama en qualité de Président du Conseil de surveillance : 82,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 65 milliers d'euros, avantage retraite 17,6 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama Holding, société qui contrôle Groupama S.A. : 36,0 milliers d'euros.

- Monsieur Jean Azéma, directeur général : rémunération annuelle brute (y compris avantages en nature) perçue au titre de ses fonctions exercées au sein du groupe : 1 013,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 865,0 milliers d'euros, bonus 100,00 milliers d'euros, avantage logement 45,0 milliers d'euros et contrat de prévoyance-décès 3,6 milliers d'euros). Il est précisé que le bonus versé en 2005 à Monsieur Jean Azéma lui a été attribué au vu de la qualité des résultats obtenus par le groupe en matière de rentabilité : atteinte en 2004 d'un ratio de rentabilité des capitaux propres après amortissement du goodwill de 8,9 % (contre 3,8 % en 2003) par rapport à l'objectif fixé de 8 %.

Enfin, la rémunération annuelle brute cumulée (y compris avantages en nature) des membres du comité de direction générale de Groupama S.A. est de 4 337,3 milliers d'euros.

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Figure par ailleurs, en annexe, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par le Président du conseil d'administration, les administrateurs et le directeur général durant l'exercice.

## RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissaires aux comptes de la société Mazars et Guérard et de Monsieur Michel Barbet-Massin, respectivement commissaires aux comptes titulaire et suppléant, arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons, connaissance prise de l'avis du comité d'audit et des comptes, de les renouveler pour une période de six ans qui arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes à clore en 2011.

## JETONS DE PRÉSENCE

Enfin, nous vous proposons de porter le montant annuel des jetons de présence à la somme globale maximale de 636 000 euros pour l'exercice 2006 et les exercices suivants. Nous vous remercions de bien vouloir vous prononcer sur les comptes de l'exercice écoulé et sur les opérations qui figurent dans le présent rapport, en votant les projets de résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce relatives dans le rapport spécial du rapport des commissaires aux comptes.

# 11 PERSPECTIVES

Groupama confirme en 2005 son bon niveau de rentabilité avec une croissance de son résultat combiné de 34 %. Son ratio de rentabilité des fonds propres se situe aujourd'hui parmi les meilleurs de la profession. La structure de son bilan est saine et solide avec un ratio de solvabilité de 291 %, un niveau d'endettement modéré et des provisions techniques déterminées de manière prudente.

Groupama dispose de compétences fortes pour réussir et bien gérer des opérations de croissance externe, en France comme à l'international. La restructuration complète du Gan et son intégration dans le groupe, l'acquisition de CGU Courtage pour créer le 3<sup>ème</sup> pôle de courtage en France, l'acquisition de Plus Ultra Generales en Espagne et

sa fusion avec les implantations du groupe dans ce pays et plus généralement le redéploiement rentable et efficace de l'ensemble des filiales à l'international sont autant d'exemples qui en témoignent.

Fort de ces atouts, le groupe entend désormais :

- accélérer sa croissance organique en s'appuyant sur ses principaux marchés et métiers ;
- être au plus près des attentes des sociétaires et clients au travers d'une démarche innovante dans les produits et à l'écoute des aspirations sociétales ;
- sécuriser sa performance opérationnelle grâce à une approche affinée et renforcée de son management du risque ;
- renforcer encore les moyens de ses actions en ouvrant son capital afin d'asseoir sa stratégie de croissance.

L'histoire plus que centenaire du groupe a montré sa faculté d'adaptation et d'évolution. Groupama est aujourd'hui prêt à franchir de nouvelles étapes pour poursuivre son développement, enrichir son savoir-faire et transmettre cet héritage.

# Bilan combiné

(en millions d'euros)

ACTIF	NOTES	31.12.2005	31.12.2004
Écarts d'acquisition	3	1 158	1 152
Autres immobilisations incorporelles	4	202	212
<b>Actifs incorporels</b>		<b>1 360</b>	<b>1 364</b>
Immobilier de placement	5	3 411	3 341
Immobilier d'exploitation	14	705	704
Placements financiers hors UC	6	61 252	54 145
Placements financiers en UC	8	3 376	3 241
Instruments dérivés		140	246
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>68 884</b>	<b>61 677</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	<b>9</b>	<b>2 193</b>	<b>1 897</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>10</b>	<b>31</b>	<b>27</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>11</b>	<b>1 679</b>	<b>1 718</b>
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	12	2 272	2 157
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	12	195	743
Créances d'impôt exigible	12	152	184
Autres créances	12	676	725
Créances d'exploitation	12	3 295	3 809
Impôts différés actifs	13	181	394
Autres actifs	14	1 968	1 841
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		697	584
<b>TOTAL</b>		<b>80 288</b>	<b>73 311</b>

Les notes en pages 27 à 106 font partie intégrante des états financiers combinés.



PASSIF	NOTES	31.12.2005	31.12.2004
Fonds d'établissement	15	32	32
Réserves de réévaluation	15	2 156	1 131
Autres réserves consolidées	15	3 714	3 351
Écarts de conversion	15	13	(3)
Résultat consolidé	15	544	406
<b>Capitaux propres Groupama (part du groupe)</b>	<b>15</b>	<b>6 459</b>	<b>4 917</b>
Intérêts minoritaires		212	209
Capitaux propres totaux		6 671	5 126
Provisions pour risques et charges	16	693	636
Dettes de financement	18	1 978	1 377
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	19	38 200	35 774
Passifs relatifs à des contrats financiers	22	20 868	20 188
Participation aux bénéfices différée passive	23	4 385	2 505
Ressources des activités du secteur bancaire	24	1 824	1 685
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	25	765	740
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	25	315	857
Dettes d'impôt exigible	25	248	216
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	25	472	467
Autres dettes	25	2 645	2 719
Dettes d'exploitation		4 445	4 999
Impôts différés passifs	26	385	520
Autres passifs	28	839	501
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
<b>TOTAL</b>		<b>80 288</b>	<b>73 311</b>

Les notes en pages 27 à 106 font partie intégrante des états financiers combinés.

# Compte de résultat combiné

(en millions d'euros)

	NOTES	31.12.2005	31.12.2004
Primes émises	2	13 247	12 669
Variations des primes non acquises		(176)	124
<b>Primes acquises</b>	<b>2</b>	<b>13 071</b>	<b>12 793</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>	<b>2</b>	<b>137</b>	<b>105</b>
Produits des placements nets de charges de gestion	31	2 322	2 352
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	31	1 096	550
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	31	365	337
Variation des dépréciations sur instruments financiers	31	(15)	(76)
<b>Produits financiers nets de charges hors charge de financement</b>	<b>31</b>	<b>3 768</b>	<b>3 163</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>16 976</b>	<b>16 061</b>
Charges des prestations des contrats	32	(12 568)	(11 843)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		(274)	(350)
Charges d'exploitation bancaire	30	(140)	(133)
Frais d'acquisition des contrats	33	(1 801)	(1 775)
Frais d'administration	34	(653)	(666)
Autres produits et charges opérationnels courants	35	(496)	(478)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(15 932)</b>	<b>(15 245)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>29 - 30</b>	<b>1 044</b>	<b>816</b>
Autres produits et charges opérationnels	36	(35)	(75)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>29 - 30</b>	<b>1 009</b>	<b>741</b>
Charges de financement		(93)	(97)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	10	2	4
Impôts sur les résultats	27	(339)	(213)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>579</b>	<b>435</b>
Intérêts minoritaires		35	29
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>544</b>	<b>406</b>

Les notes en pages 27 à 106 font partie intégrante des états financiers combinés.

## Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

	CAPITAL	RÉSULTAT	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION	ÉCARTS DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	PART DES MINORITAIRES	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31/12/2003	32	155	3 924		(74)	4 037	231	4 268
Impact changement de méthode AFA			(373)			(373)		(373)
Impact de l'adoption des IFRS			(404)	651	74	321	(11)	310
Situation d'ouverture corrigée	32	155	3 147	651		3 985	220	4 205
Affectation du résultat 2003		(155)	155					
Dividendes / ristournes sociétaires			(2)			(2)	(31)	(33)
Regroupement d'entreprises			8			8	(6)	2
Écarts de conversion					(3)	(3)		(3)
Actifs disponibles à la vente				1 705		1 705	12	1 717
Comptabilité reflet				(1 070)		(1 070)	(7)	(1 077)
Impôts différés				(150)		(150)	(1)	(151)
Autres			43	(5)		38	(7)	31
Résultat de l'exercice		406				406	29	435
<b>Total des mouvements de la période</b>		<b>251</b>	<b>204</b>	<b>480</b>	<b>(3)</b>	<b>932</b>	<b>(11)</b>	<b>921</b>
Capitaux propres au 31/12/2004	32	406	3 351	1 131	(3)	4 917	209	5 126
Affectation du résultat 2004		(406)	406					
Dividendes / ristournes sociétaires			(2)			(2)	(34)	(36)
Augmentation de capital							3	3
Regroupement d'entreprises								
Écarts de conversion					18	18		18
Actifs disponibles à la vente				2 496		2 496	14	2 510
Comptabilité reflet				(1 582)		(1 582)	(14)	(1 596)
Impôts différés			6	89		95	1	96
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi			(20)			(20)		(20)
Autres			(27)	22	(2)	(7)	(2)	(9)
Résultat de l'exercice		544				544	35	579
<b>Total des mouvements de la période</b>		<b>138</b>	<b>363</b>	<b>1 025</b>	<b>16</b>	<b>1 542</b>	<b>3</b>	<b>1 545</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2005</b>	<b>32</b>	<b>544</b>	<b>3 714</b>	<b>2 156</b>	<b>13</b>	<b>6 459</b>	<b>212</b>	<b>6 671</b>

Les notes en pages 27 à 106 font partie intégrante des états financiers combinés.

En synthèse, les produits et charges comptabilisés (part du groupe) dans la période par résultat et directement par capitaux propres s'élèvent à 1 533 millions d'euros et se décomposent comme suit :

- Gains et pertes sur les instruments financiers classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » 2 496 millions d'euros
- Comptabilité reflet (1 582) millions d'euros
- Impôts différés 95 millions d'euros
- Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi (20) millions d'euros
- Résultat de l'exercice 544 millions d'euros

# Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	31.12.2005	31.12.2004
Résultat opérationnel avant impôt	1 009	741
Plus ou moins-values de cession des placements	(638)	(277)
Dotations nettes aux amortissements	16	26
Variation des frais d'acquisition reportés	(7)	(2)
Variation des dépréciations	(362)	(372)
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers	3 388	2 379
Dotations nettes aux autres provisions	39	26
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie et hors ACAV)	(6)	(136)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Corrections des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement		
Variation des créances et dettes d'exploitation	(220)	273
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaires	(213)	(368)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	11	(15)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	419	133
Impôts nets décaissés	(147)	(119)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>3 289</b>	<b>2 289</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(18)	
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>(18)</b>	
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(3 457)	(2 219)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(147)	(96)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités	34	101
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(65)	94
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers</b>	<b>(3 635)</b>	<b>(2 120)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(29)	2
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(29)</b>	<b>2</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>(3 682)</b>	<b>(2 118)</b>
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital	26	15
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres	(3)	
Dividendes payés	(34)	(32)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>(11)</b>	<b>(17)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	601	(36)
Intérêts payés sur dettes de financement	(92)	(97)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>509</b>	<b>(133)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>498</b>	<b>(150)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>143</b>	<b>122</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 289	2 289
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(3 682)	(2 118)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	498	(150)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>248</b>	<b>143</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	584	
Emplois bancaires – Caisse, banque centrale, CCP	26	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(467)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>143</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	697	
Emplois bancaires – Caisse, banque centrale, CCP	23	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(472)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2005</b>	<b>248</b>	

Les notes en pages 27 à 106 font partie intégrante des états financiers combinés.

# Annexe aux comptes combinés

## 1 FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### 1.1 FAITS MARQUANTS

#### 1.1.1 ORGANISATION DU GROUPE

##### Nomination d'administrateurs extérieurs

L'assemblée générale de Groupama S.A. du 24 février 2005 a approuvé la nomination de trois administrateurs extérieurs au sein du conseil d'administration de Groupama S.A. pour une durée de 6 ans. Ces nominations portent le nombre d'administrateurs de 13 à 16, soit 11 représentants des caisses régionales actionnaires de Groupama S.A., 2 administrateurs élus par les salariés de Groupama S.A. et 3 administrateurs extérieurs.

#### 1.1.2. DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

##### Placement d'un emprunt obligataire perpétuel

Groupama a placé, fin juin 2005, 500 millions d'euros (en valeur nominale) dans le cadre d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel. Le coupon est de 4,375 %. Cet emprunt est assorti d'un « call à 10 ans » qui permet à l'émetteur, s'il le désire, le remboursement par anticipation à partir du 6 juillet 2015. L'opération a reçu un très bon accueil de la part des investisseurs. Le carnet d'ordres, constitué en moins de deux jours, a été largement sur-souscrit, émanant de près de 70 investisseurs de première qualité.

##### Assurance Récoltes

Groupama a lancé en mars 2005 Climats, l'assurance Multirisque climatique destinée aux exploitants agricoles. La gamme Climats s'adresse à tous les exploitants, quelle que soit leur taille et leur orientation économique. Elle s'inscrit dans le système à trois niveaux envisagé par les pouvoirs publics :

- pour les aléas de faible ampleur, une incitation à l'épargne dans le cadre défiscalisé de la « déduction pour aléas » ;
- pour les aléas plus importants, une assurance privée. La garantie couvre l'équivalent des charges incompressibles de production estimées à 65 % du chiffre d'affaires de l'exploitation ;
- pour les sinistres exceptionnels, une aide publique est maintenue.

##### Extension des activités au Vietnam

Le gouvernement vietnamien a autorisé au mois de janvier 2005 Groupama à étendre ses activités à tous les secteurs de l'assurance de dommages au Vietnam et ce sur l'ensemble du territoire. À la demande du groupe, les autorités gouvernementales ont ainsi accordé une extension de la licence qui avait été délivrée en 2001 et qui concernait uniquement l'assurance agricole dans le Sud du Vietnam.

##### Acquisition de l'assureur britannique Clinicare

Groupama Insurances a acquis fin 2005 l'assureur britannique Clinicare, spécialisé dans l'assurance santé et filiale du groupe d'assurance mutualiste français Azur-GMF. Cette société emploie 70 personnes et a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros. À noter que Clinicare a remporté le prix de *Health Insurance Company of the year 2005* lors des *Health Insurance Awards*. Il s'agit du prix le plus important décerné en Grande-Bretagne dans le secteur de l'assurance santé.

### 1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### 1.2.1. INTERNATIONAL

##### Acquisitions en Espagne

Groupama Seguros a acquis le 24 janvier 2006 les deux filiales du groupe Azur-GMF en Espagne : Azur Multiramios en dommages (chiffre d'affaires de 30 millions d'euros en 2004) et Azur Vida (chiffre d'affaires de 15 millions d'euros en 2004).

L'Espagne représente un enjeu majeur dans la stratégie internationale de Groupama.

##### Acquisition en Turquie

En Turquie, au terme d'un processus de privatisation, Groupama a acquis début 2006, sous réserve de l'accord formel des autorités turques, 56,67 % de la compagnie d'assurance dommages Basak Sigorta (222 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004) et 41 % de la compagnie d'assurance vie Basak Emekliik (46 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004) détenue à 38 % par Basak Sigorta. Grâce à cette acquisition, Groupama devient le sixième assureur du marché turc, qui connaît l'un des plus forts taux de croissance mondiaux.

Par ailleurs, en Turquie, Groupama conserve sa participation de 36 % au capital de Günes Sigorta.

## 1.2.2. ORGANISATION

### Autorisation d'ouverture du capital de Groupama S.A.

L'assemblée générale de la Fédération nationale Groupama du 24 février 2006 a donné son accord à l'ouverture du capital de Groupama S.A., en vue de satisfaire un besoin de financement ou de refinancement total ou partiel de Groupama S.A. sur le marché, qui trouverait son origine dans un ou plusieurs investissements de croissance externe majeurs, ou de mettre en œuvre un partenariat stratégique, en France et/ou à l'étranger.

## 2 PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1 NOTE LIMINAIRE

Groupama S.A. est une Société Anonyme détenue à près de 100 %, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurances et de Réassurances Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« Caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama S.A. est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2005 est la suivante :

- 90,88 % à la société Groupama Holding ;
- 8,99 % à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,13 % aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama S.A. (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de S.A., sont entièrement détenues par les Caisses régionales.

Groupama S.A. est une société d'assurances non-vie et de réassurance, réassureur unique des Caisses régionales et Holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les Caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération nationale Groupama ;
- réassurer les Caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les Caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama,

constitué de l'ensemble des caisses locales, des Caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du code de commerce et du code des assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama S.A., par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama S.A., cela notamment en matière de contrôle ;

- dans le pôle mutualiste :

- par un traité de réassurance interne liant les Caisses régionales à Groupama S.A. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama S.A. lors de l'apport de l'activité de réassurance des Caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les Caisses régionales et la C.C.A.M.A.
- par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des Caisses régionales et Groupama S.A. (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2003).

### 2.2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES COMBINÉS

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards*) et interprétations applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne (règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002), et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA sont décrites ci-après.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 31 et IAS 28.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n° 2000-05 du comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le code de la sécurité sociale ou par le code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale IAS 8 (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a choisi d'appliquer de manière anticipée les normes IAS 32/39 (y compris amendement option juste valeur), IAS 19 révisée *sovie option* et IFRS 4 à compter du 1er janvier 2004. Par contre le groupe n'a pas anticipé l'adoption de la norme IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers.

Le format des états financiers a été établi conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité (CNC) n° 2005-R-01 du 24 mars 2005 relative au format des états financiers des organismes d'assurance sous le référentiel comptable international.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Le groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois pour les comptes de l'exercice 2005 et, à des fins de comparaison, a retraité les comptes de l'exercice 2004 selon les normes IFRS. Les options retenues par le groupe quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon la norme IFRS 1 sont présentées dans le paragraphe 4, note 1.

Les normes IFRS ayant un impact significatif dans les comptes de Groupama sont principalement les suivantes :

- IFRS 1 : Première application des normes d'information financière internationale
- IFRS 3 : Regroupements d'entreprises
- IFRS 4 : Contrats d'assurance
- IAS 1 : Présentation des états financiers
- IAS 12 : Impôt sur le résultat
- IAS 16 : Immobilisations corporelles
- IAS 19 : Avantages au personnel
- IAS 27 : États financiers consolidés et individuels
- IAS 32 : Instruments financiers – Informations à fournir et présentation
- IAS 34 : Information financière intermédiaire
- IAS 36 : Dépréciation d'actifs
- IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels
- IAS 38 : Immobilisations incorporelles
- IAS 39 : Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation
- IAS 40 : Immeubles de placement.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur la confection des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 2.4 et 3.4) ;
- la reconnaissance à l'actif des impôts différés (note 3.12) ;
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.1.2) ;
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10) ;
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2).

## 2.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

#### Entreprise consolidante

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

#### Entités contrôlées de manière exclusive

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée de manière globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

#### Coentreprises

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers consolidés de l'entité consolidante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

#### Entreprises associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20 % ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20 % des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

#### 2.3.2 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2004 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

##### Entrées de périmètre

L'entité Clinicare, acquise fin 2005, est entrée dans le périmètre de consolidation.

##### Fusions, réorganisations et sorties de périmètre

Fusion absorption de Groupama Gestion par Groupama Asset Management le 30 juin 2005, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

#### 2.3.3 HOMOGÉNÉITÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes combinés de Groupama sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et

des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales). Les comptes combinés sont établis suivant les méthodes de consolidation définies par le groupe et sont conformes :

- aux normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards*) et interprétations applicables au 31 décembre 2005 ;
- et aux méthodes d'évaluation précisées ultérieurement.

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

#### 2.3.4 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste Écarts de conversion pour la part revenant au groupe et à la rubrique Intérêts minoritaires pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste Écarts de conversion pour la part revenant au groupe et à la rubrique Intérêts minoritaires pour le solde.

#### 2.3.5 OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR GROUPAMA

##### Opérations éliminées

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées. Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 %, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;



- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

Les opérations de cession de titres cotés suivis du rachat de ces mêmes titres sont considérées comme des opérations externes.

## 2.4 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. Dans la pratique, Groupama a retenu l'approche par entité.

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation complémentaire est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est déterminée selon une approche basée sur des flux futurs de trésorerie actualisés.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice précédent ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

# 3 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

## 3.1 OPÉRATIONS TECHNIQUES

### 3.1.1 CLASSIFICATION

Il existe deux catégories de contrats d'assurance :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

### CONTRATS D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats d'assurance sont maintenues, à l'exception des provisions d'égalisation (voir notes 3.1.2.a et 3.1.2.b) et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.1.2.c).

### CONTRATS FINANCIERS

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories: les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux

bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrits dans la note 3.1.3.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est comptabilisée comme un instrument financier si toutes les obligations liées à la composante financière ne sont pas reconnues en application des normes comptables existantes. L'intégralité du contrat est traitée comptablement comme un contrat d'assurance.

### 3.1.2 CONTRATS D'ASSURANCE ET CONTRATS FINANCIERS RELEVANT DE LA NORME IFRS 4

#### a – Contrats d'assurance non-vie

- Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

- Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

#### Passifs relatifs à des contrats d'assurance non-vie

- Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

- Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisitions reportés.

- Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés. Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques

agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

- Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision pour risques croissants

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

- Provision pour égalisation

Aucune provision relative à des risques futurs, caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé, sur des contrats non encore souscrits à la date d'arrêt n'est constatée.

#### Frais d'acquisition reportés

En assurance non-vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

#### b – Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

- Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

- Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,

- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,

- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

#### Passifs relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

- Provision mathématique

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute, avant effet de zillmérisation.

- Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose

d'une provision pour participation aux bénéfices exigibles et éventuellement d'une provision pour participation aux bénéfices différées. Cette provision couvre à la fois les contrats d'assurance vie et les contrats financiers, ainsi que les participations aux bénéfices discrétionnaires et les participations aux bénéfices non discrétionnaires.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation au bénéfice différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

- Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (*shadow accounting*), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurances, les effets de la prise en compte des plus et moins values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte, est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices, observées au cours des dernières années.

- Autres provisions techniques

- Provision pour aléas financiers

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux

de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

- Provision pour égalisation

Aucune provision pour égalisation n'est constituée. Les provisions dites d'égalisation qui ont pour objectif de couvrir les fluctuations de sinistralité, dès lors qu'elles sont issues d'obligations contractuelles et reviennent aux assurés, sont maintenues.

### Frais d'acquisition reportés

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmérées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe a appliqué la norme relative à la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

### c – Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futures générées par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

### d – Contrats libellés en unités de compte

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

### 3.1.3 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers significatifs sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent

être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat. Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat relevant de la norme IAS 39 sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

#### 3.1.4 OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE

Les traités de réassurance qui ne comprennent pas de risque d'assurance significatif sont comptabilisés directement au bilan et sont inclus dans les actifs et passifs financiers.

##### Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.1.1 Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées. Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants. Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

##### Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires. Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### 3.1.5 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments financiers composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

## 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1 ACTIFS FINANCIERS

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

#### Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs détenus à des fins de transaction sont des placements dont l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie. Sous respect de certains critères, cette catégorie regroupe également les actifs financiers désignés de façon optionnelle.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

#### Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs. Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les opérations en pension sont maintenues à l'actif du bilan.

#### Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pour les actifs disponibles à la vente et les actifs détenus à des fins de transaction, la juste valeur correspond à la

valeur cotée du dernier jour de cotation de la période d'arrêté ou à la valeur estimée à l'aide de techniques de valorisation fiables. Dans le cas où la juste valeur ne pourrait être évaluée de façon fiable, le placement est enregistré au coût historique minoré le cas échéant des provisions durables.

Pour les prêts et créances, la juste valeur est le coût amorti.

### Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigée d'éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Concernant les obligations indexées sur l'inflation, l'indexation sur le niveau général des prix constatée au cours de la période écoulée depuis la date d'acquisition ou depuis le précédent arrêté comptable est enregistrée en produits ou en charges de la période avec pour contrepartie au bilan un sous-compte rattaché au compte principal de l'obligation.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur.

### Provisions pour dépréciation

À chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence de présomptions objectives de dépréciation de ses placements. Une dépréciation est présumée dans les cas suivants :

- s'il existait une provision pour dépréciation pour une ligne de placement à l'arrêté publié précédent ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value significative au regard de sa valeur comptable sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêté ;
- s'il existe des indices objectifs de dépréciation durable ;
- si une forte décote est observée à la date d'arrêté.

Les critères de dépréciation s'apprécient en fonction de la volatilité des marchés financiers à la date d'arrêté. Par ailleurs,

certaines valeurs pourront, en outre, faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère provisionnable.

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

Pour les placements classés en actifs disponibles à la vente, le montant de la perte est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif préalablement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une dépréciation intervient, la perte de valeur constatée en capitaux propres est transférée en résultat.

Dans le cas d'un instrument de dette, seul le risque de contrepartie peut faire l'objet d'une provision. Par ailleurs, lorsque la juste valeur d'un actif s'améliore ultérieurement, la reprise s'effectue par résultat à hauteur des provisions constatées.

Dans le cas des instruments de capitaux propres, il n'y a pas de reprise de provisions par résultat. Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne seront reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est éliminée dans les états financiers combinés. Elle est fiscalisée comme l'indique la note 3.12.

### Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou le groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.2.2 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composants.

### Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le

bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les composants retenus par le groupe sont les suivants :

- gros œuvre ou coque,
- clos-couvert,
- gros équipement,
- équipements secondaires, revêtements.

### Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement : la durée d'amortissement de l'ensemble des composants est comprise entre 15 ans et 120 ans.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles. Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

Le composant entretien étant considéré comme non significatif, les provisions pour grosses réparations (PGR) sont éliminées.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques ;
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

### Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

### Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

## 3.3 DÉRIVÉS

### 3.3.1 GÉNÉRALITÉS

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

### 3.3.2 DÉRIVÉS DE COUVERTURE

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

### 3.3.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les trois conditions qui nécessitent une comptabilisation distincte entre le contrat hôte et l'instrument dérivé sont rappelées dans la note 3.1.5.

## 3.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, contrôlée par l'entité du fait d'événements passés et à partir duquel on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis et créés, les valeurs de portefeuilles

et les fonds de commerce. La valeur d'entrée d'une immobilisation incorporelle est composée de son prix d'acquisition et des coûts directement attribuables à sa mise en service. A l'exception des valeurs de portefeuille, les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, correspondent à son coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeurs cumulés. Elles sont amorties linéairement sur une durée variant entre 1 et 5 ans, à l'exception des fonds de commerce qui sont amortis sur une durée maximale de 20 ans et qui par ailleurs peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

S'agissant des valeurs de portefeuille, leur amortissement est étalé sur la durée de vie résiduelle des contrats en portefeuille.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

### 3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

### 3.6 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.7 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En attente de clarification de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont enregistrés en autres dettes en contre partie des intérêts minoritaires. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires sur la consolidation des OPCVM.

### 3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

### 3.9 CAPITAUX PROPRES

#### RÉSERVE DE RÉÉVALUATION

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés généré par les opérations mentionnées ci-dessus ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet.

#### AUTRES RÉSERVES

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- les reports à nouveau ;
- les réserves de consolidation du groupe ;
- les autres réserves réglementées ;
- l'incidence de changement de méthodes comptables.

#### ÉCARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

### INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.7).

### 3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultat d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

### AVANTAGES AU PERSONNEL

#### Engagements de retraites

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations

définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

#### COMPTABILISATION INITIALE

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

#### RÈGLES D'ÉVALUATION

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### DÉCOMPTABILISATION

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.12 IMPÔTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.



Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

### 3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée soit dans la fourniture d'un produit ou service (un secteur d'activité vie/non-vie) soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (un secteur géographique France/étranger), et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs. Un secteur est défini comme tel dès lors que la majorité des produits résulte de ventes à des clients externes et dès lors que les produits, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 % de tous les secteurs. L'information sectorielle est présentée selon deux niveaux. Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique. Le deuxième niveau est organisé par secteur d'activité.

### 3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

## 4 ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

### NOTE 1 - PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES

Le groupe a publié pour la première fois ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2005 selon les normes internationales (IFRS). Pour des besoins de comparaison, l'année 2004 a été retraitée et est présentée selon les normes IFRS. La date de transition aux normes IFRS est le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Le détail de la transition des comptes publiés en normes françaises en normes IFRS a été soumis au comité d'audit du 17 octobre 2005 et au conseil d'administration du 20 octobre 2005.

#### A – Options retenues selon la norme IFRS 1

Dans le cadre de ce premier exercice, Groupama a retenu selon IFRS 1 les options suivantes quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs.

#### Regroupement d'entreprises

Comme le permet la norme IFRS 3, Groupama a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Comme le permet la norme IFRS 1, Groupama n'appliquera pas IAS 21 « effets des variations des cours des monnaies étrangères » de manière rétrospective aux écarts d'acquisition provenant de groupements d'entreprises survenus avant la date de transition aux IFRS. En conséquence, ces écarts d'acquisition sont maintenus dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquéreuse.

#### Écarts de conversion

Groupama a transféré en réserves consolidées les écarts de conversion au 1<sup>er</sup> janvier 2004, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2004. En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas de reprise des écarts de conversion antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier mais comprendra en revanche les écarts de conversion constatés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

#### Évaluation de certains actifs incorporels / corporels à la juste valeur

Groupama a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à évaluer au 1<sup>er</sup> janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles/corporelles à leur juste valeur à cette date.

#### Application de la norme IFRS 4 concernant les contrats d'assurance

Groupama a opté pour une évaluation des contrats d'assurance selon les normes françaises (méthodes préférentielles du règlement CRC. 2000-05).

## B – Impacts des principaux retraitements sur le bilan d'ouverture consolidé 1<sup>er</sup> janvier 2004

### Écart de conversion (norme IFRS 1)

IFRS 1 (première adoption des normes) permet de ne pas reconstituer de manière rétrospective les écarts de conversion différés cumulés au 1<sup>er</sup> janvier 2004. En conséquence, en cas de cession dans le futur d'une activité ou d'une filiale dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de consolidation, le résultat de cession ne tiendra pas compte des écarts de conversion générés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

L'adoption de ce traitement optionnel se traduit par un reclassement de –74 millions d'euros du poste écarts de conversion vers les réserves consolidées, sans impact sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### Regroupement d'entreprises (normes IFRS 1 & 3)

Groupama a décidé de retenir l'option offerte par IFRS1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004. La première application des normes IFRS ne remet pas en cause les modalités de comptabilisation retenues dans le passé.

Les écarts d'acquisition constituent des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée. Ils sont affectés et font l'objet de test de dépréciation par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les UGT retenues correspondent aux principaux domaines d'activités. Une dépréciation de l'écart d'acquisition est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est estimée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs de l'UGT.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

En intégrant à l'actif net réévalué des produits antérieurement réputés à venir (notamment les résultats latents revenant à l'actionnaire et l'activation des reports déficitaires) les conditions d'équilibre des tests antérieurement excédentaires ont été modifiées sous le nouveau référentiel.

Cette rupture a amené à constater au 1<sup>er</sup> janvier 2004, un impact négatif sur les capitaux propres de 446 millions d'euros. À l'actif du bilan, le montant des écarts d'acquisition a été réduit du même montant.

### Périmètre de consolidation (normes IAS 27 & 28)

Selon la norme IAS 27, toutes les entreprises contrôlées doivent être incluses dans le périmètre de consolidation. À cet effet, les sociétés immobilières sont donc consolidées dans le référentiel IFRS. Les effets de la consolidation des OPCVM ont été classés dans les normes IAS 32 & 39.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'impact négatif sur les capitaux propres s'établit à 247 millions d'euros. Cet impact résulte principalement de l'absence de remise en cause des prix de cession interne des sociétés immobilières intervenus avant le rachat du GAN. En contrepartie les postes suivants ont été affectés :

• Immeubles de placement hors UC	+ 731 millions d'euros
• Placements financiers hors UC	+ 53 millions d'euros
• Immeubles d'exploitation	+ 154 millions d'euros
• Investissements dans les entreprises associées	– 1 152 millions d'euros
• Autres actifs et autres dettes nets	– 33 millions d'euros

### Placements des activités d'assurance (normes IAS 32 & 39)

Conformément à IAS 39, les actifs financiers sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Cette revalorisation, nette d'impôt et de participation différée pour les entités vie, est enregistrée selon la nature des instruments financiers soit en capitaux propres soit en résultat. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur (Les gains et les pertes liés à la variation de valeur de marché des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont enregistrés en résultat). Les actifs et les passifs financiers relatifs à la consolidation des OPCVM sont traités selon les normes IAS 32 & 39. L'incidence des retraitements est reprise dans la présentation ci-dessous.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'impact sur les capitaux propres (brut de participation aux bénéficiaires et d'impôts différés) s'établit à 1 937 millions d'euros.

La contrepartie de l'augmentation des capitaux propres concerne les postes suivants :

• Placements financiers hors UC AFS	+ 1 754 millions d'euros
• Placements financiers hors UC HFT & trading	+ 223 millions d'euros
• Instruments dérivés	+ 221 millions d'euros
• Dettes sur intérêts minoritaires des OPCVM consolidés	– 191 millions d'euros
• Autres dettes – rachat d'intérêts minoritaires	– 28 millions d'euros
• Autres créances et autres dettes nettes	– 42 millions d'euros

### Provisions d'égalisation (norme IFRS 4)

Les normes IFRS n'autorisant pas la possibilité de constituer des provisions pour égalisation des risques futurs sur des contrats à venir, Groupama a éliminé ces provisions dans ses comptes combinés.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

L'impact positif sur les capitaux propres d'ouverture 2004 est de 276 millions d'euros. En contrepartie, le poste « passifs relatifs aux contrats » est en augmentation à hauteur de ce retraitement.

### Comptabilité « reflet » (norme IFRS 4)

Groupama a opté pour la comptabilité « reflet » permettant de constater les effets sur les passifs et les frais d'acquisition reportés de la comptabilisation en juste valeur des instruments financiers. Cet ajustement s'opère par la comptabilisation d'une participation aux bénéficiaires différée en contrepartie des capitaux propres ou du résultat

selon les modalités d'enregistrement de l'élément auquel elle se rapporte.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les impacts sont négatifs sur les capitaux propres de 1 339 millions d'euros. Les postes affectés en contrepartie sont les suivants :

• Passifs relatifs aux contrats d'assurance	+ 598 millions d'euros
• Passifs relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	+ 702 millions d'euros
• Frais d'acquisition reportés	+ 39 millions d'euros

#### Classification des contrats (norme IFRS 4)

Conformément aux principes IFRS 4, nécessitant la distinction des contrats « d'assurance » des contrats « financiers », des reclassements de présentation ont été effectués reflétant ainsi cette nouvelle classification.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la répartition entre les passifs relatifs à des contrats d'assurance et à des contrats financiers s'établit comme suit :

- passifs relatifs à des contrats d'assurance : 65 %,
- passifs relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire : 35 %.

#### Impôts différés (norme IAS 12)

Compte tenu de l'évolution fiscale du groupe et des effets de la mise en œuvre des normes IFRS, Groupama en a tiré les conséquences au regard des impôts différés. L'approche retenue consiste à tenir compte de manière plus systématique des impôts différés actifs dès lors que leur récupération est plus probable qu'improbable.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les impacts sont les suivants :

• Augmentation des capitaux propres	+ 194 millions d'euros
• Augmentation des impôts différés actifs	+ 550 millions d'euros
• Augmentation des impôts différés passifs	+ 356 millions d'euros

#### Immobilier (normes IAS 16 & 40)

Les retraitements opérés sont liés à l'évaluation des immeubles d'exploitation et des immeubles de placement selon la méthode du coût amorti par composants.

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

L'incidence positive au niveau des capitaux propres est de 16 millions d'euros. La contrepartie des autres postes du bilan est la suivante :

• Diminution des placements immobiliers	- 4 millions d'euros
• Diminution des provisions pour risques et charges	+ 14 millions d'euros
• Augmentation des autres actifs nets de passifs	+ 6 millions d'euros

#### Avantages au personnel (norme IAS 19)

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des engagements de pensions et de retraites selon la norme IAS 19 se sont traduites par une diminution des capitaux propres de 87 millions d'euros. En contrepartie, le poste au passif du bilan « provisions pour risques et charges » a augmenté d'un montant équivalent.

#### Autres normes

- Incidence sur le bilan d'ouverture 2004

Les autres normes ont un impact positif sur les capitaux propres d'ouverture de 17 millions d'euros. En contrepartie, les postes du bilan ont été impactés de la manière suivante :

• Diminution des actifs incorporels	- 4 millions d'euros
• Diminution des provisions pour risques et charges	+ 18 millions d'euros
• Diminution de la dette d'impôts	+ 3 millions d'euros

#### Synthèse des impacts sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 par normes

Les capitaux propres nets par du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2004 s'élèvent à 3 985 millions d'euros en normes IFRS contre 3 664 millions d'euros en normes françaises. Cette variation se décline par normes de la manière suivante :

(en millions d'euros)	
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2004 EN NORMES FRANÇAISES</b>	<b>3 664</b>
• Normes IAS 32/39 - Instruments financiers	1 937
• Norme IFRS 4 - Comptabilité "reflet"	- 1 339
• Norme IFRS 4 - Provisions d'égalisation	276
• Normes IAS 27 / 28 - Périmètre de consolidation	- 247
• Normes IFRS 1 / 3 - Regroupement d'entreprises	- 446
• Norme IAS 12 - Impôts différés	194
• Norme IAS 19 - Avantages au personnel	- 87
• Normes IAS 16 / 40 - Immobilier	16
• Autres impacts	17
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2004 RETRAITÉS EN NORMES IFRS</b>	<b>3 985</b>

## NOTE 2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	France	Étranger	Consolidé	France	Étranger	Consolidé
Primes acquises	11 171	1 900	13 071	10 712	2 081	12 793
Produit net bancaire, net du coût du risque	137		137	105		105
Produits financiers nets de charges hors charge de financement	3 521	247	3 768	2 942	221	3 163
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>14 829</b>	<b>2 147</b>	<b>16 976</b>	<b>13 759</b>	<b>2 302</b>	<b>16 061</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>914</b>	<b>130</b>	<b>1 044</b>	<b>724</b>	<b>92</b>	<b>816</b>
Autres produits et charges opérationnels	(34)	(1)	(35)	(62)	(13)	(75)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>880</b>	<b>129</b>	<b>1 009</b>	<b>662</b>	<b>79</b>	<b>741</b>
Charge de financement	(93)		(93)	(96)	(1)	(97)
Part du résultat net dans les entreprises associées	1	1	2	1	3	4
Impôts sur les résultats	(306)	(33)	(339)	(179)	(34)	(213)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>482</b>	<b>97</b>	<b>579</b>	<b>388</b>	<b>47</b>	<b>435</b>
Intérêts minoritaires	(34)	(1)	(35)	(30)	1	(29)
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>448</b>	<b>96</b>	<b>544</b>	<b>358</b>	<b>48</b>	<b>406</b>
Placements des activités d'assurance	63 261	5 623	68 884	56 374	5 303	61 677
Créances d'impôt	124	28	152	149	35	184
Investissements dans les entreprises associées	1	30	31	5	22	27
Autres actifs sectoriels	10 640	581	11 221	10 845	578	11 423
<b>Actif total consolidé</b>	<b>74 026</b>	<b>6 262</b>	<b>80 288</b>	<b>67 373</b>	<b>5 938</b>	<b>73 311</b>
Passifs sectoriels	74 026	6 262	80 288	67 373	5 938	73 311
<b>Passif total consolidé</b>	<b>74 026</b>	<b>6 262</b>	<b>80 288</b>	<b>67 373</b>	<b>5 938</b>	<b>73 311</b>
Plus ou moins values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 033	63	1 096	492	58	550
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	340	25	365	322	15	337
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(5)	(10)	(15)	(65)	(11)	(76)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	303	14	317	286	15	301
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	150	3	153	108	6	114
Amortissements	(275)	(12)	(287)	(142)	(11)	(153)

## ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES – VENTILATION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	31.12.2005					31.12.2004				
	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %
France	3 727	7 542	205	11 474	85 %	3 517	7 239	164	10 920	85 %
CEE (hors France)	366	1 513		1 879	14 %	310	1 432		1 742	14 %
Royaume-Uni		504		504	4 %		451		451	4 %
Italie	191	353		544	4 %	179	346		525	4 %
Espagne	66	641		707	5 %	54	622		676	5 %
Portugal	109	15		124	1 %	77	13		90	1 %
Autres pays	60	39		99	1 %	121	50		171	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 153</b>	<b>9 094</b>	<b>205</b>	<b>13 452</b>	<b>100 %</b>	<b>3 948</b>	<b>8 721</b>	<b>164</b>	<b>12 833</b>	<b>100 %</b>

Au total le chiffre d'affaires assurances s'élève à 13 247 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 12 669 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES – VENTILATION PAR PRINCIPALES BRANCHES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	62	142	204	74	101	175
Assurance individuelle	2 018	54	2 072	1 909	60	1 969
Contrats collectifs	3	14	17	3	63	66
Contrats en unités de compte	321	21	342	193	12	205
Autres	52		52	54		54
<b>Total contrats à prime unique</b>	<b>2 456</b>	<b>231</b>	<b>2 687</b>	<b>2 233</b>	<b>236</b>	<b>2 469</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	51	37	88	57	37	94
Assurance individuelle	640	86	726	633	92	725
Contrats collectifs	451	53	504	432	46	478
Contrats en unités de compte	6	19	25	6	20	26
Autres	10		10	3		3
<b>Total contrats à primes périodiques</b>	<b>1 158</b>	<b>195</b>	<b>1 353</b>	<b>1 131</b>	<b>195</b>	<b>1 326</b>
Acceptations	113		113	153		153
<b>Total vie</b>	<b>3 727</b>	<b>426</b>	<b>4 153</b>	<b>3 517</b>	<b>431</b>	<b>3 948</b>
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	2 072	845	2 917	2 033	822	2 855
Dommages corporels	1 989	71	2 060	1 844	69	1 913
Dommages aux biens	2 177	399	2 576	2 163	364	2 527
Responsabilité civile générale	150	61	211	151	61	212
Marine, aviation, transports	256	27	283	215	25	240
Autres	641	147	788	586	137	723
Acceptations	257	2	259	247	4	251
<b>Total non-vie</b>	<b>7 542</b>	<b>1 552</b>	<b>9 094</b>	<b>7 239</b>	<b>1 482</b>	<b>8 721</b>
<b>Total vie et non-vie</b>	<b>11 269</b>	<b>1 978</b>	<b>13 247</b>	<b>10 756</b>	<b>1 913</b>	<b>12 669</b>
<b>Activité bancaire</b>						
Banque	97		97	77		77
Gestion d'actifs	106		106	85		85
Autres	2		2	2		2
<b>Total bancaire</b>	<b>205</b>		<b>205</b>	<b>164</b>		<b>164</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 474</b>	<b>1 978</b>	<b>13 452</b>	<b>10 920</b>	<b>1 913</b>	<b>12 833</b>

## NOTE 3 – ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Valeurs nettes à l'ouverture	1 152	1 142
Variation de périmètre	6	10
Groupama S.A.		1
Groupama Asset Management		2
Silic		6
Groupama Insurances (Clinicare)	6	
Compagnie Foncière Parisienne		1
Sortie de périmètre		
<b>VALEURS NETTES À LA CLÔTURE</b>	<b>1 158</b>	<b>1 152</b>

## DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION PAR SOCIÉTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Gan Italie	75	75
Groupama Seguros	178	178
Groupama Insurances (Clinicare)	6	
<b>Total international</b>	<b>259</b>	<b>253</b>
Gan filiales Françaises	720	720
Gan filiales bancaires	18	18
Groupama S.A.	1	1
Groupama Transport	19	19
Silic	10	10
Gan Eurocourtage IARD	128	128
Groupama Asset Management	2	2
Compagnie Foncière Parisienne	1	1
<b>Total France</b>	<b>899</b>	<b>899</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 158</b>	<b>1 152</b>

## NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Total	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	28	653	681	28	559	587
Acquisitions et créations	2	151	153	0	113	113
Cessions ou sorties	(5)	(53)	(58)		(19)	(19)
Valeurs brutes à la clôture	25	751	776	28	653	681
Amortissements cumulés à l'ouverture	(19)	(445)	(464)	(19)	(344)	(363)
Augmentation		(112)	(112)		(105)	(105)
Diminution	5	6	11		4	4
Amortissements cumulés à la clôture	(14)	(551)	(565)	(19)	(445)	(464)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(2)	(3)	(5)	(2)	(4)	(6)
Dépréciation durable comptabilisée	(1)	(5)	(6)			
Dépréciation durable reprise		2	2		1	1
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(3)	(6)	(9)	(2)	(3)	(5)
<b>VALEURS NETTES À L'OUVERTURE</b>	<b>7</b>	<b>205</b>	<b>212</b>	<b>7</b>	<b>211</b>	<b>218</b>
<b>VALEURS NETTES À LA CLÔTURE</b>	<b>8</b>	<b>194</b>	<b>202</b>	<b>7</b>	<b>205</b>	<b>212</b>

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des dépenses relatives à des logiciels informatiques acquis ou créés au sein des diverses sociétés d'assurance du groupe.



## NOTE 5 – IMMOBILIER DE PLACEMENT

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	3 502	622	4 124	3 450	646	4 096
Acquisitions	225	36	261	200	2	202
Dépenses ultérieures	1	(89)	(88)	(1)		(1)
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(60)		(60)	(37)		(37)
Cessions	(57)		(57)	(110)	(26)	(136)
Valeurs brutes à la clôture	3 611	569	4 180	3 502	622	4 124
Amortissements cumulés à l'ouverture	(687)	(11)	(698)	(648)	(7)	(655)
Augmentation	(108)	(5)	(113)	(62)	(5)	(67)
Diminution	76	7	83	23	1	24
Amortissements cumulés à la clôture	(719)	(9)	(728)	(687)	(11)	(698)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(82)	(3)	(85)	(90)	(5)	(95)
Dépréciation durable comptabilisée	(17)	(3)	(20)	(6)		(6)
Dépréciation durable reprise	61	3	64	14	2	16
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(38)	(3)	(41)	(82)	(3)	(85)
Valeurs nettes à l'ouverture	2 733	608	3 341	2 712	634	3 346
Valeurs nettes à la clôture	2 854	557	3 411	2 733	608	3 341
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	5 301	840	6 141	4 783	773	5 556
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>2 447</b>	<b>283</b>	<b>2 730</b>	<b>2 050</b>	<b>165</b>	<b>2 215</b>

La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

## NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actifs évalués à la juste valeur	60 518	53 261
Actifs évalués au coût amorti	734	884
<b>TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC</b>	<b>61 252</b>	<b>54 145</b>

## PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR CATÉGORIE)

(en millions d'euros)	31.12.2005									31.12.2004
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins-values latentes			Juste valeur
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	
<b>Actifs disponibles à la vente</b>										
Actions	3 409	6 772	10 181	4 042	8 773	12 815	633	2 001	2 634	8 093
Obligations	8 229	28 335	36 564	8 691	31 581	40 272	462	3 246	3 708	38 900
Autres	39	22	61	43	22	65	4		4	67
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>11 677</b>	<b>35 129</b>	<b>46 806</b>	<b>12 776</b>	<b>40 376</b>	<b>53 152</b>	<b>1 099</b>	<b>5 247</b>	<b>6 346</b>	<b>47 060</b>
<b>Actifs de transaction</b>										
Actions	948	1 455	2 403	970	1 587	2 557	22	132	154	2 398
Obligations	1 039	3 162	4 201	1 080	3 513	4 593	41	351	392	3 621
Autres	174	42	216	174	42	216				182
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>2 161</b>	<b>4 659</b>	<b>6 820</b>	<b>2 224</b>	<b>5 142</b>	<b>7 366</b>	<b>63</b>	<b>483</b>	<b>546</b>	<b>6 201</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>13 838</b>	<b>39 788</b>	<b>53 626</b>	<b>15 000</b>	<b>45 518</b>	<b>60 518</b>	<b>1 162</b>	<b>5 730</b>	<b>6 892</b>	<b>53 261</b>

Le groupe a choisi d'appliquer par anticipation l'option juste valeur. Cet amendement restreint les possibilités d'utilisation de l'option en limitant son application aux cas de figure suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
- groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

## PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR NATURE)

(en millions d'euros)	31.12.2005									31.12.2004
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins-values latentes			Juste valeur
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	
<b>Actions</b>										
Actifs disponibles à la vente	3 409	6 772	10 181	4 042	8 773	12 815	633	2 001	2 634	8 093
Actifs de transaction	948	1 455	2 403	970	1 587	2 557	22	132	154	2 398
<b>Total actions</b>	<b>4 357</b>	<b>8 227</b>	<b>12 584</b>	<b>5 012</b>	<b>10 360</b>	<b>15 372</b>	<b>655</b>	<b>2 133</b>	<b>2 788</b>	<b>10 491</b>
<b>Obligations</b>										
Actifs disponibles à la vente	8 229	28 335	36 564	8 691	31 581	40 272	462	3 246	3 708	38 900
Actifs de transaction	1 039	3 162	4 201	1 080	3 513	4 593	41	351	392	3 621
<b>Total obligations</b>	<b>9 268</b>	<b>31 497</b>	<b>40 765</b>	<b>9 771</b>	<b>35 094</b>	<b>44 865</b>	<b>503</b>	<b>3 597</b>	<b>4 100</b>	<b>42 521</b>
<b>Autres</b>										
Actifs disponibles à la vente	39	22	61	43	22	65	4		4	67
Actifs de transaction	174	42	216	174	42	216				182
<b>Total autres</b>	<b>213</b>	<b>64</b>	<b>277</b>	<b>217</b>	<b>64</b>	<b>281</b>	<b>4</b>		<b>4</b>	<b>249</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>13 838</b>	<b>39 788</b>	<b>53 626</b>	<b>15 000</b>	<b>45 518</b>	<b>60 518</b>	<b>1 162</b>	<b>5 730</b>	<b>6 892</b>	<b>53 261</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués à la juste valeur, s'établit à – 902 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre – 1 353 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Non- vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Prêts	99	194	293	241	75	316
Dépôts	158	66	224	148	132	280
Autres	98	119	217	190	98	288
Prêts et créances	355	379	734	579	305	884
<b>TOTAL ACTIFS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI</b>	<b>355</b>	<b>379</b>	<b>734</b>	<b>579</b>	<b>305</b>	<b>884</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti s'établit à -2 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre -3 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## ESTIMATION DES PLACEMENTS COTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions	9 657	6 979
Parts d'OPCVM à revenu fixe	2 585	1 887
Parts d'autres OPCVM	5 347	4 478
Obligations et autres titres à revenu fixe	42 074	39 126
<b>TOTAL PLACEMENTS COTÉS</b>	<b>59 663</b>	<b>52 470</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés en juste valeur, s'établit à -795 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre -1 212 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## ESTIMATION DES PLACEMENTS NON COTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2005		31.12.2004	
	Valeurs nettes coût amorti ou juste valeur		Valeurs nettes coût amorti ou juste valeur	
Actions en juste valeur		122		199
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur		206		148
Prêts au coût amorti		293		316
Autres placements en juste valeur		527		444
Autres placements en coût amorti		441		568
<b>TOTAL PLACEMENTS NON COTÉS</b>		<b>1 589</b>		<b>1 675</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés, s'établit à -109 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre -144 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## NOTE 7 – PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004	
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur
Scor	16,03%	175	283	175	216
Bolloré Investissement	4,62%	59	116	59	63
Société Générale	3,04%	774	1 369	773	981
Lagardère	1,75%	94	162	94	132
Veolia Environnement	5,74%	564	895	564	623
Locindus	6,38%	13	19		
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>1 679</b>	<b>2 844</b>	<b>1 665</b>	<b>2 015</b>
Mediobanca	4,86%	471	624	471	461
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>471</b>	<b>624</b>	<b>471</b>	<b>461</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES</b>		<b>2 150</b>	<b>3 468</b>	<b>2 136</b>	<b>2 476</b>

La juste valeur correspond :

- pour les titres des sociétés cotées, à leurs cours de Bourse au 31 décembre,
- pour les titres des sociétés non cotées, à la valeur déterminée par l'application d'une méthode multicritères.

## NOTE 8 – PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Titres à revenu variable et assimilés		
Obligations	498	762
Parts d'OPCVM d'actions	2 204	1 935
Parts d'OPCVM obligataires et autres	674	544
<b>TOTAL PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC</b>	<b>3 376</b>	<b>3 241</b>

## NOTE 9 – EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Caisse, banques centrales, CCP	23		23	26		26
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50		50	34		34
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	13		13	13		13
Prêts et créances sur les établissements de crédit	772		772	573		573
Prêts et créances sur la clientèle	686	(21)	665	641	(22)	619
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	670		670	632		632
Immeubles de placement						
<b>TOTAL EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE</b>	<b>2 214</b>	<b>(21)</b>	<b>2 193</b>	<b>1 919</b>	<b>(22)</b>	<b>1 897</b>

## NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en millions d'euros)	31.12.2005		31.12.2004	
	Valeurs d'équivalence	Quote part Résultat	Valeurs d'équivalence	Quote part Résultat
Günes Sigorta	30	1	26	3
Socomie	1	1	1	1
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>4</b>

## DONNÉES SIGNIFICATIVES AU 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	281	4	233	58	211	4	153	49
Socomie	15	1	7	1	12	1	8	1

## NOTE 11 – PART DES CÉSSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	80	69
Provisions pour sinistres à payer	1 424	1 472
Autres provisions techniques	118	119
<b>Total</b>	<b>1 622</b>	<b>1 660</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	28	29
Provisions pour sinistres à payer	9	15
Provisions pour participation aux bénéfices	17	4
Autres provisions techniques	3	9
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie		
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>		
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie		1
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>		<b>1</b>
<b>TOTAL PART DES CÉSSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 679</b>	<b>1 718</b>



## NOTE 12 – CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>				
Primes acquises non émises	676		676	679
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 151	(79)	1 072	849
Comptes courants coassureurs et autres tiers	222	(2)	220	274
Comptes courants cédants et rétrocédants	306	(2)	304	355
<b>Total</b>	<b>2 355</b>	<b>(83)</b>	<b>2 272</b>	<b>2 157</b>
<b>Créances nées des opérations de cession en réassurance</b>				
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires <sup>(1)</sup>	176	(27)	149	689
Autres créances sur opérations de réassurance	46		46	54
<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>(27)</b>	<b>195</b>	<b>743</b>
Créances d'impôt exigible	152		152	184
<b>Autres créances d'exploitation</b>				
Personnel débiteur	26		26	14
Organismes sociaux	11		11	2
Débiteurs divers	665	(26)	639	709
<b>Total</b>	<b>702</b>	<b>(26)</b>	<b>676</b>	<b>725</b>
<b>TOTAL CRÉANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 431</b>	<b>(136)</b>	<b>3 295</b>	<b>3 809</b>

(1) L'évolution entre les deux périodes, qui trouve sa contrepartie en dettes d'exploitation (cf note 25), du poste comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires, s'explique principalement par un changement de mode d'enregistrement des flux induit par la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de réassurance.

## CRÉANCES D'EXPLOITATION PAR ÉCHÉANCES

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Primes acquises non émises	679	(3)		676	678	1		679
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 062	10		1 072	836	13		849
Comptes courants coassureurs et autres tiers	177	43		220	223	51		274
Comptes courants cédants et rétrocédants	264	40		304	324	31		355
<b>Total</b>	<b>2 182</b>	<b>90</b>		<b>2 272</b>	<b>2 061</b>	<b>96</b>		<b>2 157</b>
<b>Créances nées des opérations de cession en réassurance</b>								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	138	11		149	684	5		689
Autres créances sur opérations de réassurance	44		2	46	25	27	2	54
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>195</b>	<b>709</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>743</b>
Créances d'impôt exigible	141	11		152	158	24	2	184
<b>Autres créances d'exploitation</b>								
Personnel débiteur	26			26	12	2		14
Organismes sociaux	11			11	2			2
Débiteurs divers	597	23	19	639	685	16	8	709
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>676</b>	<b>699</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>725</b>
<b>TOTAL CRÉANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 139</b>	<b>135</b>	<b>21</b>	<b>3 295</b>	<b>3 627</b>	<b>170</b>	<b>12</b>	<b>3 809</b>

## CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005					31.12.2004
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Dont secteur d'assurance	Dont secteur bancaire	Net
Créances d'impôt exigible	152		152	151	1	184
Personnel	26		26	26		14
Organismes sociaux	11		11	11		2
Débiteurs divers	665	(26)	639	619	20	709
Autres créances	702	(26)	676	656	20	725
<b>TOTAL CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES</b>	<b>854</b>	<b>(26)</b>	<b>828</b>	<b>807</b>	<b>21</b>	<b>909</b>

## NOTE 13 – IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Activité non-vie	153		153	345
Activité Vie	12		12	35
Activité bancaire	16		16	14
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>181</b>		<b>181</b>	<b>394</b>

## NOTE 14 – AUTRES ACTIFS ET IMMOBILIER D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Immeubles d'exploitation	705	704
<b>Total immobilier d'exploitation</b>	<b>705</b>	<b>704</b>
Intérêts courus non échus	815	818
Autres immobilisations corporelles	280	191
Autres actifs d'exploitation à long terme	53	54
Frais d'acquisition reportés	542	532
Participation aux bénéfices différée active		
Autres créances	278	246
<b>Total autres actifs</b>	<b>1 968</b>	<b>1 841</b>
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS ET IMMOBILIER D'EXPLOITATION</b>	<b>2 673</b>	<b>2 545</b>

## IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Activité non-vie	892	(232)	660	644
Activité Vie	66	(21)	45	60
Activité Bancaire				
<b>TOTAL IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>958</b>	<b>(253)</b>	<b>705</b>	<b>704</b>

## AUTRES ACTIFS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Activité non-vie	1 111	(336)	775	638
Activité Vie	1 224	(136)	1 088	1 126
Activité Bancaire	119	(14)	105	77
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS</b>	<b>2 454</b>	<b>(486)</b>	<b>1 968</b>	<b>1 841</b>

## DÉTAIL DE L'IMMOBILIER D'EXPLOITATION ET DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Immeubles et parts SCI d'exploit.	Autres immo.	Total	Immeubles et parts SCI d'exploit.	Autres immo. d'exploit.	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	929	553	1 482	817	618	1 435
Acquisitions	80	237	317	217	84	301
Cessions	(53)	(74)	(127)	(136)	(149)	(285)
Transfert de/vers les immeubles de placement	1		1	31		31
Valeurs brutes à la clôture	957	716	1 673	929	553	1 482
Amortissements cumulés à l'ouverture	(225)	(362)	(587)	(262)	(376)	(638)
Augmentation	(77)	(98)	(175)	(17)	(31)	(48)
Diminution	61	29	90	54	45	99
Amortissements cumulés à la clôture	(241)	(431)	(672)	(225)	(362)	(587)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture						
Dépréciation durable comptabilisée	(12)	(5)	(17)			
Dépréciation durable reprise	1		1			
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(11)	(5)	(16)			
Valeurs nettes à l'ouverture	704	191	895	555	242	797
Valeurs nettes à la clôture	705	280	985	704	191	895
Juste valeur des immobilisations corporelles à la clôture	1 264	280	1 544	1 245	191	1 436
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>559</b>		<b>559</b>	<b>541</b>		<b>541</b>

Au total la valeur nette comptable de l'immobilier d'exploitation au 31 décembre 2005 s'établit à 705 millions d'euros et sa valeur de réalisation représente 1 264 millions d'euros contre respectivement 704 millions d'euros et 1 245 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## DÉTAIL DES FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Contrats d'assurance non vie	298	(10)	288	270	(9)	261
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	291	(37)	254	303	(32)	271
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS</b>	<b>589</b>	<b>(47)</b>	<b>542</b>	<b>573</b>	<b>(41)</b>	<b>532</b>

**NOTE 15 – ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)**

(en millions d'euros)	Capital	Résultat	Réserves consolidées	Réserves de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part groupe
<b>Capitaux propres au 31/12/2004</b>	<b>32</b>	<b>406</b>	<b>3 351</b>	<b>1 131</b>	<b>(3)</b>	<b>4 917</b>
Affectation du résultat 2004		(406)	406			
Dividendes / Ristournes sociétaires			(2)			(2)
Augmentation de capital						
Regroupement d'entreprises						
Écarts de conversion					18	18
Actifs disponibles à la vente				2 496		2 496
Comptabilité reflet				(1 582)		(1 582)
Impôts différés			6	89		95
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi			(20)			(20)
Autres			(27)	22	(2)	(7)
Résultat de l'exercice		544				544
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE</b>		<b>138</b>	<b>363</b>	<b>1 025</b>	<b>16</b>	<b>1 542</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2005</b>	<b>32</b>	<b>544</b>	<b>3 714</b>	<b>2 156</b>	<b>13</b>	<b>6 459</b>

Les mouvements classés sur la ligne « autres » correspondent notamment aux ajustements imputés sur la situation nette d'ouverture 2005 relatifs aux corrections opérées sur les comptes consolidés proforma 2004 en normes IFRS, dont l'impact sur les différents postes des états financiers concernés a été jugé non significatif.

Le montant d'impôt différé repris dans la colonne « réserves de réévaluation » correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et, d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du nouveau régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les plus values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

## NOTE 16 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004	
	Valeurs à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Valeurs à la clôture	Valeurs à la clôture
Provision pour pensions et obligations similaires	287	47	(16)	4	322	287
Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	349	74	(55)	3	371	349
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>636</b>	<b>121</b>	<b>(71)</b>	<b>7</b>	<b>693</b>	<b>636</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué au motif que cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte tenu des litiges en cours.

## NOTE 17 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

### I – Montants comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Valeur actualisée de l'obligation financée « hors groupe »	291	267
Juste valeur des actifs du régime	(219)	(186)
Sous-total net des engagements retraite « hors couverture groupe »	72	81
Valeur actualisée de l'obligation financée en interne au groupe	197	150
<b>PROVISION NETTE AU BILAN</b>	<b>269</b>	<b>231</b>

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les indemnités de fin de carrière.

### II – Variations du passif net comptabilisé au bilan

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Provision nette à l'ouverture	231	232
Ecart actuariels comptabilisés par capitaux propres	20	
Charge (produit) de l'exercice	22	14
Cotisations versées à des organismes extérieurs	(8)	(7)
Prestations réglées par l'employeur au titre des départs à la retraite	(7)	(5)
Transferts de provisions mathématiques et autres mouvements	11	(3)
<b>PROVISION NETTE À LA CLÔTURE</b>	<b>269</b>	<b>231</b>



**III – Charge totale comptabilisée dans le compte de résultat**

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9	11
Coût financier	19	16
Rendement attendu des actifs du régime	(12)	(11)
Perte (profit) actuarielle nette comptabilisée au cours de l'exercice		
Coût des services passés	6	
Effet des entrée/sorties dû au mouvement de transfert et autres mouvements		(2)
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>14</b>

**IV – Principales hypothèses actuarielles**

	31.12.2005	31.12.2004
Taux d'actualisation	3,80 % à 4,00 %	4,50 % à 5,00 %
Taux de rendement attendus des actifs du régime	3,00 % à 3,50 %	2,50 % à 3,00 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,70 % à 3,20 %	2,50 % à 3,00 %

**V - Informations relatives aux avantages du personnel – Charges de personnel et information sur les employés**

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Salaires	986	968
Charges de sécurité sociale	451	413
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisation définie		
Régimes à prestations définies	22	14
Jours anniversaires et médailles du travail	14	14
Autres avantages	12	12

## NOTE 18 – DETTES DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			750	750
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			750	750
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	4	198	531	733	88	115	424	627
<b>TOTAL DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>4</b>	<b>198</b>	<b>1 776</b>	<b>1 978</b>	<b>88</b>	<b>115</b>	<b>1 174</b>	<b>1 377</b>

## VENTILATION PAR DEVISES ET PAR TAUX

(en millions d'euros)	31.12.2005			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		745	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	733		578	155

Le poste « dettes subordonnées » correspond :

- d'une part à un emprunt obligataire émis en juillet 1999 par la caisse centrale des assurances mutuelles agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros, et repris par Groupama S.A. lors des opérations d'apport réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2003 sous forme de titres subordonnés remboursables (TSR). Cet emprunt, d'une durée de trente ans, offre à l'émetteur la possibilité d'un remboursement anticipé à partir de la dixième année. Le montant total de ces TSR est de 750 millions d'euros et leurs cotations au 31 décembre 2005 sont de 101,49 % pour la partie variable et de 107,47 % pour la partie fixe.
- et d'autre part à un emprunt obligataire subordonné perpétuel à taux fixe émis par Groupama S.A. en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros. Cet emprunt est assorti d'un « call à 10 ans » permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année. Au 31 décembre sa cotation s'établit à 99,54 %.

## NOTE 19 – PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
<b>Provisions d'assurance non-vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	1 703	1 481
Provisions pour sinistres à payer	11 732	11 417
Autres provisions techniques	3 235	3 163
<b>Total</b>	<b>16 670</b>	<b>16 061</b>
<b>Provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	17 442	16 598
Provisions pour sinistres à payer	418	346
Provisions pour participation aux bénéfices	733	520
Autres provisions techniques	125	113
<b>Total</b>	<b>18 718</b>	<b>17 577</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 812	2 136
<b>TOTAL PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>38 200</b>	<b>35 774</b>

## VENTILATION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	15 844	1 598	17 442	14 615	1 983	16 598
Provisions pour sinistres à payer	395	23	418	317	29	346
Provisions pour participation aux bénéfices	707	26	733	490	30	520
Autres provisions techniques	120	5	125	108	5	113
Total Assurance vie	17 066	1 652	18 718	15 530	2 047	17 577
Provisions pour primes non acquises	999	704	1 703	860	621	1 481
Provisions pour sinistres à payer	9 318	2 414	11 732	9 062	2 355	11 417
Autres provisions techniques	3 183	52	3 235	3 109	54	3 163
Total Assurance non-vie	13 500	3 170	16 670	13 031	3 030	16 061
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 620	192	2 812	1 978	158	2 136
<b>Total provisions techniques brutes</b>	<b>33 186</b>	<b>5 014</b>	<b>38 200</b>	<b>30 539</b>	<b>5 235</b>	<b>35 774</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>						
Provisions d'assurance vie	13	15	28	12	16	28
Provisions pour sinistres à payer	6	3	9	12	3	15
Provisions pour participation aux bénéfices	17		17	4		4
Autres provisions techniques	3		3	10		10
Total Assurance vie	39	18	57	38	19	57
Provisions pour primes non acquises	62	17	79	50	19	69
Provisions pour sinistres à payer	960	464	1 424	964	509	1 473
Autres provisions techniques	118	1	119	118	1	119
Total Assurance non-vie	1 140	482	1 622	1 132	529	1 661
Total part des réassureurs dans les provisions techniques	1 179	500	1 679	1 170	548	1 718
<b>TOTAL NET GÉNÉRAL</b>	<b>32 007</b>	<b>4 514</b>	<b>36 521</b>	<b>29 369</b>	<b>4 687</b>	<b>34 056</b>

## VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	608	36	644	505	10	515
Assurance individuelle	2 834	76	2 910	3 726	43	3 769
Contrats collectifs	129	2	131	159	2	161
Autres	1 678	13	1 691	223		223
Total des provisions des contrats à prime unique	5 249	127	5 376	4 613	55	4 668
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	116	5	121	255	2	257
Assurance individuelle	5 866	87	5 953	5 664	84	5 748
Contrats collectifs	5 556	147	5 703	5 121	137	5 258
Autres	598	6	604	894	24	918
Total des provisions des contrats à primes périodiques	12 136	245	12 381	11 934	247	12 181
Acceptations	57	46	103	51	44	95
<b>TOTAL PROVISIONS VIE</b>	<b>17 442</b>	<b>418</b>	<b>17 860</b>	<b>16 598</b>	<b>346</b>	<b>16 944</b>

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	742	3 877	4 619	631	3 796	4 427
Domages corporels	108	896	1 004	105	880	985
Domages aux biens	552	2 471	3 023	507	2 384	2 891
Responsabilité civile générale	51	1 213	1 264	48	1 200	1 248
Marine, aviation, transports	45	757	802	36	714	750
Autres	163	1 865	2 028	128	1 771	1 899
Acceptations	42	653	695	26	672	698
<b>TOTAL PROVISIONS NON-VIE</b>	<b>1 703</b>	<b>11 732</b>	<b>13 435</b>	<b>1 481</b>	<b>11 417</b>	<b>12 898</b>

## NOTE 20 – VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE

VALEURS BRUTES (en millions d'euros)	31.12.2005
Provisions pour sinistres à l'ouverture	10 999
Charge des sinistres de l'exercice en cours	6 149
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(456)
Charge des sinistres totale	5 693
Paievements des sinistres de l'exercice en cours	(2 933)
Paievements des sinistres des exercices antérieurs	(2 526)
Paievements totaux	(5 459)
Variation de change	80
<b>TOTAL PROVISIONS POUR SINISTRES À LA CLÔTURE</b>	<b>11 313</b>

Les provisions pour sinistres reprises dans ce tableau ne comprennent pas celles des entités mixtes dont les montants s'élèvent respectivement à 417 millions d'euros à l'ouverture et 422 millions d'euros à la clôture.

## NOTE 21 – IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES DES ENTITÉS NON-VIE ET VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

### Note 21A – Impact de l'escompte dans les provisions mathématiques de rentes des entités non-vie

VALEURS BRUTES (en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	1 290	1 196
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	1 219	1 169
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	1 841	1 819
Intérêts techniques	(621)	(650)
Effet du changement de taux d'actualisation	70	27

PART CÉDÉE (en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	45	39
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	42	38
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	62	58
Intérêts techniques	(20)	(20)
Effet du changement de taux d'actualisation	3	1

### Note 21B – Variation des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Provisions mathématiques à l'ouverture	34 458	32 423
Primes de l'année	3 488	3 394
Intérêts crédités	464	438
Participation aux bénéfices	1 047	922
Termes	(943)	(835)
Rachats	(1 570)	(1 283)
Arrrages de rentes	(344)	(329)
Autres mouvements	102	(272)
<b>TOTAL PROVISIONS MATHÉMATIQUES À LA CLÔTURE</b>	<b>36 702</b>	<b>34 458</b>

## NOTE 22 – PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	19 220	17 527
Provisions des contrats en UC	8	
Provisions pour sinistres à payer	238	235
Provisions pour participation aux bénéfices	697	844
Autres provisions techniques	9	7
<b>Total</b>	<b>20 172</b>	<b>18 613</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	39	334
Provisions des contrats en UC	656	1 239
Provisions pour sinistres à payer	1	2
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>696</b>	<b>1 575</b>
<b>TOTAL PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>20 868</b>	<b>20 188</b>



## PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions des contrats financiers vie	18 593	666	19 259	17 636	225	17 861
Provisions pour sinistres à payer	236	3	239	236	1	237
Provisions pour participation aux bénéfices	691	6	697	841	3	844
Autres provisions techniques		9	9		7	7
Total Assurance vie	19 520	684	20 204	18 713	236	18 949
<b>Total provisions techniques brutes</b>	<b>19 520</b>	<b>684</b>	<b>20 204</b>	<b>18 713</b>	<b>236</b>	<b>18 949</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>						
Provisions des contrats financiers vie				1		1
Provisions pour sinistres à payer						
Provisions pour participation aux bénéfices						
Autres provisions techniques						
Total Assurance vie				1		1
<b>TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC)</b>				<b>1</b>		<b>1</b>

## VENTILATION DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	798	22	820	1 005	44	1 049
Assurance individuelle	14 595	156	14 751	11 648	80	11 728
Contrats collectifs	11		11	68	8	76
Autres				1 309		1 309
Total des provisions des contrats à prime unique	15 404	178	15 582	14 030	132	14 162
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	515	1	516	372	4	376
Assurance individuelle	866	32	898	939	35	974
Contrats collectifs	1 016	25	1 041	1 204	41	1 245
Autres	29	3	32	38	25	63
Total des provisions des contrats à primes périodiques	2 426	61	2 487	2 553	105	2 658
Acceptations	1 429		1 429	1 278		1 278
<b>TOTAL PROVISIONS VIE</b>	<b>19 259</b>	<b>239</b>	<b>19 498</b>	<b>17 861</b>	<b>237</b>	<b>18 098</b>

## NOTE 23 – PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	2 235	1 209
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	2 150	1 296
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE</b>	<b>4 385</b>	<b>2 505</b>

**NOTE 24 – RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE**

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit	713	676
Dettes envers la clientèle	930	720
Dettes représentées par des titres	180	289
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>TOTAL DES RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE</b>	<b>1 824</b>	<b>1 685</b>

## NOTE 25 – DETTES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	594			594	543			543
Coassureurs	73	9		82	95	4		99
Comptes courants cédants et rétrocedants	33	56		89	56	42		98
Dépôts reçus des réassureurs								
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>65</b>		<b>765</b>	<b>694</b>	<b>46</b>		<b>740</b>
<b>Dettes nées des opérations en réassurance cédée</b>								
Compte courants cessionnaires et rétrocessionnaires <sup>(1)</sup>	208	47	3	258	771	64		835
Autres dettes sur opérations de réassurance	46	11		57	22			22
<b>Total</b>	<b>254</b>	<b>58</b>	<b>3</b>	<b>315</b>	<b>793</b>	<b>64</b>		<b>857</b>
Dettes d'impôt exigible	248			248	190	25	1	216
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	452	20		472	436	31		467
<b>Autres dettes d'exploitation</b>								
Personnel créditeur	234	7	1	242	198	6		204
Organismes sociaux	169			169	140			140
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 085	38	55	1 178	1 233	25	66	1 324
Créditeurs divers	892	157	7	1 056	997	45	9	1 051
<b>Total</b>	<b>2 380</b>	<b>202</b>	<b>63</b>	<b>2 645</b>	<b>2 568</b>	<b>76</b>	<b>75</b>	<b>2 719</b>
<b>Dettes d'exploitation représentées par des titres</b>								
<b>TOTAL DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 034</b>	<b>345</b>	<b>66</b>	<b>4 445</b>	<b>4 681</b>	<b>242</b>	<b>76</b>	<b>4 999</b>

(1) cf. note 12.

## VENTILATION PAR DEVICES ET PAR TAUX

(en millions d'euros)	31.12.2005			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	472		472	
Personnel créditeur	242		242	
Organismes sociaux	169		169	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 178		746	432
Créditeurs divers	524	532	552	504
<b>TOTAL AUTRES DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 113</b>	<b>532</b>	<b>1 709</b>	<b>936</b>

## VENTILATION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Assurances	Banque	Total	Assurances	Banque	Total
Personnel créditeur	234	8	242	197	7	204
Organismes sociaux	164	5	169	135	5	140
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 178		1 178	1 324		1 324
Créditeurs divers	1 048	8	1 056	1 042	9	1 051
<b>TOTAL AUTRES DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 624</b>	<b>21</b>	<b>2 645</b>	<b>2 698</b>	<b>21</b>	<b>2 719</b>

## NOTE 26 – IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôts différés passifs	97	288		385	520
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>97</b>	<b>288</b>		<b>385</b>	<b>520</b>

## NOTE 27 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôt courant	(6)	(101)	(2)	(109)	(58)
Impôt différé	(56)	(177)	3	(230)	(155)
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>(62)</b>	<b>(278)</b>	<b>1</b>	<b>(339)</b>	<b>(213)</b>

## ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements de consolidation :</b>		
Réserves de capitalisation	(300)	(307)
Retraitements instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	(436)	(450)
AFA et P.G.G. consolidés	(64)	(40)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(57)	(57)
Autres différences sur retraitements de consolidation	46	19
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements fiscaux</b>		
Frais d'acquisition reportés	(52)	(53)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	399	439
Plus-values en sursis d'imposition	(19)	(12)
Écart d'évaluation sur OPCVM	85	(5)
Couverture de change	22	31
Autres différences temporaires fiscales	22	15
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>(354)</b>	<b>(420)</b>
Activation des déficits ordinaires	150	294
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ENREGISTRÉS AU BILAN</b>	<b>(204)</b>	<b>(126)</b>
Dont :		
• Actif	181	394
• Passif	(385)	(520)

## RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THEORIQUE CALCULÉE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Charge d'impôt théorique	(316)	(223)
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(75)	7
Impact des différences de taux d'imposition	(2)	(8)
Crédit d'impôts et diverses imputations	(2)	6
Imputations des déficits antérieurs	68	14
Déficits de l'exercice non activés	(12)	(18)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		2
Autres différences		7
<b>CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE</b>	<b>(339)</b>	<b>(213)</b>

### NOTE 28 – AUTRES PASSIFS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	341	201
Instruments dérivés passifs	50	53
Autres dettes	448	247
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>839</b>	<b>501</b>

### VENTILATION DES AUTRES PASSIFS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Entreprises d'assurance	Entreprises bancaires	Total	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	341		341	201
Instruments dérivés passifs	50		50	53
Autres dettes	224	224	448	247
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>615</b>	<b>224</b>	<b>839</b>	<b>501</b>

## NOTE 29 – COMPTE DE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL VIE ET NON-VIE

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Non-vie	Vie	Total	Total
Primes émises	8 570	4 125	12 695	12 068
Variation des primes non acquises	(173)		(173)	121
<b>Primes acquises</b>	<b>8 397</b>	<b>4 125</b>	<b>12 522</b>	<b>12 189</b>
Produits des placements nets de charges de gestion	705	1 618	2 323	2 351
Plus et moins values de cession des placements nets des reprises de dépréciation et d'amortissement	434	662	1 096	552
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	(4)	368	364	337
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(5)	(10)	(15)	(76)
<b>Produits financiers nets de charge hors charges de financement</b>	<b>1 130</b>	<b>2 638</b>	<b>3 768</b>	<b>3 164</b>
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>9 527</b>	<b>6 763</b>	<b>16 290</b>	<b>15 353</b>
Charges des prestations des contrats	(6 314)	(6 014)	(12 328)	(11 635)
Commissions reçues des réassureurs	33	4	37	44
Frais d'acquisition	(1 580)	(223)	(1 803)	(1 775)
Frais d'administration	(537)	(116)	(653)	(666)
Autres produits et charges opérationnels courants techniques	(211)	(177)	(388)	(361)
Autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(108)		(108)	(117)
<b>Total autres produits et charges courants</b>	<b>(8 717)</b>	<b>(6 526)</b>	<b>(15 243)</b>	<b>(14 509)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>810</b>	<b>237</b>	<b>1 047</b>	<b>844</b>
Autres produits et charges opérationnels	(35)		(35)	(75)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>775</b>	<b>237</b>	<b>1 012</b>	<b>769</b>



## NOTE 29 NV – COMPTE DE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NON-VIE

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Brut	Cession	Net	Net
Primes émises	9 094	(524)	8 570	8 159
Variation des primes non acquises	(176)	3	(173)	121
<b>Primes acquises non-vie</b>	<b>8 918</b>	<b>(521)</b>	<b>8 397</b>	<b>8 280</b>
Produits des placements nets de charges de gestion non-vie	705		705	727
Plus et moins values de cession des placements nets des reprises de dépréciation et d'amortissement non-vie	434		434	300
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat non-vie	(4)		(4)	(1)
Variation des dépréciations sur instruments financiers non-vie	(5)		(5)	(29)
<b>Produits financiers nets hors charges de financement</b>	<b>1 130</b>		<b>1 130</b>	<b>997</b>
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>10 048</b>	<b>(521)</b>	<b>9 527</b>	<b>9 277</b>
Charges des prestations des contrats	(6 536)	222	(6 314)	(6 252)
Commissions reçues des réassureurs		33	33	39
Frais d'acquisition	(1 577)	(3)	(1 580)	(1 551)
Frais d'administration	(537)		(537)	(576)
Autres produits et charges opérationnels courants techniques non-vie	(211)		(211)	(209)
Autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(108)		(108)	(117)
<b>Total autres produits et charges courants</b>	<b>(8 969)</b>	<b>252</b>	<b>(8 717)</b>	<b>(8 666)</b>
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>1 079</b>	<b>(269)</b>	<b>810</b>	<b>611</b>
Autres produits et charges opérationnels	(35)		(35)	(75)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 044</b>	<b>(269)</b>	<b>775</b>	<b>536</b>

## NOTE 29 V – COMPTE DE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL VIE

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004
	Brut	Cession	Net	Net
Primes émises vie	4 153	(28)	4 125	3 909
Produits des placements nets de charges de gestion vie	1 618		1 618	1 624
Plus et moins values de cession des placements nets des reprises de dépréciation et d'amortissement vie	662		662	252
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat vie	368		368	338
Variation des dépréciations sur instruments financiers vie	(10)		(10)	(47)
Produits financiers nets hors charges de financement	2 638		2 638	2 167
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>6 791</b>	<b>(28)</b>	<b>6 763</b>	<b>6 076</b>
Charges des prestations des contrats	(6 032)	18	(6 014)	(5 383)
Commissions reçues des réassureurs		4	4	5
Frais d'acquisition	(224)	1	(223)	(224)
Frais d'administration	(116)		(116)	(90)
Autres produits et charges opérationnels courants	(177)		(177)	(152)
<b>Total autres produits et charges courants</b>	<b>(6 549)</b>	<b>23</b>	<b>(6 526)</b>	<b>(5 843)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>242</b>	<b>(5)</b>	<b>237</b>	<b>233</b>
Autres produits et charges opérationnels				
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>242</b>	<b>(5)</b>	<b>237</b>	<b>233</b>

## NOTE 30 – COMPTE DE RÉSULTAT BANQUE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Intérêts et produits assimilés	44	32
Intérêts et charges assimilés	(78)	(66)
Commissions perçues	149	123
Commissions versées	(15)	(16)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	11	7
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente		(11)
Produits des autres activités	40	38
Charges des autres activités	(14)	(9)
Coût du risque		7
<b>Produit net bancaire net du coût du risque</b>	<b>137</b>	<b>105</b>
Charges générales d'exploitation	(131)	(123)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	(9)	(9)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>(3)</b>	<b>(27)</b>

## NOTE 31 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
<b>Produits des placements nets de charge de gestion</b>	<b>1 618</b>	<b>705</b>	<b>2 323</b>	<b>1 624</b>	<b>727</b>	<b>2 351</b>
Intérêts et dividendes reçus	1 547	613	2 160	1 436	565	2 001
Gains / pertes sur les opérations de change	(1)	6	5		(9)	(9)
Amortissement / reprise de la surcote / decote	65	(11)	54	47	(3)	44
Produits nets des immeubles	49	264	313	177	381	558
Charges de gestion et autres revenus	(42)	(167)	(209)	(36)	(207)	(243)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	<b>662</b>	<b>434</b>	<b>1 096</b>	<b>252</b>	<b>300</b>	<b>552</b>
Détenus à des fins de transactions	39	35	74	77	33	110
Disponibles à la vente	599	358	957	146	210	356
Détenus jusqu'à l'échéance					(1)	(1)
Autres	24	41	65	29	58	87
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>368</b>	<b>(4)</b>	<b>364</b>	<b>338</b>	<b>(1)</b>	<b>337</b>
Détenus à des fins de transactions	172	27	199	123	(3)	120
Dérivés	(163)	(31)	(194)	14	2	16
Ajustements ACAV	359		359	201		201
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(10)</b>	<b>(5)</b>	<b>(15)</b>	<b>(47)</b>	<b>(29)</b>	<b>(76)</b>
Disponibles à la vente	(10)	(8)	(18)	(48)	(23)	(71)
Détenus jusqu'à l'échéance					(1)	(1)
Créances et prêts		3	3	1	(5)	(4)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 638</b>	<b>1 130</b>	<b>3 768</b>	<b>2 167</b>	<b>997</b>	<b>3 164</b>

**PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)**

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Total
Immeubles	426	64		490	648	84		732
Actions	220	357	290	867	91	(72)	162	181
Obligations	1 509	35	12	1 556	1 763	87	79	1 929
OPCVM actions	56	129	144	329	73	116	32	221
OPCVM obligations	379	54	51	484	89	49	29	167
Intérêts sur dépôts espèces	9			9	9			9
Autres produits des placements	41	493	(194)	340	20	305	15	340
<b>Produits des placements</b>	<b>2 640</b>	<b>1 132</b>	<b>303</b>	<b>4 075</b>	<b>2 693</b>	<b>569</b>	<b>317</b>	<b>3 579</b>
Frais internes et externes de gestion	(218)			(218)	(230)			(230)
Autres charges des placements	(101)	(50)		(151)	(101)	(104)		(205)
<b>Charges des placements</b>	<b>(319)</b>	<b>(50)</b>		<b>(369)</b>	<b>(331)</b>	<b>(104)</b>		<b>(435)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 321</b>	<b>1 082</b>	<b>303</b>	<b>3 706</b>	<b>2 362</b>	<b>465</b>	<b>317</b>	<b>3 144</b>
Plus-values sur valeur rep. contrats UC			389	389			343	343
Moins-values sur valeur rep. contrats UC			(30)	(30)			(142)	(142)
Intérêts minoritaires OPCVM produits								
Intérêts minoritaires OPCVM charges			(297)	(297)			(181)	(181)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 321</b>	<b>1 082</b>	<b>365</b>	<b>3 768</b>	<b>2 362</b>	<b>465</b>	<b>337</b>	<b>3 164</b>

PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS NON-VIE PAR TYPE D'ACTIF)

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Total
Immeubles	372	37		409	450	57		507
Actions	63	81	290	434	48	(13)	162	197
Obligations	442	13	4	459	438	61	8	507
OPCVM actions	20	48	19	87	17	55	4	76
OPCVM obligations	43	39	11	93	24	24	4	52
Intérêts sur dépôts espèces	12			12	9			9
Autres produits des placements	23	246	(31)	238	24	131	2	157
<b>Produits des placements</b>	<b>975</b>	<b>464</b>	<b>293</b>	<b>1 732</b>	<b>1 010</b>	<b>315</b>	<b>180</b>	<b>1 505</b>
Frais internes et externes de gestion	(163)			(163)	(178)			(178)
Autres charges des placements	(109)	(33)		(142)	(96)	(53)		(149)
<b>Charges des placements</b>	<b>(272)</b>	<b>(33)</b>		<b>(305)</b>	<b>(274)</b>	<b>(53)</b>		<b>(327)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>703</b>	<b>431</b>	<b>293</b>	<b>1 427</b>	<b>736</b>	<b>262</b>	<b>180</b>	<b>1 178</b>
Plus-values sur valeur rep. contrats UC								
Moins-values sur valeur rep. contrats UC								
Intérêts minoritaires OPCVM produits								
Intérêts minoritaires OPCVM charges			(297)	(297)			(181)	(181)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (NON-VIE)</b>	<b>703</b>	<b>431</b>	<b>(4)</b>	<b>1 130</b>	<b>736</b>	<b>262</b>	<b>(1)</b>	<b>997</b>

**PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS VIE PAR TYPE D'ACTIF)**

(en millions d'euros)	31.12.2005				31.12.2004			
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Total	Revenus et charges	Produit de cession	Variation de la juste valeur	Total
Immeubles	54	27		81	198	27		225
Actions	157	276		433	43	(59)		(16)
Obligations	1 067	22	8	1 097	1 325	26	71	1 422
OPCVM actions	36	81	125	242	56	61	28	145
OPCVM obligations	336	15	40	391	65	25	25	115
Intérêts sur dépôts espèces	(3)			(3)				
Autres produits des placements	18	247	(163)	102	(4)	174	13	183
<b>Produits des placements</b>	<b>1 665</b>	<b>668</b>	<b>10</b>	<b>2 343</b>	<b>1 683</b>	<b>254</b>	<b>137</b>	<b>2 074</b>
Frais internes et externes de gestion	(55)			(55)	(52)			(52)
Autres charges des placements	8	(17)		(9)	(5)	(51)		(56)
<b>Charges des placements</b>	<b>(47)</b>	<b>(17)</b>		<b>(64)</b>	<b>(57)</b>	<b>(51)</b>		<b>(108)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 618</b>	<b>651</b>	<b>10</b>	<b>2 279</b>	<b>1 626</b>	<b>203</b>	<b>137</b>	<b>1 966</b>
Plus-values sur valeur rep. contrats UC			389	389			343	343
Moins-values sur valeur rep. contrats UC			(30)	(30)			(142)	(142)
Intérêts minoritaires OPCVM produits								
Intérêts minoritaires OPCVM charges								
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VIE)</b>	<b>1 618</b>	<b>651</b>	<b>369</b>	<b>2 638</b>	<b>1 626</b>	<b>203</b>	<b>338</b>	<b>2 167</b>

## NOTE 32 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS NETTES DE RÉASSURANCE

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
<b>Sinistres</b>	(3 233)	(6 250)	(9 483)	(3 120)	(6 236)	(9 356)
Payés aux assurés	(3 233)	(6 250)	(9 483)	(3 120)	(6 236)	(9 356)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>	(2 799)	(286)	(3 085)	(2 285)	(202)	(2 487)
Provisions pour sinistres à payer	(33)	(178)	(211)	(80)	(176)	(256)
Provisions mathématiques	(820)		(820)	(631)		(631)
Provisions en UC	(131)		(131)	41		41
Participation aux bénéfices	(1 668)	(25)	(1 693)	(1 471)	(20)	(1 491)
Autres provisions techniques	(147)	(83)	(230)	(144)	(6)	(150)
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(6 032)</b>	<b>(6 536)</b>	<b>(12 568)</b>	<b>(5 405)</b>	<b>(6 438)</b>	<b>(11 843)</b>
Paiements reçus des réassureurs	28	330	358	30	322	352
Provisions techniques cédées aux réassureurs	(10)	(108)	(118)	(8)	(136)	(144)
<b>TOTAL CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS NETTES DE RÉASSURANCE</b>	<b>(6 014)</b>	<b>(6 314)</b>	<b>(12 328)</b>	<b>(5 383)</b>	<b>(6 252)</b>	<b>(11 635)</b>

## NOTE 33 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(72)	(611)	(683)	(99)	(660)	(759)
Variation des frais d'acquisition reportés	(5)	5		9	(12)	(3)
Autres charges	(147)	(971)	(1 118)	(134)	(879)	(1 013)
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION</b>	<b>(224)</b>	<b>(1 577)</b>	<b>(1 801)</b>	<b>(224)</b>	<b>(1 551)</b>	<b>(1 775)</b>



## NOTE 34 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2005			31.12.2004		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(36)	(116)	(152)	(26)	(128)	(154)
Autres charges	(80)	(421)	(501)	(64)	(448)	(512)
<b>TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>(116)</b>	<b>(537)</b>	<b>(653)</b>	<b>(90)</b>	<b>(576)</b>	<b>(666)</b>

## NOTE 35 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Commissions et autres charges techniques vie	(216)	(178)
Participation des salariés vie	(4)	(6)
Autres produits techniques vie	17	32
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	26	
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(177)</b>	<b>(152)</b>
Commissions et autres charges techniques non-vie	(255)	(231)
Participation des salariés non-vie	(11)	(5)
Autres produits techniques non-vie	34	18
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non-vie	21	9
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non-vie</b>	<b>(211)</b>	<b>(209)</b>
Autres charges non techniques	(153)	(161)
Autres produits non techniques	45	44
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(108)</b>	<b>(117)</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS</b>	<b>(496)</b>	<b>(478)</b>

## NOTE 36 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS EXCEPTIONNELS

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Produits exceptionnels	55	60
Charges exceptionnelles	(90)	(135)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition		
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(35)</b>	<b>(75)</b>

## NOTE 37 – ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS ACTIVITÉ BANCAIRE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	3	3
Engagements sur titres à recevoir	105	120
<b>Total engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>108</b>	<b>123</b>
Engagements reçus sur opérations en devises	2 577	1 358
Autres engagements reçus	1	
<b>Total des autres engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>2 578</b>	<b>1 358</b>
Engagements de financement donnés	31	22
Engagements de garantie donnés	77	84
Engagements sur titres à livrer	5	2
<b>Total engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>113</b>	<b>108</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	2 585	1 358
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers	46	
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE BANCAIRE</b>	<b>2 631</b>	<b>1 358</b>

## ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS ACTIVITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Avals, cautions et garanties reçus	121	178
Autres engagements reçus	1 544	1 608
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>1 665</b>	<b>1 786</b>
Engagements reçus au titre de la réassurance	352	370
Avals, cautions et garanties données	1 493	1 542
Autres engagements sur titres, actif ou revenus	321	298
Autres engagements donnés	258	247
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>2 072</b>	<b>2 087</b>
Engagements donnés au titre de la réassurance	46	12
Valeur appartenant à des institutions de prévoyance	3	3
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

## NOTE 38 – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Paiements minimaux futurs		
Moins d'un an	35	15
De 1 à 5 ans	119	45
Plus de 5 ans	57	41
Paiements minimaux en vertu d'accords de sous-location non réalisables	78	92
<b>TOTAL CONTRATS DE LOCATION SIMPLE</b>	<b>289</b>	<b>193</b>

## NOTE 39 – EFFECTIF MOYEN DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

	31.12.2005			31.12.2004
	Assurance	Banque	Total	Total
France	23 935	748	24 683	24 734
Royaume-Uni	740		740	897
Espagne	770		770	758
Italie	434		434	436
Autres UE	297		297	301
Hors UE	195		195	165
<b>TOTAL EFFECTIF MOYEN DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>26 371</b>	<b>748</b>	<b>27 119</b>	<b>27 291</b>

## NOTE 40 – ACTIVITÉ HOLDING DU GROUPE

(en millions d'euros)	31.12.2005	31.12.2004
Produits financiers nets de charges	(13)	(14)
Autres produits et charges opérationnels courants	(69)	(56)
Charges de financement	(44)	(45)
Produits et charges opérationnels (exceptionnel)	3	(40)
Impôts sur les résultats	6	22
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ HOLDING</b>	<b>(117)</b>	<b>(133)</b>

Ce tableau reprend l'activité des holdings du groupe qui sont, au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 :

- Groupama S.A. (activité holding de la société)
- Groupama Holding
- Groupama Holding 2
- Groupama International
- Gan UK

## NOTE 41 – LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2005			31.12.2004		
			% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA Alpes Méditerranée	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Oc	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
MISSO	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Sud	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Alsace	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Alpes Méditerranée	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Oc	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Sud	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Alsace	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	–	–	A	–	–	A
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	99,83	99,64	IG	99,83	99,67	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	100	99,84	IG	99,85	99,82	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,87	99,84	IG	99,85	99,82	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	99,97	99,97	IG	99,97	99,97	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN ASSURANCES VIE	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
CAISSE FRATERNELLE D'ÉPARGNE	Assurance	France	99,93	99,77	IG	99,93	99,75	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,72	99,56	IG	99,72	99,54	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,92	IG	50,00	49,91	IG
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA VIE	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA ASSURANCE CRÉDIT	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt	
			31.12.2005			31.12.2004		
SCEPAR	Participations	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,84	IG	99,99	99,82	IG
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
COFINTEX LUXEMBOURG	Réassurance	Luxembourg	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
RAMPART	Réassurance	États-Unis	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN ITALIA VITA SPA	Assurance	Italie	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
LUXLIFE	Assurance	Luxembourg	85,00	84,87	IG	85,00	84,85	IG
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
ZENITH VIE	Assurance	Suisse	82,00	81,87	IG	82,00	81,85	IG
GUNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,94	MEE	36,00	35,94	MEE
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN UK HOLDING LTD	Holding	Royaume-Uni	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA INSURANCE CY LTD	Assurance	Royaume-Uni	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
CLINICARE	Assurance	Royaume-Uni	100,00	100,00	IG	-	-	-
MINSTER INSURANCE CY LTD	Assurance	Royaume-Uni	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN ITALIA SPA	Assurance	Italie	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA GESTION	Gest. Portef	France				100,00	99,82	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef	France	99,98	99,83	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,82	IG
FINAMA PRIVATE EQUITY	Gest. Portef	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
BANQUE FINAMA	Banque	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	60,00	59,91	IG	60,00	59,89	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gest. Portef	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
SILIC	Immobilier	France	41,65	41,59	IG	41,95	41,88	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	41,59	IG	100,00	41,88	IG
COMPAGNIE FONCIÈRE PARISIENNE	Immobilier	France	99,94	99,80	IG	99,94	99,77	IG
SCIMA	Immobilier	France	100,00	99,80	IG	100,00	99,77	IG
SCIMA 2	Immobilier	France	100,00	99,80	IG	100,00	99,77	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,80	IG	100,00	99,77	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	91,21	99,84	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
SCIFMA	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,86	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
VIELLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,82	IG
ACTIPAR S.A.	Immobilier	France	100,00	99,80	IG	100,00	99,77	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	89,82	IG	90,00	89,80	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,80	IG	100,00	99,77	IG

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2005			31.12.2004		
			% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	41,59	MEE	100,00	41,88	MEE
19 GENERAL MANGIN	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
28 COURS ALBERT 1 <sup>er</sup>	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
5/7 PERCIER	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
ATLANTIS	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
FORGAN	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GFA INDRE III	Immobilier	France				27,18	27,18	MEE
174 PRES SAINT GERMAIN	Immobilier	France	21,85	21,81	MEE	21,85	21,85	MEE
10 PORT ROYAL	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
102 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
12 VICTOIRE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
14 MADELEINE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
150 RENNES	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
204 PEREIRE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
3 ROSSINI	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
38 LE PELETIER	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
43 CAUMARTIN	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
5/7 MONCEY	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
60 CLAUDE BERNARD	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
9 REINE BLANCHE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
9 VICTOIRE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
CELESTE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
CHAMALIERES EUROPE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
CHASSENEUIL	Immobilier	France	100,00	99,92	IG	100,00	99,91	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,89	IG	100,00	99,88	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,95	IG	50,00	49,94	IG
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,56	IG	66,66	66,54	IG
GROUPAMA LES MASSUES	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,86	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,89	IG
DOMAINE CAP DE FOUSTE (SARL)	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,89	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
LA CHATAIGNERAIE	Immobilier	France				56,81	56,74	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,96	IG
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	44,00	44,00	MEE
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,19	74,09	IG	74,19	74,09	IG
LES FRÈRES LUMIÈRE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
99 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
6 MESSINE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
PARIS FALGUIÈRE	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
LES GÉMEAUX	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
VILLA DES PINS	Immobilier	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
FRANCE-GAN SI.	OPCVM	France	92,50	92,35	IG	92,69	92,52	IG
HAVRE OBLIG.FCP	OPCVM	France	99,95	99,79	IG	99,79	99,61	IG
GROUP.OBL.MONDE LT	OPCVM	France	78,85	78,73	IG	78,22	78,08	IG
FINAMA CONVERT.FCP	OPCVM	France	97,19	97,06	IG	99,99	99,88	IG
GROUP.JAP.ST.D4DEC	OPCVM	France	87,97	87,83	IG	85,31	85,16	IG
GROUP.ET.CT D	OPCVM	France	99,15	99,02	IG	99,23	99,10	IG

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt	
			31.12.2005			31.12.2004		
GROUP.ET.CT C	OPCVM	France	27,95	27,95	MEE	64,20	64,20	IG
GROUPAMA AAEXA FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUP.ACT.INTLES	OPCVM	France	94,01	93,87	IG	96,63	96,47	IG
GROUP.OBL.EUR.CR. MT.D	OPCVM	France	100,00	99,85	IG	99,99	99,82	IG
GROUP.OBL.EUR.CR. MT C	OPCVM	France	66,70	66,63	IG	82,57	82,47	IG
GROUP.EURO STOCK	OPCVM	France	93,72	93,61	IG	95,56	95,44	IG
WASHING.ACT.EUROP. FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	99,91	99,73	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	83,33	83,18	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	83,33	83,18	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	83,33	83,18	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	83,33	83,18	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTO INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	100,00	99,82	IG
GROUP.INX.INFLT D	OPCVM	France	99,88	99,72	IG	99,48	99,30	IG
GROUP.INX.INFLT C	OPCVM	France	66,03	65,97	IG	66,56	66,48	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP (old)	OPCVM	France				100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP (new)	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP (old)	OPCVM	France				100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP (new)	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP (old)	OPCVM	France				100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP (new)	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP (old)	OPCVM	France				100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP (new)	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP (old)	OPCVM	France				100,00	99,82	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP (new)	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG			



## 5 SUIVI ET GESTION DES RISQUES

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont également variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placement financier et notamment, les risques liés au taux d'intérêt, aux marchés actions, à la liquidité de ses actifs et au change. Le risque de crédit fait aussi l'objet d'un suivi spécifique par le groupe à la fois pour ses activités d'assurance et de placement financier. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que les entreprises de secteurs d'activité différents.

### 5.1 RISQUE D'ASSURANCE

#### 5.1.1 OBJECTIFS DE GESTION DES RISQUES RÉSULTANT DES CONTRATS D'ASSURANCE ET MÉTHODES POUR ATTÉNUER SES RISQUES

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et la gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

#### Conception des produits

Les directions métiers assurance de Groupama S.A. veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non-vie est placée sous la responsabilité des directions métiers de Groupama S.A. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les produits sont commercialisés et gérés par les entités des réseaux commerciaux Gan et Groupama.

#### Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration

des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces dernières exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

#### Évaluation des provisions

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité/invalidité en assurance vie et non-vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'a posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

#### Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama S.A. pour l'ensemble des entités du groupe vise à calibrer les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau adéquat de couverture des risques. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama S.A. pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la direction de la réassurance externe de Groupama S.A. et de plusieurs de ses filiales, et basées sur les notations des agences de *rating*, visent à maîtriser le risque de solvabilité des réassureurs.

Ces risques sont maîtrisés par des procédures de contrôle interne, qui sont rappelées dans le rapport de la loi sur la sécurité financière.

### 5.1.2 TERMES ET CONDITIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE QUI ONT UN EFFET SIGNIFICATIF SUR LE MONTANT, L'ÉCHÉANCE ET L'INCERTITUDE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS DE L'ASSUREUR

#### Ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance non-vie par grands risques

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non-vie destinés aux particuliers et aux entreprises.

Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

(en millions d'euros)	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	Total
Automobile	742	3 877	4 619
Dommages aux biens	552	2 471	3 023
Responsabilité civile générale	51	1 213	1 264
Marine, aviation, transports	45	757	802
Dommages corporels	108	896	1 004
Autres risques	163	1 865	2 028
Acceptations	42	653	695
<b>Total provisions brutes de réassurance</b>	<b>1 703</b>	<b>11 732</b>	<b>13 435</b>
Part réassurée	(79)	(1 424)	(1 503)
<b>Total provisions nettes de réassurance</b>	<b>1 624</b>	<b>10 308</b>	<b>11 932</b>

#### Ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance vie par grands risques

Le groupe propose une gamme complète de produits d'as-

assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

(en millions d'euros)	Provisions pour d'assurance vie	Provisions de sinistres à payer	Total
Assurance individuelle	8 700	163	8 863
Contrats collectifs	5 685	149	5 834
Capitalisation	724	41	765
Autres risques	2 276	19	2 295
Acceptations	57	46	103
<b>Total provisions brutes de réassurance</b>	<b>17 442</b>	<b>418</b>	<b>17 860</b>
Part réassurée	(28)	(9)	(37)
<b>Total provisions nettes de réassurance</b>	<b>17 414</b>	<b>409</b>	<b>17 823</b>

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contreassurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies, et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

L'essentiel des contrats en unités de compte offerts par le groupe sont des contrats multi-supports avec une clause d'arbitrage correspondant à un faible niveau de frais.

#### Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie

- Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire  
Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participa-

tion aux bénéficiaires discrétionnaire. Cette participation, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, permet aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

- Possibilités de rachats anticipés

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Pour certains produits, des pénalités de rachat sont appliquées en cas de rachat anticipé et permettent à l'assureur de couvrir une partie des coûts d'acquisition engagés lors de la signature du contrat.

### 5.1.3 INFORMATIONS SUR LA SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT ET DES CAPITAUX PROPRES À DES CHANGEMENTS DANS LES VARIABLES QUI LES AFFECTENT DE FAÇON SIGNIFICATIVE

Le risque de longévité et le risque de taux d'intérêt sont les deux principales variables qui peuvent avoir un impact significatif sur le calcul des provisions techniques, ce qui peut générer, le cas échéant, une variation significative du résultat et des capitaux propres.

#### Risque de longévité

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la per-

sonne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est connue par des tables de mortalité indiquant le nombre de personnes vivantes à chaque âge de la vie humaine, à partir d'un nombre donné de personnes à la naissance. Sur la base de données statistiques de la mortalité féminine et masculine, différentes tables de mortalité ont été construites et sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique.

Le groupe utilise, sur le périmètre France, les tables de mortalité par génération, dites « TPG », ou les tables prospectives de rentes viagères avec décalage d'âge, dites « TPRV », qui sont toutes deux des tables prospectives utilisées pour la tarification des contrats de rente viagère, construites à partir des données de l'INSEE. Elles prennent en compte la tendance observée de la baisse de la mortalité.

Au 31 décembre 2005, le montant des provisions mathématiques de rente en cours de service s'élève à 2 293 millions d'euros.

(en millions d'euros)	France	International	Total
PM de rentes vie	306	38	344
PM de rentes non-vie	1 944	5	1 949
<b>TOTAL</b>	<b>2 250</b>	<b>43</b>	<b>2 293</b>

En assurance vie, la part des rentes viagères immédiates et celle des rentes temporaires immédiates représentent respectivement 91 % et 9 %.

Sur le périmètre International, les tables utilisées respectent les dispositions légales.

Sur les autres portefeuilles, le risque de mortalité concerne les produits de risque de type vie entière et capital différé. Toutefois, leur part dans le portefeuille total du groupe reste marginale.

#### Risque de taux d'intérêt

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de

certaines provisions techniques en assurance non-vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées par le code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'État, le T.M.E. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ses modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

Au 31 décembre 2005, la ventilation des provisions techniques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié au taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

(en millions d'euros)	France	International	Total
Engagements garantis à taux fixe	32 007	2 264	34 271
Engagements garantis à taux variable	4 374	5	4 379
UC et autres produits sans engagement de taux	3 279	197	3 476
<b>TOTAL</b>	<b>39 660</b>	<b>2 466</b>	<b>42 126</b>

10,2 % du portefeuille est à taux variable. Ce taux variable est une fonction d'un indice. Dans la majorité des cas, l'indice qui sert de référence pour les contrats d'assurance vie est le taux du livret A. Pour les contrats d'assurance non-vie, il s'agit du T.M.E.

En France, les taux fixes garantis sont compris dans une fourchette allant de 2,25% à 4,5% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

Au 31 décembre 2005, le montant de l'escompte contenu dans les PM de rentes non-vie, brut de réassurance s'élève à 622 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risques croissants des contrats Dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 280 millions d'euros.

#### 5.1.4 INFORMATIONS SUR LES CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque de se trouver confronté, lors d'un sinistre, à une concentration de risques donc à des indemnités à payer qui vont se cumuler, est une préoccupation majeure du groupe.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

##### Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques) ;
- l'élimination a priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée ;
- les inventaires triennaux d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

##### Protection

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui, d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel, et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc.).

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque en assurance de biens, ou par tête en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'évènement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la fédération française du bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

### 5.1.5 INFORMATIONS SUR LES DEMANDES D'INDEMNISATIONS COMPARÉES AUX ESTIMATIONS PRÉCÉDENTES

Le développement des demandes d'indemnisations sur les trois dernières années est présenté dans le tableau ci-dessous, en valeurs brutes de réassurance.

Ce tableau concerne uniquement les entités non-vie. Pour les risques construction et dépendance, les exercices de survenance correspondent aux exercices de souscription.

Le dégagement de boni/mali sur antérieurs est présenté dans la note 20 de la présente plaquette.

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>			
À fin N	6 419	5 942	6 149
À fin N+1	6 277	5 791	
À fin N+2	6 140		
<b>Charge des sinistres</b>	<b>6 140</b>	<b>5 791</b>	<b>6 149</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>4 889</b>	<b>4 208</b>	<b>2 933</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>1 251</b>	<b>1 583</b>	<b>3 216</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>7 826</b>	<b>7 926</b>	<b>8 030</b>
<b>S/P</b>	<b>78,5%</b>	<b>73,1%</b>	<b>76,6%</b>

## 5.2 RISQUES DE MARCHÉ

### 5.2.1 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'analyse de sensibilité porte sur le périmètre constitué des actifs financiers de Groupama S.A. et ses filiales françaises, et représente près de 85 % du total des instruments de taux et de capitaux.

Au 31 décembre 2005, le poids des instruments de taux s'élève à 63 %, dont 56 % sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 7 % dans la catégorie « actifs à des fins de transaction ».

### Échéances

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt. Il est précisé les points suivants :

- les données sont exprimées en valeur de marché au 30 décembre dernier ;
- les obligations ayant un call exerçable au gré de l'émetteur sont supposées arriver à échéance à date de l'option (ex TSDI, etc.) ;
- les obligations convertibles et les titres participatifs sont considérés « sans taux d'intérêt » de même que tous les autres placements (actions, immobilier).

(en millions d'euros)	< 1 an	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Sans taux	Total
Actifs financiers à taux fixe	0,0 %	10,2 %	7,7 %	18,6 %	20,3 %	0,0 %	56,8 %
Actifs financiers à taux variable	1,4 %	0,9 %	0,5 %	0,8 %	2,2 %	0,0 %	5,8 %
Sans taux d'intérêt	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	37,4 %	37,4 %
Dérivés	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>1,4 %</b>	<b>11,1 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>19,4 %</b>	<b>22,5 %</b>	<b>37,4 %</b>	<b>100,0 %</b>

### Taux d'intérêt effectifs

Les taux d'intérêts effectifs des actifs financiers à taux fixe et à taux variable au 31 décembre 2005 s'établissent respectivement à 5,1 % et 2,1 %.

### Analyse de sensibilité

Les actifs financiers à taux fixe ont une sensibilité aux taux nominaux de 7,2 (une déformation de 100 points de base se traduit par une variation de la juste valeur de 7,2 % du portefeuille à taux fixe). Les actifs financiers à taux variables ont une sensibilité aux taux réels de 3,2 (une déformation de 100 points de base des taux réels se traduit par une variation de la juste valeur de 3,2 % du portefeuille à taux variable).

### Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéfices

- Sensibilité des comportements de rachat aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'afficher des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe), qui elles-mêmes généreraient une baisse des taux de rendement de l'actif.
- Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différences réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

### Clauses de participation des contrats d'assurance et risque de taux d'intérêt

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisant au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles. Toutefois, dans un environnement de taux bas, les sociétés bénéficient de l'inertie de l'actif et du rendement des obligations en stock, de l'appréciation éventuelle des actifs revalorisables de diversification, des réserves telles que les fonds de participation aux bénéfices ou les plus-values latentes. Les compagnies d'assurances bénéficient également des effets induits par les produits commercialisés sur les dernières années, qui ont des niveaux de garanties plus faibles.

### Gestion actif/passif

Le suivi du profil des flux de passifs permet la définition pour la gestion obligataire, prenant en compte la duration

et la convexité de ces flux de passifs, ainsi que l'éventuelle sensibilité de ces flux à des variations de taux d'intérêt.

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements de taux, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer la volatilité du différentiel entre le rendement réel de l'actif et le taux attendu par l'assuré. Ces stratégies consistent entre autres à calibrer les durations et convexités des portefeuilles obligataires, la part d'obligations à taux variable, la part des actifs de diversification, ainsi que les caractéristiques des produits de couverture.

Ces derniers visent à rétablir la dissymétrie entre les profils des passifs et ceux des actifs obligataires classiques, dans les différents environnements de taux envisagés.

### Utilisation des dérivés

L'utilisation de dérivés résulte des simulations actif/passif. Elle vise à diminuer la volatilité des résultats liée à la sensibilité aux taux d'intérêt. Les dérivés utilisés par Groupama S.A. et ses filiales sont :

- Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice (*strike*), moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme à l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.
- *Swap* de taux d'intérêt : la stratégie d'immunisation peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit pour créer de façon synthétique une obligation à taux variable pour des nouveaux investissements.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de la fin du premier semestre 2005 :

	Montant notionnel	Variation juste valeur
Dérivés trading		
<i>Swaps</i> de taux	5 257	- 73
Caps	103	- 38
Dérivés de couverture		
<i>Swaps</i> de taux	0	0

La position retenue a consisté à traiter ces opérations en trading, c'est-à-dire en juste valeur par résultat.

### Analyse de sensibilité sur dettes de financement

La dette de financement a une sensibilité de 7,25 % sur l'emprunt obligataire perpétuel placé en 2005 et de 2,95 % pour la partie fixe de l'emprunt obligataire émis sous forme de titres subordonnés remboursables.

### 5.2.2 RISQUE DE VARIATION DE PRIX DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES (ACTIONS)

Au 31 décembre 2005, le poids des instruments de capitaux propres s'élève à 21 %, dont 17 % sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 4 % dans la catégorie « actifs à des fins de transaction ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés, et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV) ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés, et gérées hors les mandats de gestion ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

#### Répartition par secteurs d'activité

Secteur	En %
Ressources	11,4 %
Industries de base	9,2 %
Industries généralistes	10,0 %
Biens de consommation cycliques	4,0 %
Biens de consommation non cycliques	11,3 %
Services cycliques	12,9 %
Services non cycliques	3,8 %
Services publics	1,1 %
Finance	22,9 %
Technologie de l'information	13,3 %
Autres	0,2 %

Source : classification FTSE.

#### Répartition par zones géographiques

	En %
Zone euro	80,1 %
États-Unis	7,0 %
Japon	5,2 %
Autres (Asie hors Japon, etc.)	7,8 %

La détention en actions des filiales de Groupama est globalement déterminée dans le cadre des études actif/passif, de façon à pouvoir supporter un choc de marché sur une période court terme en tenant compte des objectifs de plus-values nécessaires aux respects des objectifs sur la période. Ces études intègrent les réserves disponibles par ailleurs, telles que les fonds de participation aux bénéficiaires ou les plus-values latentes.

### 5.2.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ

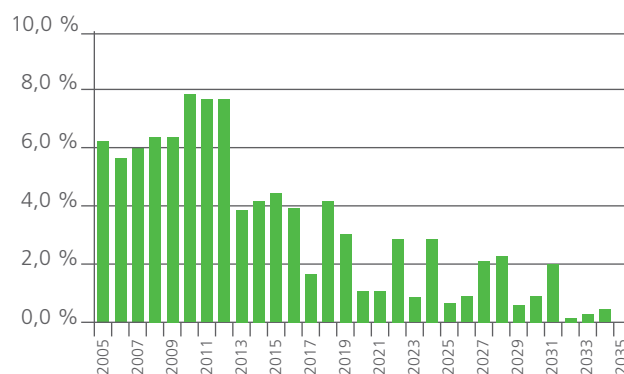
#### Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif :

- définition d'un besoin de trésorerie structurel, correspondant au niveau de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :
  - des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central ;
  - de scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité) ;
- définition d'un indice de référence pour la gestion obligataire dont les tombées adossent le profil des passifs en durée et en convexité. Cette approche repose sur des hypothèses validées de déroulés de passifs et de prise en compte de la production nouvelle.

#### Échéances

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires (y compris OPCVM transparisés) est le suivant :



#### Gestion du risque

En plus de l'approche actif/passif dont les contours ont été précisés précédemment, les ratios de liquidité dans les mandats actions des filiales de Groupama S.A. ont été renforcés dans plusieurs directions :

- la valeur de marché d'une valeur ne peut dépasser :
  - 3 % du capital de la société concernée ;
  - 10 % du flottant de la société concernée ;
- tous les portefeuilles actions doivent individuellement pouvoir être rendus liquides (hypothèse de liquidation : 25% du volume journalier moyen échangé sur le marché au cours des trois derniers mois) selon les règles suivantes :
  - 50 % en moins de deux semaines de Bourse ;
  - 75 % en moins d'un mois (20 jours de Bourse) ;
  - 95 % en moins de trois mois (60 jours de Bourse).

Au 31 décembre 2005, tous ces critères sont globalement atteints.

Un point régulier sur ces ratios de liquidité est effectué lors de chaque comité d'investissement.

En synthèse, le portefeuille actions peut être liquidé :

- à 87,4 % à un horizon de 10 jours ;
- à 92,6 % à horizon de 20 jours (1 mois de Bourse) ;
- à 96,8 % à horizon de 60 jours (3 mois de Bourse).

#### 5.2.4 RISQUE DE CHANGE

L'actif des filiales de Groupama S.A. est soumis aux variations de change sur les OPCVM libellés en devises et les OPCVM libellés en euro portant sur des titres en devises.

Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques :

Euro-dollar  
Euro-yen.

#### Risque devises en % des placements actions

	En % de la valeur de marché fin décembre 2005
Exposition euro	90,2 %
Exposition non euro	8,0 %

#### Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars et de yens. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque arrêté comptable.

#### Dérivés de change

(en millions d'euros) Au 31.12.05	Nominal couvert (en contrevaaleur euro)	Plus-value latente (en euro)
Dérivés trading		
Ventes à terme USD	299,2	77,6
Ventes à terme JPY	208,0	75,5
Dérivés de couverture	0	0

### 5.3 RISQUE DE CRÉDIT

#### 5.3.1 PLACEMENTS FINANCIERS

##### Nature et montant de l'exposition au risque de crédit

Il est précisé que le *rating* indiqué est une moyenne des notations communiquées au 31 décembre 2005 par les trois principales agences (S&P, Moody's et Fitch Ratings)

#### Notations en % valeur de marché au 31 décembre 2005

Notation	En %
AAA	50,8 %
AA	23,4 %
A	17,6 %
BBB	4,8 %
< BBB	0,1 %
NR	3,4 %

#### Concentration du risque de crédit

Un pourcentage maximal de détention par notation a été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama S.A. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des différents comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- univers investment grade (titres de signatures supérieures ou égales à BBB) :
  - AAA : ratios réglementaires, soit 5 % par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un État membre de l'OCDE et des titres de la CADES ;
  - AA : 3 % maximum par émetteur ;
  - A : 1 % maximum par émetteur ;
  - BBB : 0,5 % maximum par émetteur ;
  - total des émetteurs BBB ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire.
- univers sans notation de la zone euro :
  - 0,5 % maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un État membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique ;
  - le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire.
- univers non investment grade (haut rendement) :
  - Aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les produits de taux sans notation et hors zone euro et les valeurs non investment grade ou dites « à rendement élevé ».

#### Gestion du risque de crédit

Il est prévu que les opérations suivantes fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées :

- ventes à terme de devises effectuées en couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux (risque de taux) ;
- achats de caps (risque de taux).



Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.

### 5.3.2 RISQUE D'INSOLVABILITÉ DES RÉASSUREURS

La cession consistant à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante est régulièrement examinée pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent montrer une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

## 5.4 RISQUES OPÉRATIONNELS, JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 5.4.1 RISQUES OPÉRATIONNELS

Les règles de gestion internes et les procédures opérationnelles définissent la manière dont les opérations doivent être effectuées dans le cadre de l'exercice des activités de Groupama S.A. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. La formalisation des règles et procédures constitue une garantie de pérennité des méthodes et des savoir-faire de la société au cours du temps. Ces règles et procédures existantes couvrent les opérations majeures. Elles font l'objet d'une documentation régulièrement mise à jour qui s'appuie sur un organigramme détaillé et des délégations de pouvoir précises.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine opérationnel des entités du groupe. Les contrats sont répartis entre des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs,
- responsabilité civile des mandataires sociaux,
- responsabilités civiles professionnelles,
- responsabilité civile exploitation,
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles, etc.).

L'informatique communautaire du groupe s'est dotée d'un second site informatique pour assurer une continuité d'activité en cas de sinistres ou de défaillance du premier site.

### 5.4.2 RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama S.A. s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### Application du droit des sociétés et du code de commerce

La direction juridique groupe, au sein du secrétariat général, assume la gestion juridique de Groupama S.A. et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama S.A. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent, entité par entité.

#### Application du droit des assurances

La direction support juridique et fiscal au sein du secrétariat général de Groupama S.A. assume information et conseil aux directions métiers ainsi qu'aux filiales d'assurances, en matière notamment d'application du droit des assurances dans le cadre de leurs activités opérationnelles ou de support technique.

#### Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama S.A. ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la direction support juridique et fiscal est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment.

### 5.4.3 RISQUES FISCAUX

La direction fiscale groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes.

## 5.5 SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ BANCAIRE

### 5.5.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le pôle regroupe trois activités différenciées présentant des typologies de risques spécifiques : l'activité bancaire, la gestion de capitaux pour compte de tiers et la gestion immobilière. Le secteur bancaire fait l'objet d'un encadrement réglementaire organisé autour des risques décrits ci-dessous. Le point commun entre les sociétés du pôle est le suivi du risque opérationnel.

### 5.5.2 RISQUES BANCAIRES

La gestion des risques est inhérente à l'activité. La responsabilité de son contrôle, de sa mesure et plus généralement de sa supervision est confiée à une fonction dédiée, le *contrôle des risques*.

Si la responsabilité première des risques demeure celle des pôles et métiers qui les proposent, le contrôle des risques a pour mission de garantir que ceux pris par la banque sont conformes et compatibles avec ses politiques de risques. La fonction exerce un contrôle permanent des risques, a priori et a posteriori. Elle communique régulièrement au directoire ses principaux constats et l'informe sur les méthodes de mesure qu'elle met en oeuvre pour apprécier et contrôler les risques.

Le *contrôle des risques* a vocation de couvrir l'ensemble des risques générés par les activités bancaires et intervient à tous les niveaux de la chaîne de prise et de suivi du risque. Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risques, à analyser le portefeuille de crédit, à formuler un avis sur les dossiers de crédit et octrois de limites relevant de la compétence du comité des crédits, à garantir la qualité et l'efficacité des procédures de suivi, à définir ou valider les méthodes de mesure des risques et à assurer la collecte exhaustive et fiable des risques pour le directoire.

#### Surveillance prudentielle (solvabilité)

La réglementation prudentielle impose un suivi du ratio de solvabilité européen qui se présente sous la forme d'un rapport entre le niveau des fonds propres réglementaires (règlement n° 91-05 et 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) et les encours risqués pondérés (risque de crédit, risque de marché) selon des règles définies.

#### Le risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché, d'investissement ou encore de règlements.

- Les procédures de décision

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations. Les délégations se déclinent en montant et degré de risques ainsi que selon la catégorie de clientèle. Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit et, le cas échéant, des politiques spécifiques applicables, ainsi que, dans tous les cas, les lois et réglementations en vigueur. Un comité de crédit, présidé par un représentant de la direction générale, et en dernier recours le directoire, sont les instances ultimes de décision du groupe en matière de prises de risques de crédit et de contrepartie.

- Les procédures de surveillance

Un dispositif de surveillance et de reporting est en œuvre et repose sur les équipes de contrôle dont la responsabilité est de garantir, en permanence, la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques.

- Les procédures de dépréciation

Tous les concours accordés aux clients en défaut font l'objet périodiquement, d'un examen par le comité des provisions visant à déterminer l'éventuelle réduction de valeur qu'il conviendrait d'appliquer, selon les modalités d'application des règles comptables retenues. Les propositions de ce comité sont soumises à la validation du directoire. La réduction de valeur est établie à partir de l'évaluation actualisée des flux nets probables de recouvrement tenant compte de la réalisation des garanties détenues.

- Les limites globales

Les limites d'engagement par marché sont définies par le directoire de la banque. Au 31 décembre 2005, les limites et les encours sont exprimés dans le tableau ci-dessous. Cette exposition au risque de crédit est déterminée sans tenir compte de l'effet des garanties reçues et correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Marché	Limites (millions d'euros)	Encours (millions d'euros)	
		31.12.2005	31.12.2004
Institutionnels et groupe	200	66,86	72,85
Entreprises/collectivités locales	100	69,19	67,35
Particuliers	130	111,78	80,06
PME	40	24,04	20,28
Immobilier professionnel	Sans objet*	20,78	21,60
OPCVM	1 400	1 482,99	786,06
Corporates	700	364,88	316,29
Banques	3 000	2 118,11	1 423,58
États souverains	1 000	326,77	455,62

\* Activité en *run off*.

### Les règles de division des risques

La surveillance prudentielle (règlement n°93-05 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) limite la concentration d'engagements par contrepartie. Cette limite s'exprime selon deux axes :

- aucun encours ne peut être supérieur à 25 % des fonds propres réglementaires sur un groupe de bénéficiaires ;
- le cumul des contreparties dépassant 10 % des fonds propres réglementaires doit être inférieur à huit fois les fonds propres réglementaires. Les encours pris en compte font l'objet de pondérations selon des règles codifiées. Les groupes – au sens du règlement n°93-05 – sont considérés comme une contrepartie unique. Il en est ainsi pour les entités du groupe Groupama.

Au 31 décembre 2005, huit contreparties présentent des encours supérieurs à 10 % des fonds propres réglementaires – sans qu'aucune n'excède le plafond de 25 % – pour un cumul de 161 millions d'euros.

### La surveillance des risques de marché

Elle s'appuie sur les processus de prise de risque encadrés par :

- la définition d'un jeu de limites ;
- un suivi des risques s'appuyant sur :
  - un calcul quotidien de la valeur et des résultats des positions de *trading* ;
  - un suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité avec notification de tout dépassement pour décision ;
  - des contrôles réguliers et indépendants des valorisations, ainsi que l'établissement de rapprochements entre les résultats de la salle des marchés et les résultats comptables ;
  - le contrôle du respect des règles internes en matière d'adossement des opérations ;
  - des simulations de stress-scénarios.

#### • Risque de taux

Il recouvre la variation de valeur éventuelle d'un instrument financier à taux fixe en raison des variations des taux d'intérêt du marché ainsi que des éléments de résultat futurs d'un instrument financier à taux variable.

Les limites suivantes ont été définies pour les encours des portefeuilles de transaction et de placement, ainsi que pour le niveau de perte maximum associée (*stop loss*). De plus, un chiffrage de stress scénario est effectué.

Le pôle intervient sur le marché des contrats d'échange de conditions d'intérêts uniquement dans le cadre de stratégies de couvertures.

Compte tenu du niveau des encours, le pôle n'est, à ce stade, pas soumis au ratio de surveillance prudentielle des opérations de marchés.

(en millions d'euros)	Limite	31.12.2005
Portefeuille de transaction*	10	0
Portefeuille disponible à la vente*	10	10
Scénario de variation de 40 bp		-0,128
Scénario de variation de 200 bp		-0,640
<i>Stop loss</i> trimestriel	-0,250	jamais atteint

\* Hors actions

- Risques liés à la variation des titres de propriétés  
Le pôle n'intervient pas sur ce type de marchés.

#### • Risque de règlement contrepartie

Le règlement n°95-02 annexe IV impose la surveillance des incidents de règlement contrepartie pour toutes les opérations relatives au portefeuille de négociation et pour celles initiées par la clientèle de la Banque pour lesquelles elle est du croire. À ce titre, aucun incident n'a été constaté au cours de l'exercice 2005.

#### • Risque de change

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le pôle n'a pas pour vocation de prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient très en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

- Risque sur produit de base  
Le pôle n'intervient pas sur ce type de marchés.

#### **La surveillance de la liquidité**

Les opérations sur instruments financiers induisent un risque de liquidité, exprimant les difficultés que le groupe pourrait éprouver pour réunir les fonds destinés à honorer les engagements liés à ces instruments financiers. Compte tenu de sa structure bilantielle, le groupe est très peu sensible à ce risque. Il est donc principalement suivi dans le cadre des obligations réglementaires qui obligent à mesurer mensuellement la liquidité selon des règles codifiées (règlement n° 8801 du Comité de la Réglementation Bancaire). Le ratio de suivi se doit d'être toujours supérieur à 100 %. Sur l'exercice 2005 le niveau le plus bas a été de 166 %.

#### **Le risque de taux d'intérêt global (ALM)**

Le risque de taux lié aux opérations commerciales est piloté par la fonction actif/passif et géré de manière centralisée par la fonction Trésorerie & Marchés de capitaux. Le risque de taux lié aux fonds propres et aux investissements est également géré de même.

La mesure des positions est présentée lors du comité mensuel Actif/Passif, par stock/classe de maturité / catégorie de taux. Un taux « point mort » des ressources est déterminé et des simulations effectuées.

#### **Le plan de continuité d'activité**

Chaque entité du pôle a défini un Plan de Continuité d'Activité (PCA) organisé autour de trois dispositifs :

- la mise en œuvre de cellule de crise,
- le *back-up* des systèmes informatiques,
- la mise à disposition de site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour annuelle. Les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs de mise en œuvre selon une fréquence identique.

#### **5.5.3 RISQUES OPÉRATIONNELS**

Au cours de l'année 2005, la mise en œuvre d'une politique de gestion des risques opérationnels s'appuyant largement sur les dispositions de la méthode standard des accords de « Bâle II » a été poursuivie. La démarche est progressivement déclinée dans les filiales non bancaires, qui ont chacune entrepris de cartographier leurs risques opérationnels.

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2005

Aux Actionnaires,  
GROUPAMA S.A.  
8-10, rue d'Astorg  
75008 Paris

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes combinés de Groupama relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Groupama S.A. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre de comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

## 1 - OPINION SUR LES COMPTES COMBINÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

## 2 - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons examiné le traitement comptable retenu par le groupe pour la combinaison des comptes des entités qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous sommes assurés que la note 2.2 aux comptes combinés donne une information appropriée à cet égard.
- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les notes 3.1.2, 3.1.3 et 3.1.4 aux comptes combinés.  
Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers sont classés dans différentes catégories selon les critères énumérés en notes 3.2.1 et 6 de l'annexe, et sont évalués selon les règles applicables à chaque catégorie décrites en note 3.2.1.

Nous nous sommes assurés du caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre en fonction de la situation des placements et de la volatilité des marchés financiers, et nous avons apprécié le caractère raisonnable des provisions ainsi estimées.

- Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites en note 2.4.  
Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites dans la note 3.12 aux comptes combinés.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à La Défense, le 23 mars 2006

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
32 rue Guersant  
75017 Paris

Mazars & Guérard  
Mazars  
Le Vinci - 4 allée de l'Arche  
93075 La Défense Cedex

Michel Laforce

Bénédicte Vignon

Nicolas Robert

# Informations sociales

Ce tableau concerne le périmètre groupe qui comprend les **Caisses régionales Groupama, Groupama S.A. et ses filiales, et les GIE supports** (informatique et logistique).

Indicateurs	Commentaires
Rémunération totale et avantage de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social	Voir rapport du conseil d'administration sur les comptes combinés 2005 de Groupama, page 18 (gouvernement d'entreprise).
Rémunération totale et avantage de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de l'art. L. 233-16	Voir rapport du conseil d'administration sur les comptes combinés 2005 de Groupama, page 18 (gouvernement d'entreprise).
Liste de l'ensemble des mandataires et fonctions exercées dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice	Voir rapport du conseil d'administration sur les comptes combinés 2005 de Groupama, page 18 (gouvernement d'entreprise).
L'effectif total	<p>Le groupe Groupama compte 29 375 salariés au 31/12, dont 26 628 en France et dans les DOM-TOM, et 2 747 dans les filiales étrangères. Ces effectifs se répartissent de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 42 % d'hommes et 58 % de femmes ;</li> <li>- 32 % de cadres et 68 % de non-cadres.</li> </ul> <p>Les différentes opérations de croissance et de restructurations réussies ont été mises en œuvre au travers d'un dialogue social actif (consultations des IRP, négociations avec les organisations syndicales). Les mobilités fonctionnelles et géographiques des collaborateurs ont été privilégiées, le plus souvent, en maintenant les volumes d'emploi sur chacun des sites ou bassins d'emplois.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif moyen des sociétés intégrées : voir note 39 des annexes aux états financiers, page 90.</li> </ul>
Les embauches en CDI et CDD	En France, le nombre des embauches s'élève à 1 954 CDI dont 930 commerciaux. Par ailleurs, au 31/12/2005, le nombre de CDD est de 980 en France (soit 3,8 % des effectifs totaux contre 4,1 % en 2004), ce qui traduit une diminution sensible du travail précaire au sein du groupe.
Les départs en CDI	Les départs représentent 7,1% des effectifs CDI du groupe. 18 % de ces départs correspondent à des départs à la retraite et 8 % à des licenciements.
Les heures supplémentaires	En France, les heures supplémentaires effectuées s'élèvent à 20 200 heures.
La main d'œuvre extérieure à la société	Il a été fait appel à 1 518 missions d'Intérim en France.

Indicateurs	Commentaires
L'organisation, la durée du temps de travail pour les salariés à temps plein	L'organisation et la durée du temps de travail sont négociées au niveau de chaque entreprise. En France, la durée hebdomadaire s'échelonne entre 32,2 heures et 35 heures.
Les salariés à temps partiel	En France, 2 577 salariés ont opté pour le travail à temps partiel, soit 9,68 % des effectifs. Ce pourcentage varie selon les entreprises et s'échelonne entre 7 % et 17 %. Plus de la moitié des salariés à temps partiel ont choisi un taux d'activité de 80 %.
Les dispositifs d'épargne salariale	Ces dispositifs englobent les systèmes d'intéressement et de participation mis en place au sein des entreprises françaises. Ainsi 36 718 750 euros ont été distribués en 2005, au titre de l'année 2004, représentant le montant total des enveloppes d'épargne salariale (y compris l'enveloppe relative à l'abondement de l'employeur).
Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs	<p>En France, la négociation collective des entreprises a connu une activité soutenue, en raison notamment de la finalisation des processus de regroupement des entreprises et de la mise en œuvre des projets d'entreprise. Les sujets sont variés : ajustements des statuts sociaux, ARTT, fonctionnement des instances représentatives du personnel, CET, régime complémentaire de prévoyance et de retraite, rémunération des commerciaux, intéressement, congés payés, journée de solidarité, négociation annuelle sur les salaires... L'accord, conclu le 15 septembre 2005 entre l'Union de Développement Social Groupama (UDSG) et quatre organisations syndicales représentatives simplifie la structure de la rémunération et ses mécanismes d'évolution pour les entreprises du pôle mutualiste.</p> <p><b>Point marquant du dialogue social à la fin de l'année 2005</b>  Les CE/CCE des 15 entreprises entrant dans le périmètre de consultation (Caisses régionales, Groupama S.A. et ses filiales) ont tous rendu leur avis sur la phase 1 du projet Ouverture du Capital qui s'est achevée par la décision de l'assemblée générale de la Fédération nationale Groupama du 24 février 2006.</p>
La formation	En France, 60 % des salariés ont suivi en moyenne cinq jours de formation, soit un total de 598 404 heures en 2004 (sur la base des déclarations 2 483 établies en 2005 au titre de l'exercice 2004).
L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés	L'accord signé le 15 février 2005 renouvelle l'objectif – pour les entreprises Groupama d'au moins 300 salariés, membres de l'UDSG (Unité de développement social Groupama) – d'embaucher au moins une personne handicapée par an. 41 personnes ont été recrutées en 2005 sur ce périmètre.



Indicateurs	Commentaires
Les activités sociales et culturelles	Il appartient à chaque entreprise du groupe de définir le montant de sa contribution aux activités sociales et culturelles.
À l'international	<p>Concernant la durée du temps de travail, les législations diffèrent d'un pays à l'autre. Certaines laissent le soin à la convention d'entreprise de régler l'organisation du temps de travail (horaires, pause déjeuner, temps partiel...). Ainsi dans les filiales anglaise, espagnole et italienne, la durée hebdomadaire s'échelonne entre 35 h et 38,7 h. S'agissant des relations avec des instances représentatives du personnel, les situations sont diverses.</p> <p>En Grande-Bretagne, au niveau national, un comité de consultation composé d'élus du personnel (toutes catégories confondues) se réunit deux fois par an avec la direction. En revanche, il n'existe pas de représentations syndicales. En Espagne et en Italie, les accords collectifs ont concerné notamment les salaires, l'indemnisation des déplacements, la prévoyance, les horaires et l'organisation du travail à temps partiel... En Espagne, d'importants accords ont été conclus afin d'harmoniser les conditions de travail de l'ensemble du personnel suite au rachat de Plus Ultra.</p> <p>À souligner la politique de mécénat de Groupama Insurances qui s'associe en particulier à des œuvres dans lesquelles les employés sont également impliqués. De nouvelles initiatives sont lancées chaque année et il existe un comité de pilotage élu par les employés pour choisir les initiatives à soutenir. En général le soutien vient sous forme d'abondement aux sommes engagées par les salariés eux-mêmes. Par ailleurs, la société encourage des activités collectives qui soudent et créent un esprit d'équipe. Elle accepte que les collaborateurs mènent des activités sur le temps de travail ou elle « abonde » des journées de vacances supplémentaires pour soutenir des actions humanitaires menées par les employés.</p>

# Informations environnementales

Ce tableau concerne les sites gérés par les **Caisses régionales Groupama**, le **GIE Groupama Logistique** (immeubles parisiens et de la région parisienne – dont, Tour Gan et Tour Eurocourtage à La Défense, Morangis, Marne-la-Vallée – et site de Bordeaux-Lac), les sites gérés par **Groupama Immobilier**, et les sites gérés par les **principales filiales internationales du groupe** (en Espagne, en Italie et en Grande-Bretagne, représentant 88 % du chiffre d'affaires hors France du groupe).

Indicateurs	Commentaires
Consommation de ressources en eau	<p><b>Périmètre Caisses régionales</b> : 137 489 m<sup>3</sup>. (Caisses régionales Alpes-Méditerranée, Alsace, Centre Atlantique, Oc, Grand Est, Loire Bretagne, Nord-Est, Sud. Groupama Centre Manche indique une dépense de 93 805 €).</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique</b> : <i>Paris</i> : 18 691 m<sup>3</sup>. <i>Marne-la-Vallée</i> : 29 392 m<sup>3</sup>. <i>La Défense</i> : 192 234 m<sup>3</sup> (+9.621 MWh pour la climatisation de la Tour Gan) Morangis : 804 m<sup>3</sup>. <i>Bordeaux-Lac</i> : 33 121 m<sup>3</sup>.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne)</b> : 9 600 m<sup>3</sup>. <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie)</b> : 7 200 m<sup>3</sup>. <b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne)</b> : 11 895 m<sup>3</sup>.</p>
Consommation de matières premières (papier)	<p><b>Périmètre Caisses régionales</b> : 161 424 ramettes. (Caisses régionales Alpes-Méditerranée, Alsace, Centre Manche, Oc, Grand Est, Loire Bretagne, Nord-Est, Sud).</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique</b> : <i>Paris</i> : 21 725 ramettes. <i>Marne-la-Vallée</i> : 29 200 ramettes. <i>La Défense</i> : 16 385 ramettes (Tour Gan Eurocourtage). <i>Morangis</i> : 1 315 ramettes. <i>Bordeaux-Lac</i> : 42 000 ramettes.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne)</b> : 26 780 ramettes. <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie)</b> : 5 000 ramettes. <b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne)</b> : NC.</p>
Consommation d'énergie	<p><b>Périmètre Caisses régionales</b> : électricité : 28 760 796 kWh ; gaz : 15 230 568 kWh. (Caisses régionales Alpes-Méditerranée, Alsace, Centre Atlantique, Oc, Grand Est, Loire Bretagne, Nord-Est, Sud. Groupama Centre Manche indique une dépense de 691 300 €).</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique</b> : <i>Paris</i> : électricité : 3 729 923 kWh ; gaz : 363 118 kWh. <i>Marne-la-Vallée</i> : électricité : 2 000 360 kWh ; gaz : 3 333 000 kWh. <i>La Défense</i> : électricité : 2 795 355 kWh ; gaz (Tour Gan) : 15 598 kWh. <i>Morangis</i> : électricité : 773 293 kWh ; gaz : 2 669 718 kWh. <i>Bordeaux-Lac</i> : électricité : 5 332 590 kWh ; gaz : 1 574 678 kWh.</p>

Indicateurs	Commentaires
Consommation d'énergie (suite)	<p>Périmètre Groupama Immobilier (concerne uniquement les parties communes) : immeubles gérés par Groupama Immobilier hors grands sites tertiaires, confiés en gestion opérationnelle déléguée et occupation unique : électricité : 3 755 mégawatt.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne) :</b> 2 900 000 kWh.  <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie) :</b> électricité : 1 450 000 kWh ; gaz : 27 000 m<sup>3</sup>.  <b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne) :</b> électricité : 2 697 199 kWh ; gaz : 71 792 m<sup>3</sup>.</p>
Les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique	<p><b>Périmètre Caisses régionales ;</b> quelques exemples :  <i>Alpes-Méditerranée</i> : amélioration des installations électriques avec de la basse luminance ;  <i>Centre Atlantique</i> : gestion de la température de tous les bureaux individuellement par GTC. Gestion des éclairages des bâtiments par GTC suivant un mode horaire. Pose de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs ;  <i>Centre Manche</i> : horloges et interrupteurs crépusculaires régulant l'allumage des enseignes, thermostats sur les installations de chauffage et remplacement progressif des vieilles chaudières par celles de nouvelles générations ;  <i>Oc</i> : minuteriers, programmation chauffage et climatisation.  <i>Grand Est</i> : isolation thermique dans toutes les implantations ; contrat électricité EJP au siège ;  <i>Loire Bretagne</i> : gestion technique du bâtiment (GTB) ou gestion technique centralisée (GTC), selon les sites ;  <i>Nord-Est</i> : système de GTC installé dans deux caisses départementales.  <i>Sud</i> : GTC sur les principaux sites.</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Paris</i> : optimisation du fonctionnement des installations ; utilisation pour le restaurant du 21 boulevard Malesherbes d'un optimiseur des appels de puissances sur les matériels de cuisine ;  <i>Marne-la-Vallée</i> : plusieurs logiciels installés (notamment gestion de l'énergie électrique et gestion technique des bâtiments) ;  <i>La Défense</i> : GTB pour régulation de la climatisation, arrêt/marche de la climatisation et commande d'éclairage ;  <i>Morangis</i> : changement des chaudières fioul par des chaudières gaz.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier :</b> suite à l'étude menée en 2005 sur une stratégie d'économie à partir des comptes 2004, détection des immeubles dont le ratio de consommation est élevé.  En 2006 : études sur le terrain pour mener les actions.  S'agissant des contrats de maîtrise d'énergie pour le chauffage collectif intégrant un intéressement aux économies d'énergie : des études systématiques sont menées lors des remplacements des systèmes de chauffage en vue d'améliorer l'efficacité énergétique. Lors de la mise en place des contrats (fin 2002, courant 2003) l'économie attendue était de 10% sur un coût global d'énergie de 1 742 000 euros ; le bilan fait en 2004 confirme l'économie prévue. En 2005, les contrats continuent à produire les effets de réduction : des avenants de réduction d'objectifs de consommation ont été signés avec les exploitants.</p>

Indicateurs	Commentaires
Les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique (suite)	<p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne) :</b> maintenance préventive des installations et équipes, rénovation d'installations, utilisation d'éléments de construction et d'équipement minimisant la consommation (programmateurs et autres).</p> <p><b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie) :</b> utilisation d'un software pour piloter en permanence la consommation ; en cas de restructuration d'intérieurs, utilisation de modèles de lampes à basse consommation d'énergie.</p>
Les mesures prises pour le recours aux énergies renouvelables	
Les mesures prises pour améliorer les conditions d'utilisation des sols	Ne concerne pas Groupama compte tenu de la nature de l'activité.
Les mesures prises pour diminuer les rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement	<p><b>Périmètre Caisse régionales ;</b> quelques exemples :</p> <p><i>Centre Manche :</i> utilisation d'un parc de véhicules automobiles de moindre cylindrée, donc moins polluants ;</p> <p><i>Loire Bretagne :</i> au référencement des nouveaux véhicules en parc entreprise, les informations antipollution des véhicules sont intégrées dans les critères de choix (même si l'entreprise n'est pas impactée par la réforme de la TVS) ;</p> <p><i>Sud :</i> mise à disposition d'une flotte de véhicules en Location Longue Durée présentant toutes les caractéristiques techniques des voitures récentes (respect de la norme « CO2 »).</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b></p> <p><i>Paris :</i> restaurant, traitement biologique des hottes de cuisines, pour dégraisser et désodoriser les rejets dans l'air ; bac à graisse : stockage traitement biologique des eaux usées, enlèvement des graisses par une société spécialisée et rejet des eaux traitées à l'égout. Fosse hydrocarbure pour récupérer les hydrocarbures en parking ;</p> <p><i>Marne-la-Vallée :</i> bac à graisse sur eaux usées restaurant, bac à hydrocarbures dans parkings ;</p> <p><i>La Défense :</i> séparation des eaux grasses de cuisine ; le fonctionnement annuel (5 jours/an) des tours aérofrigorantes est précédé de chocs chlorés et d'analyses réglementaires (Tour Gan).</p> <p><i>Morangis :</i> installation de deux cuves enterrées pour récupérer les hydrocarbures sur évacuation des eaux de pluies ; installation de deux vannes guillotines enterrées pour éviter, en cas de déclenchement du système à « mousse » d'extinction incendie, l'écoulement vers les évacuations des eaux de pluie.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier :</b> respect des obligations réglementaires. Bac à graisse sur eaux usées restaurant, bac à hydrocarbures dans parkings ; le fonctionnement annuel des tours de refroidissement fait l'objet de contrôles périodiques.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne) :</b> retrait contrôlé de gaz halon et photocopieuses obsolètes.</p>

Indicateurs	Commentaires
Les mesures prises pour diminuer les nuisances sonores ou olfactives	<p><b>Périmètre Caisnes régionales ; exemples :</b>  <i>Centre Atlantique</i> : pose de panneaux phoniques dans certains locaux ;  <i>Grand Est</i> : les locaux du siège et des centres de gestion sont traités en bureaux paysagers : les plafonds, sols et cloisons sont en matériaux de haute qualité phonique ;  <i>Loire Bretagne</i> : l'un des critères de décision lors des appels d'offres « matériel bureautique » (copieurs, vidéo projecteurs, etc.) est le niveau sonore des appareils.  <i>Nord-Est</i> : programme d'aménagement achevé ; mise en place de plaques de doublage phonique et faux plafonds sur les plateformes de gestion ; cloisons en agence.</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Paris</i> : arrêt des installations bruyantes extérieures à 22 h – le week-end et les jours fériés. Tours aérorefrigérantes équipées de pièges à sons. Systèmes de ventilation des parkings équipés de pièges à son.  <i>Marne-la-Vallée</i> : pièges à sons sur la climatisation.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier :</b> application des DTU et normes NFS 31010 pièges à son sur les climatisations).</p>
Les mesures prises pour diminuer les déchets	<p><b>Périmètre Caisnes régionales ; quelques exemples :</b>  <i>Alpes-Méditerranée</i> : recyclage des consommables informatiques via un prestataire agréé.  <i>Alsace</i> : recyclage des cartouches d'encre des copieurs et fax auprès d'une entreprise agréée ; évacuation des déchets papiers et cartons par des entreprises spécialisées.  <i>Centre Manche</i> : les cartouches de toner d'imprimantes sont retournées aux fournisseurs (échange standard). Le papier fait l'objet d'un tri sélectif.  <i>Oc</i> : reprise des consommables imprimerie par sociétés de recyclage ; tri du papier et bois sur le dépôt logistique.  <i>Grand Est</i> : tri sélectif poussé.  <i>Loire Bretagne</i> : une démarche de recyclage des déchets « encombrants » (mobilier, carton, papier, informatique, autres déchets, etc. est initiée à l'échelle régionale. Les déchets collectés sont triés et valorisés (selon leur nature) par une société de nettoyage. Un catalogue entreprise de fournitures de bureau propose des articles ayant obtenu un éco label et fabriqués avec des matériaux respectueux de l'environnement. Les articles recyclables sont présentés par un pictogramme spécifique. Les consommables informatiques sont recyclés. Sont mis en place dans les agences des petits bacs de collecte de cartouches, toners et piles usagés, lesquels sont pris en charge par le fournisseur ; copieurs en location : le recyclage des matériels incombe aux fournisseurs ; imprimantes : récupération des cartouches d'encre.  <i>Nord-Est</i> : recyclage du papier et cartouches d'encre.  <i>Sud</i> : démarche de récupération des cartouches d'encre des imprimantes, par une société qui réalise l'approvisionnement en cartouches remanufacturées ; catalogue à choix restreint pour les fournitures de bureaux, permettant de définir une gamme de produits, unique pour l'ensemble de l'entreprise ; démarche de récupération des tubes néon ; préparation, par anticipation, d'une démarche visant à réaliser le tri sélectif des déchets.</p>

Indicateurs	Commentaires
	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Paris</i> : contrat de ramassage et traitement pour recyclage des contenus des poubelles de bureaux et de restaurants ; convention de ramassage et de recyclage des cartouches d'encre.  <i>Marne-la-Vallée</i> : les toners sont recyclés à titre gracieux par une société spécialisée.  <i>La Défense</i> : récupération des cartouches d'encre par une société spécialisée, enlèvement journalier des déchets cuisine, récupération des lampes et néons par une société spécialisée. Photocopieurs et matériels informatiques sont gérés par le service achats et l'informatique.  <i>Morangis</i> : recyclage des papiers d'archives (soit 163 tonnes), récupération des lampes et néons.  <i>Bordeaux-Lac</i> : collecte et recyclage du papier, recyclage des cartouches d'encre des copieurs et imprimantes par l'association Atmosph'AIRRE.  <b>Périmètre Groupama Immobilier</b> : les cartouches sont collectées, traitées, recyclées par un prestataire spécialisé.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne)</b> : contrats de recyclage pour papier usé et cartouches de photocopieuses. Matériels de bureau réutilisables.  <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie)</b> : les normes en matière d'évacuation des déchets polluants sont observées.  <b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne)</b> : recyclage de papier dans des piles, des tubes néon et des gobelets en plastique.</p>
<p>Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique</p>	<p>Idem que le point précédent.  <b>À noter</b> : Groupama Centre Manche : un fournisseur de mobilier suédois a été retenu pour son engagement à recycler les meubles en fin de vie. Les nouvelles agences sont équipées de moquettes au label « HQE ».</p>
<p>Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement</p>	<p><b>Périmètre Caisses régionales ; exemple :</b>  <i>Loire Bretagne</i> : les appels d'offres incluent une demande de référence en certification plus particulièrement en matière de prestations de nettoyage (produits toxiques).  <b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>La Défense</i> : les sociétés Cegelec (Tour Gan) et Dalkia (Tour Gan Eurocourtage) ont intégré les sites dans leurs démarches qualité 14000 et 9001.</p>
<p>Les mesures prises, le cas échéant, pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière</p>	<p><b>Périmètre Caisses régionales :</b>  Dans la plupart des cas, dans chaque Caisse régionale, ce sont les directions immobilière et logistique qui sont chargées de suivre la réglementation et sa mise en œuvre.  <b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Marne-la-Vallée</i> : une direction des immeubles d'exploitation assure le suivi. Intervention de bureaux de contrôles et d'entreprises spécialisées (audit tours aérorefrigérantes, diagnostics amiante, analyses d'air et d'eau, etc.).</p>

Indicateurs	Commentaires
<p>Les mesures prises, le cas échéant, pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière (suite)</p>	<p><i>La Défense et Morangis</i> : existence d'un service conseil et audit.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier</b> : dans le cadre de la gestion courante, le département « Optimisation et Qualité », au sein de la Direction de la Gestion Immobilière, est chargé de suivre l'évolution de la réglementation en la matière et de sa mise en œuvre. Parallèlement, pour les gros équipements (ascenseurs, chaudières...), le département technique, au sein de la Direction des Investissements, est chargé des mêmes missions.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne)</b> : c'est une des responsabilités importantes du Département des Immeubles et Installations.</p> <p><b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie)</b> : le service Immobilier est responsable de la conformité de la gestion technique des immeubles.</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne)</b> : toutes les mesures sont prises pour assurer la conformité avec les dispositions législatives – La direction responsable : <i>Premises and Facilities Management</i>.</p>
<p>Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement</p>	<p><b>Périmètre Caisses régionales</b> ; exemples :</p> <p><i>Alsace</i> : analyses anti-légionelles annuelles.</p> <p><i>Centre Atlantique</i> : contrat de maintenance sur l'ensemble du parc climatisation et chauffage intégrant le remplacement de filtres et la désinfection des ventilo-convecteurs.</p> <p><i>Centre Manche</i> : surveillance annuelle des tours aéroréfrigérantes d'une copropriété.</p> <p><i>Oc</i> : traitement et analyses anti-légionelles, surveillance des tours aéroréfrigérantes. Traitement et contrôle de présence d'amiante ;</p> <p><i>Grand Est</i> : coûts inclus dans le contrat de maintenance de la climatisation.</p> <p><i>Nord-Est</i> : des contrats d'entretiens ont été mis en place lors de l'installation de matériels de climatisation.</p> <p><i>Sud</i> : contrôle des installations de climatisation utilisant des tours de refroidissement (risque afférent à la légionellose) sur le site de Montpellier. Projet de remplacement de ces équipements en 2007 par des matériels de technologie différente ne pouvant présenter le risque susvisé (investissements sur deux exercices).</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique</b> :</p> <p><i>Marne-la-Vallée</i> : maintenance des tours aéroréfrigérantes (traitements / analyses bactériologiques).</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier</b> : adhésion de Groupama Immobilier à la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) dont le but est de limiter les impacts de la construction / réhabilitation des bâtiments sur l'environnement, pour les projets à venir. Outre le traitement et analyses antilégionelles des tours de refroidissement humide (conformité à la législation), les contrats comprennent le remplacement systématique des filtres sur des périodicités adaptées afin de prévenir la propagation de maladies. En 2005, une mission a été menée sur la conformité administrative des nouvelles installations classées concernant le système de refroidissement.</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne)</b> : responsabilité des propriétaires des immeubles.</p>

Indicateurs	Commentaires
L'existence au sein de la société de services internes de gestion de l'environnement	
La formation et l'information des salariés sur la protection de l'environnement	<p><b>Périmètre Caisses régionales</b> ; exemples :  <i>Oc</i> : formation sur les conséquences de l'incendie sur l'environnement ;  <i>Centre Manche</i> : le règlement intérieur mentionne désormais que les locaux de l'entreprise sont non fumeurs.</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique</b> :  <i>Marne-la-Vallée</i> : formation « légionelles » du personnel du service immobilier ; sessions d'informations sur des sujets tels que l'amiante, suivi réglementaire, risque « plomb », etc.  <i>Morangis et Tour Gan Eurocourtage</i> : actions menées par le service conseil et audit ainsi que par le service du personnel.</p> <p>Périmètre Groupama Immobilier : formation amiante, plomb, termite, radon, aérobiocontamination des techniciens en 2002 ; stage sécurité incendie en 2003, poursuite des actions 2005 ; stages sécurité sur les chantiers (plan 2005) ; formation sous-traitance (plan 2005) ; formation pathologie en couverture (plan 2005).</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurances (Grande-Bretagne)</b> : chaque nouvel employé dans la société reçoit une formation générique dans laquelle sont expliquées les valeurs avec également un volet sur les efforts pour promouvoir le recyclage.</p>
Les moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement	Ne concerne pas Groupama compte tenu de la nature de l'activité.
Organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société	Ne concerne pas Groupama compte tenu de la nature de l'activité.
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Ne concerne pas Groupama compte tenu de la nature de l'activité.
Le montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	Ne concerne pas Groupama compte tenu de la nature de l'activité.
Éléments sur les objectifs assignés aux filiales à l'étranger	Voir points ci-dessus concernant les périmètres Groupama Seguros (Espagne), Groupama Assicurazioni (Italie) et Groupama Insurances (Grande-Bretagne).



## Notes



# Notes

Document réalisé par la Direction de la Communication Externe de Groupama  
Tél. : 01 44 56 32 28 – e-mail : [relations.exterieures@groupama.com](mailto:relations.exterieures@groupama.com)

Conception/création :  Publicis Consultants |

Crédits photos: Pixland / Bananastock / Photodisc / Groupama- Labat Jean-François



Groupama

---

8-10 rue d'Astorg – F – 75383 Paris Cedex 08  
Tél. : +33 (0)1 44 56 77 77  
[www.groupama.com](http://www.groupama.com)